L'insula 12 et les quartiers adjacents à Avenches : approche architecturale et urbanistique

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **43 (2001)**

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'*insula* 12 et les quartiers adjacents à Avenches. Approche architecturale et urbanistique

Jacques Morel

Sommaire

1. Introduction p. 10
1.1. Historique des recherches p. 12
1.2. L'étude et ses limites p. 18
1.3. Topographie et stratigraphie p. 19
1.4. Chronologie p. 19

2. L'*insula* 12 p. 19
2.1. Etat 1 : Les habitations augusto-tibériennes p. 19
2.2. Etat 2 : La *domus* Est à péristyle de l'époque claudienne p. 25
2.3. Etat 3 : Le programme architectural flavien p. 34
Activités artisanales et réfections locales (état 3B) p. 38
2.4. Etat 4 : Les transformations de la seconde moitié du IIe siècle p. 38
2.5. Hors-état : Réaménagements tardifs p. 47

3. Les quartiers adjacents p. 47
3.1. L'*insula* 12a p. 47
3.2. L'*insula* 18 p. 52
3.3. L'*insula* 6 p. 54
3.4. L'habitat nord p. 56

4. Le développement de la voirie p. 58
4.1. Etat 1 : Les aménagements augusto-tibériens p. 59
4.2. Etat 2 : Extension du réseau de voirie à l'époque claudienne p. 59
4.3. Etat 3 : Le programme édilitaire flavien p. 60
4.4. Etat 4 : Les réfections du IIe siècle p. 61

5. Conclusions p. 64

1. Introduction

Au cours des années 1985 et 1986, l'extension de la zone industrielle et l'équipement de nouvelles parcelles dans les quartiers nord-est d'Aventicum, au lieu-dit *Aux Conches-Dessous* (fig. 1), ont engendré toute une série de fouilles de sauvetage placées sous l'égide de la Fondation Pro Aventico et la section des Monuments Historiques et Archéologie de l'Etat de Vaud[1]. Après un premier bilan dressé au terme de ces investigations[2], l'élaboration des données est restée en souffrance pendant plusieurs années, principalement en raison de la succession d'importantes fouilles sur le territoire avenchois. Bénéficiant à la fois du développement de l'infrastructure liée à la gestion du site et d'un ralentissement dans la cadence des chantiers archéologiques d'envergure, ces travaux ont pu être repris et menés à bien pour la publication des résultats des fouilles 1985-1986 qui intègre, dans la mesure du possible, les données anciennes et celles obtenues récemment lors d'interventions ponctuelles dans ces secteurs[3].

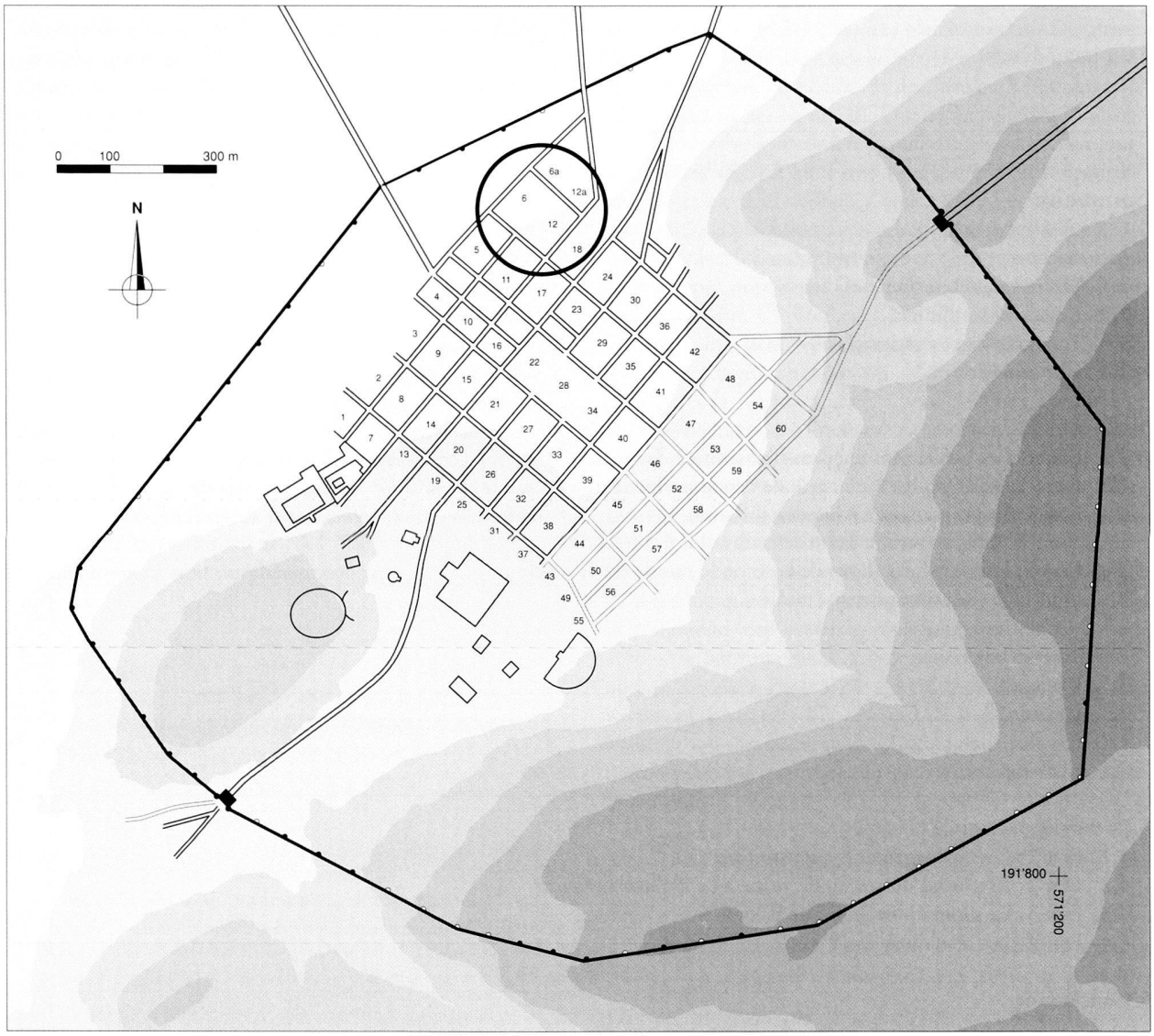

*Fig. 1. Plan schématique des quartiers antiques d'*Aventicum *et situation des fouilles* Aux Conches-Dessous *en 1985-1986 (*insulae *12, 12a, 18, 6 et habitat nord).*

[1] Il convient de remercier ici l'archéologue cantonal, Denis Weidmann, qui confia au soussigné la direction des chantiers, ainsi que Hans Bögli, ancien conservateur du Musée romain d'Avenches qui suivit avec intérêt ces recherches et mit à disposition de la fouille une partie du personnel de la Fondation Pro Aventico. Cette dernière et le service archéologique cantonal ont également assumé financièrement l'engagement du personnel de fouille temporaire, ainsi que l'ensemble des tâches archéologiques.

[2] Morel 1987.

[3] L'établissement de cette synthèse et sa mise en forme ont bénéficié de la précieuse collaboration de Jean-Paul Dal Bianco, Christian Chevalley et Daniel Castella qui ont également participé aux opérations sur le terrain, aux côtés de: Laurent Auberson, Madeleine Aubert, Françoise Bonnet Borel, Anne-Joëlle Bosset, Christos Bratos, Cyrille Eyer, Verena Fischbacher, Pascal Friedemann, André Glauser, Vincent Légeret, Xavier Orsini, Gilles Perret-Gentil et Dominique Tuor-Clerc. L'équipe de fouille a également été efficacement secondée par les collaborations sporadiques du personnel des entreprises de construction Kurt Offner, à Morat, et René Comune, à Avenches.

Fig. 2. Insula *12. Vue aérienne des fouilles de la* domus *Est en été 1986.*

Réalisées dans l'urgence en raison des impératifs dictés par les constructions nouvelles et dans des conditions climatiques parfois difficiles[4], ces investigations disséminées ont porté sur près de 3'000 m², se limitant pour l'essentiel à la stricte emprise des aménagements en sous-sol des futurs bâtiments ainsi qu'au tracé des réseaux des différentes conduites souterraines. Plusieurs unités architecturales antiques bien distinctes ont été partiellement touchées de façon inégale, que ce soit par des fouilles en tranchée ou, plus rarement, de surface, comme cela a été le cas pour les habitations de l'*insula* 12 (fig. 2). Explorées sur une superficie suffisamment grande (env. 1'300 m²) pour tenter d'en esquisser le développement et l'organisation interne, celles-ci constituent l'élément central du présent article.

En ce qui concerne les autres unités architecturales périphériques, beaucoup plus ponctuellement touchées (habitat nord, *insulae* 6, 12a et 18), le caractère morcelé des interventions et la large part d'inconnues subsistante ne permettent pas d'en dégager une vision d'ensemble cohérente. Elles font par conséquent l'objet d'une présentation plus sommaire qui a avant tout pour but de mettre en exergue les principaux faits marquants de leur évolution (fig. 3).

Dans le cas de l'*insula* 18, les données issues de ces investigations sont intégrées à l'étude consacrée à ce quartier dont la synthèse figure au sommaire de ce bulletin[5]. Certaines d'entre elles n'apparaissent ici qu'aux fins de comparaison des séquences stratigraphiques et chronologiques des différents ensembles architecturaux[6].

Par ailleurs, la fosse de coulée d'une statue en bronze mise au jour au sein des habitations de l'*insula* 12 fait l'objet d'un article séparé[7], étant donné le caractère exceptionnel de cette découverte.

Afin d'éviter une longue et fastidieuse énumération de l'ensemble des données de fouille, nous avons uniquement retenu les découvertes les plus significatives. Celles-ci servent à illustrer un propos qui tente de retracer dans les grandes lignes l'évolution urbaine au travers des unités architecturales les mieux documentées. L'accent est également mis sur les techniques de construction, notamment l'architecture mixte en terre, bois et pierre qui caractérise les deux premières phases d'occupation.

[4] Les recherches sur le terrain se sont déroulées presque sans discontinuité entre octobre 1985 et novembre 1986, dans des conditions parfois extrêmes en raison d'un hiver particulièrement rigoureux.

[5] Cf. *infra* S. Freudiger, L'*insula* 18 à *Aventicum*, p. 163-195.

[6] Les principaux résultats des investigations réalisées dans l'habitat nord, à proximité de l'enceinte, ont été pris en compte dans l'élaboration du rapport des fouilles menées dans ce secteur entre 1991 et 1995, cf. Blanc et al. 1995.

[7] Cf. *infra* J. Morel, C. Chevalley, La fabrication de grands bronzes à *Aventicum*: une fosse de coulée dans l'*insula* 12, p. 141-162.

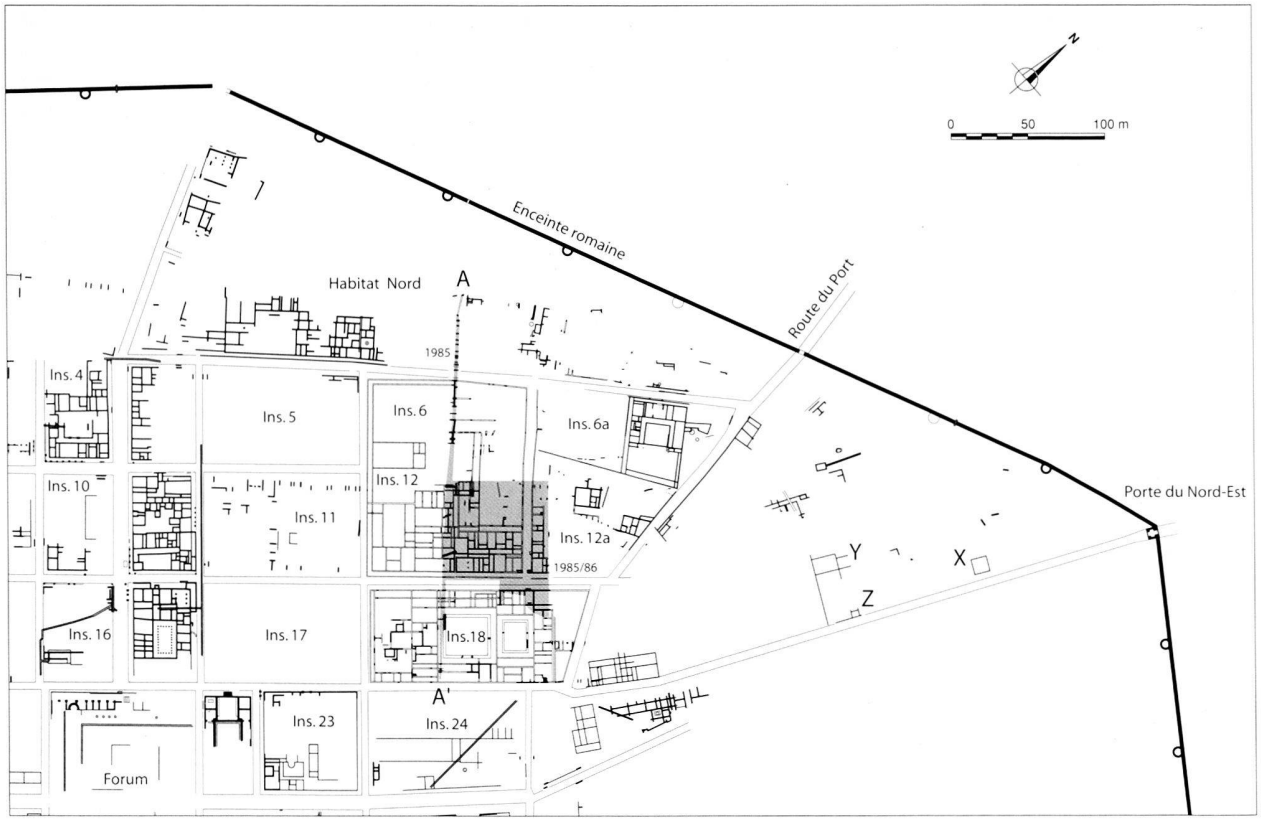

*Fig. 3. Extrait du plan archéologique d'*Aventicum, *état 2002. En grisé, les zones explorées en 1985-1986. A-A': coupe transversale nord-sud (fig. 59). X: Mosaïque des Consuls. Y: Mosaïque de Bellérophon. Z: Mosaïque de l'Oie.*

La confrontation des résultats entre les différentes unités concernées a fait apparaître certains hiatus chronologiques; ceux-ci s'expliquent avant tout par une carence de mobilier datant qui émaille la stratigraphie de certains secteurs. Pour cette raison et par souci de clarté, la présentation qui suit traite séparément les unités spatiales et architecturales reconnues selon leur chronologie respective. La partie conclusive s'efforce de mettre en perspective l'évolution urbaine de cette région périphérique au travers de l'ensemble des données disséminées en notre possession.

Contributions, collaborations

A la synthèse des données du terrain, établie par le soussigné, et à l'étude céramologique, réalisée par Daniel Castella[8], viennent s'ajouter des contributions de Suzanne Frey-Kupper pour le mobilier numismatique[9] et de Chantal Martin-Pruvot pour le verre[10].

Il n'a pas été jugé opportun d'adjoindre à cet article l'ensemble des études de mobilier et des éléments architecturaux. L'envergure d'un tel projet dépassait en effet largement le cadre et les visées de cette publication. Cette dernière intègre néanmoins les principales indications fournies par les études achevées ou en cours sur l'ornementation architecturale de ces demeures. Ainsi, nous avons pu bénéficier des précieuses collaborations de Nathalie Vuichard Pigueron, chargée de l'étude du décor pictural de l'*insula* 12, Claudia Neukom, auteur d'un rapport sur les éléments de la colonnade de la *domus* claudienne à péristyle[11], et de Sophie Delbarre, à qui a été confié l'examen des fragments de mosaïques provenant de l'*insula* 12a.

1.1. Historique des recherches

Comme beaucoup d'autres secteurs de la ville antique, la région des *Conches-Dessous* a été un site de prédilection pour nos prédécesseurs, archéologues, érudits, amateurs d'antiquités et autres récupérateurs de matériaux (fig. 4 et 7). Les fouilles réalisées entre la fin du XVIIIe siècle[12] et le début des années 1980 ont produit une documentation souvent lacunaire et de valeur inégale. Situées pour une bonne partie d'entre elles hors emprise des fouilles récentes, les découvertes anciennes soulèvent de surcroît des problèmes de corrélation, de localisation et d'interprétation qui demeurent souvent sans réponse.

[8] Cf. *infra* D. Castella, La céramique, p. 67-123.

[9] Cf. *infra* S. Frey-Kupper, Les monnaies, p. 125-135.

[10] Cf. *infra* C. Martin-Pruvot, Le verre, p. 137-139.

[11] Neukom 1995.

[12] La plus ancienne découverte répertoriée dans cette région remonte en fait à 1689, époque à laquelle est mise au jour, dans l'*insula* 18, une mosaïque portant l'inscription « *Prosthasius fecit* ». Cf. *infra* Freudiger, p. 177.

1786: Des mosaïques et des fresques

A l'intérieur de l'*insula* 12, les découvertes les plus spectaculaires sont sans conteste celles de deux mosaïques mises au jour en 1786 par le comte de Northampton et E. Ritter[13] dans la portion du quartier sise à l'ouest du secteur exploré ces dernières années (fig. 4, a-c). Il s'agit de la mosaïque dite «des Vents» (9 x 8 m) [14] et de celle «à frise de palmettes» (6 x 5 m) [15] qui seront réenfouies l'année même de leur découverte, puis réexhumées en 1864[16] (fig. 5, A-B). Distants d'une quinzaine de mètres à peine, ces deux tapis polychromes[17] devaient orner les salles d'apparat d'une vaste demeure occupant plus de la moitié occidentale du quartier. Dans son mémoire[18], Ritter fait également mention, dessins à l'appui, de la mise au jour des vestiges d'un bâtiment antérieur dont les bas de parois étaient encore recouverts de fresques polychromes (fig. 6). Sis au nord de la mosaïque «à frise de palmettes», certains murs de ce bâtiment appartiendraient à une demeure d'une phase antérieure, d'après la position altimétrique de ses sols, 1,50 m environ inférieure à la mosaïque, et le décor de ses fresques tel que le représente Ritter. Ces murs ont semble-t-il été réutilisés lors des phases de développement ultérieures de l'habitat, incluant notamment la pose des mosaïques, stylistiquement datées du IIIe s. ap. J.-C.[19].

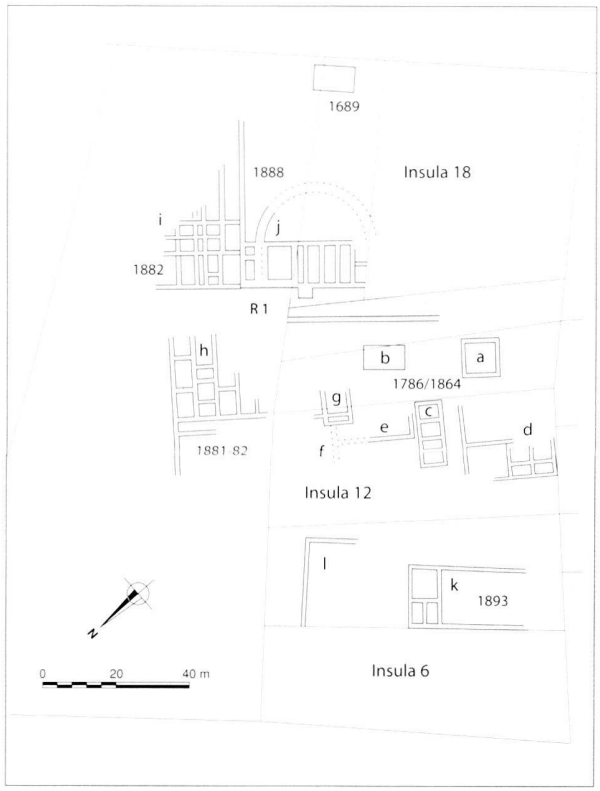

*Fig. 4. Extrait du plan archéologique d'*Aventicum *de 1910, région des* Conches-Dessous, *avec mention des dates des fouilles et localisation des* insulae. *En grisé, report du* decumanus *(R 1) mis en évidence en 1985-1986. Les lettres renvoient au texte.*

La confrontation des anciens plans aux différents parcellaires semble confirmer l'appartenance de la mosaïque «à frise de palmettes» à une aile compartimentée (fig. 4, c), selon la version proposée par Ritter mais contestée par Caspari lors du redégagement des mosaïques en 1864. La reprise de l'ensemble des données anciennes et nouvelles a de surcroît permis de préciser l'emplacement de cette aile, ainsi que celui des vestiges exhumés en 1882 (?) à l'angle nord-ouest du quartier (d), autorisant une proposition de restitution du plan d'ensemble de l'*insula* 12 (fig. 43a-b).

Les fouilles du XIXe siècle dans l'insula 12 Est

En 1840 et 1841, des fouilles fortuites consécutives à l'arrachage d'arbres ont lieu dans la portion orientale du quartier ou à son voisinage immédiat (fig. 3, *insulae* 12a-18). Le chroniqueur de ces découvertes, François Rodolphe de Dompierre, commente les nombreuses trouvailles faites à cette occasion, parmi lesquelles une trentaine d'objets en bronze[20]. Il ne fait toutefois aucune allusion à d'éventuelles structures mises au jour à cette occasion.

Outre la redécouverte et le prélèvement des parties restantes des deux mosaïques susmentionnées en 1864, les fouilles de la deuxième moitié du XIXe siècle s'étendront progressivement dans la partie orientale de l'*insula* 12. Nous ignorons tout de la motivation et des résultats de ces fouilles de particuliers. Elles ne sont en effet connues qu'au travers des différents anciens plans d'ensemble sur lesquels figure, de manière très schématique et avec quelques variantes, toute une série de vestiges dégagés en 1873, puis en 1881-1882:

- En 1873, une première fouille va se développer à la périphérie est du secteur aux mosaïques. Le plan de 1910[21] signale la mise au jour d'une canalisation qui longeait le corps de bâtiment abritant la mosaïque «à frise de palmettes», avant de bifurquer à angle droit vers l'est (fig. 4, e). Après un tracé rectiligne de plus d'une vingtaine de

[13] Ritter 1788, p. 25-28.

[14] Inv. 1864/1193, 1194, 1199, 1202, 1205, 1209, 1210, 1212, 1214, 1215.

[15] Inv. 1864/1105 à 1108.

[16] L'historique des principales découvertes faites *Aux Conches-Dessous* est résumé chez Secretan 1888, p. 40-42. Cf. également certaines lettres d'A. Caspari rédigées entre 1864 et 1865, ms. 302, 308, 389, 397 à 400. Cette correspondance est rassemblée chez Schwarz 1963/1.

[17] Rebetez 1997, p. 58-66.

[18] Cf. *supra* note 13.

[19] Pour les datations des mosaïques, cf. Gonzenbach 1961, n° 5.5 I-II, p. 49-54.

[20] A propos des découvertes faites dans le champ du capitaine Jules Rosset, cf. le journal de F. R. de Dompierre, 1840-1842, ms. 391 et 394, chez Schwarz 1963/1, note 16, p. 332-333. Pour le mobilier, cf. l'inventaire Troyon 522 à 532; 548 à 558; 588/6230; 592 et 604. Sans localisation précise, ces découvertes pourraient provenir d'un dépôt pour le recyclage en relation avec les activités attestées de bronziers dans l'*insula* 12, cf. *infra* Morel/Chevalley.

[21] Plan MRA 1910/003. Plan d'*Aventicum* dressé d'après les relevés de A. Rosset et dessiné par G. Trivelli. Echelle 1/1000.

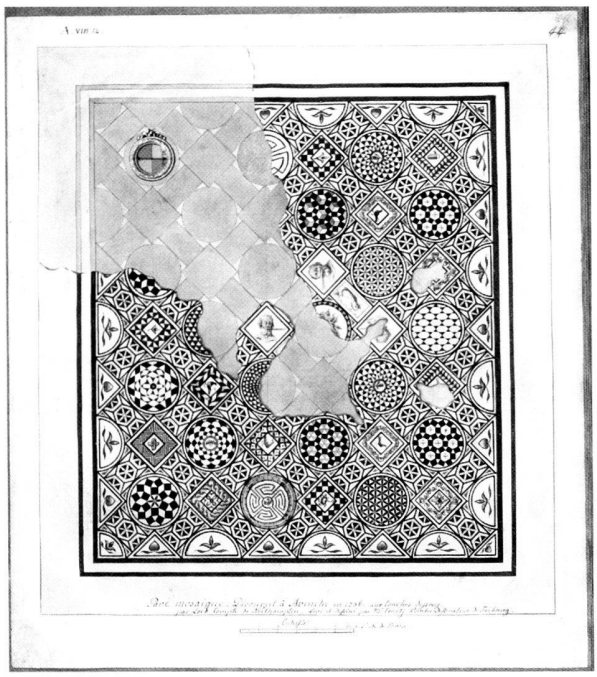

A

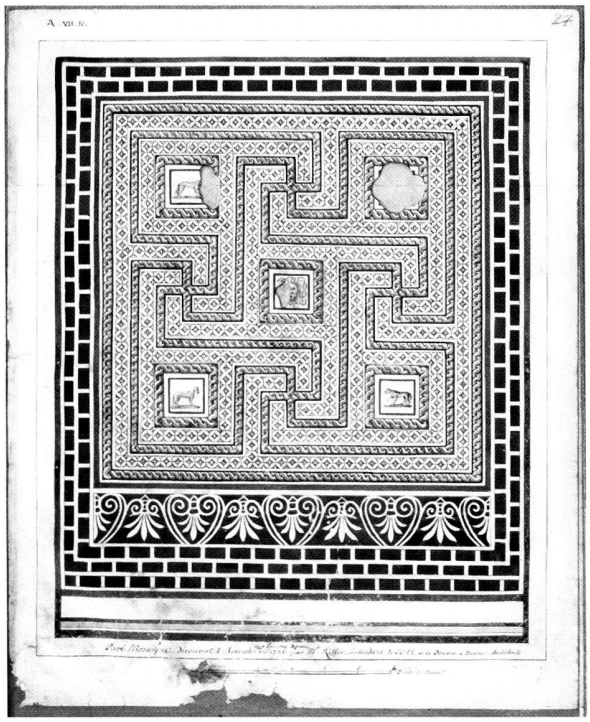

B

Fig. 5. Aux Conches-Dessous (insula *12 ouest). Dessins aquarellés des mosaïques «des Vents» (A) et à «frise de palmettes» (B) effectués au moment de leur découverte en 1786. Dessins: J.-E. Curty (A) et E. Ritter (B). E. Ritter, Antiquités de la Suisse, Mss. h. h. XXIa 91, pl. n°s 27 et 44. Burgerbibliothek Bern.*

mètres, cette conduite rejoignait une seconde canalisation d'axe nord-sud (f), en provenance d'un nouveau corps de bâtiment (g). La localisation de ces vestiges est désormais rendue possible à la lumière des fouilles récentes, aboutissant à la restitution du tracé du réseau de canalisations de 1873.

- Quelques années plus tard, entre 1881 et 1882, les fouilles se déplaceront à l'angle sud-est de l'*insula* 12 où seront mises au jour plusieurs salles d'un autre bâtiment, dont une est hypocaustée (h). Partiellement recoupés par les investigations de 1985-1986, ces vestiges ont pu être intégrés dans leur ensemble au plan archéologique actuel du quartier. Il en va de même pour les constructions riveraines vis-à-vis de l'*insula* 18 (i), lesquelles ont probablement été exhumées dans la foulée, en 1882[22]. Ce même quartier connaîtra, en 1888, de nouvelles fouilles de particuliers, révélant une nouvelle série de constructions, parmi lesquelles figure un grand hémicycle (j).

Les recherches *Aux Conches-Dessous* se déploieront également dans les champs sis plus au nord, à l'intérieur de l'*insula* 6 où seront dégagées, entre 1886 et 1896, deux portions de bâtiments intégrés à la trame urbaine (k-l).

Fait notoire, le report au plan archéologique du bâtiment le plus à l'est montrait ce dernier empiétant sur le tracé théorique du tronçon de la voie décumane censée délimiter les *insulae* 6 et 12 (l). Cette «anomalie» du quadrillage urbain s'est vue confirmée par les investigations de 1962-63 et de 1985 qui n'ont livré aucun témoignage du passage d'une telle rue.

Extension de la zone industrielle: les fouilles de 1961-1983

Après une longue accalmie, les fouilles reprendront au gré des constructions qui essaimeront dans ce secteur après sa mutation, au début des années 1960, en zone industrielle. Celle-ci va progressivement se développer entre la voie de chemin de fer et la route cantonale qui mène à Berne, entraînant une succession d'opérations de sauvetage aux délais impartis souvent très courts au regard des surfaces menacées (fig. 7) :

- En 1961, la construction d'un garage motivera une importante campagne de sondages archéologiques à l'intérieur de l'*insula* 18[23].
- L'année suivante, ce sera l'équipement des futurs complexes industriels nord qui viendra menacer tour à tour les vestiges des *insulae* 6, 11 et 12. Les informations fragmentaires récoltées par G. Th. Schwarz lors du suivi de l'ouverture des tranchées pour les nouvelles conduites se révèleront précieuses lors de l'établissement du plan d'ensemble de ces quartiers[24].

[22] C'est de la fouille de l'une de ces deux portions d'*insulae* que proviennent le dodécaèdre en bronze (Inv. 1882/1936) et le masque en ivoire d'un coffret à bijoux (Inv. 1882/1935), deux pièces comptant parmi les fleurons de la collection du MRA. Le contexte de leur découverte ne peut être précisé.

[23] Cf. *infra* FREUDIGER, p. 164.

[24] Plans MRA 1962/107 à 109.

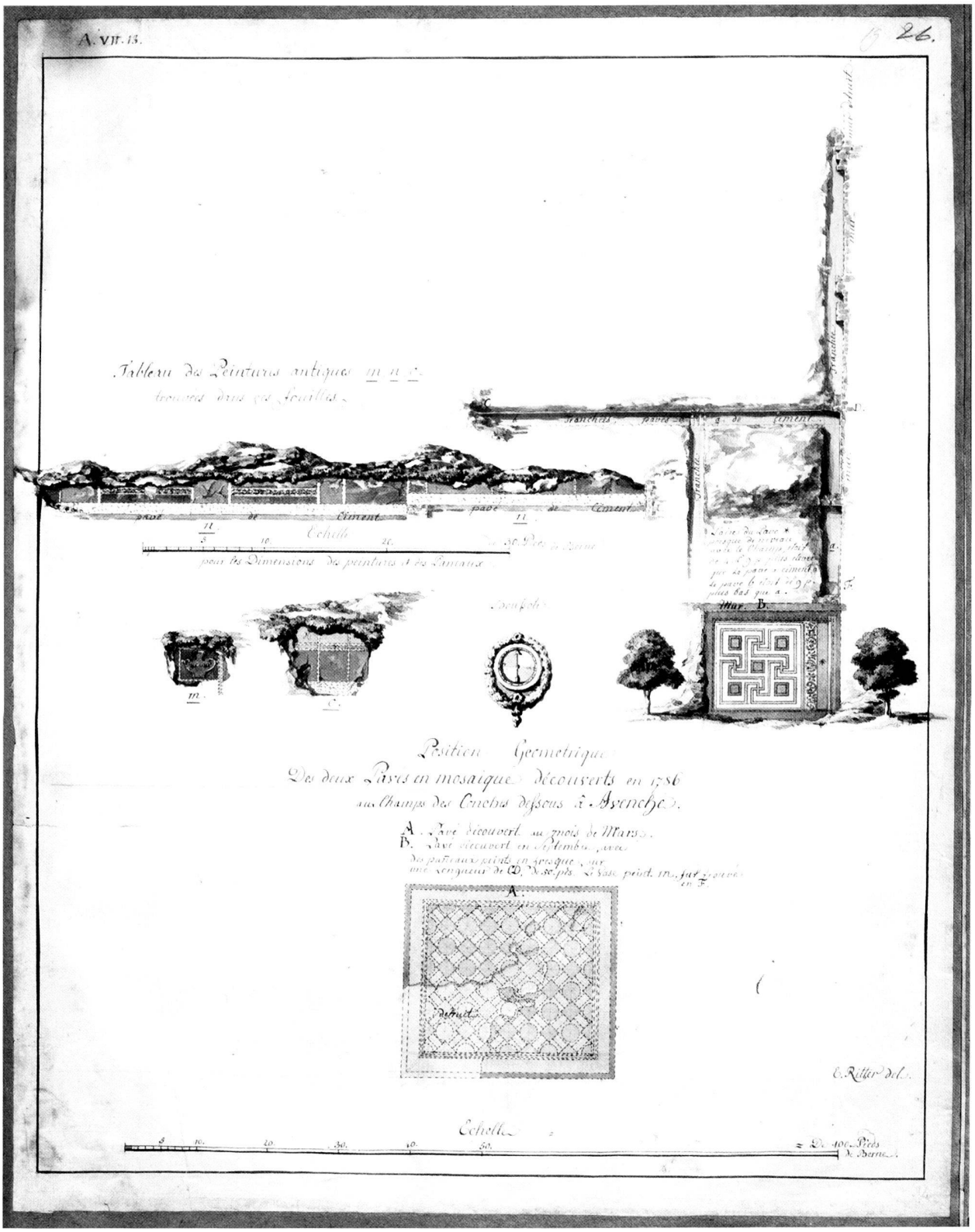

Fig. 6. Aux Conches-Dessous (insula *12 ouest). Plan, coupes et détails des vestiges mis au jour par Lord Northampton et E. Ritter en 1786. E. Ritter, Antiquités de la Suisse, Mss. h. h. XXIa 91, pl. n° 26. Burgerbibliothek Bern.*

– Entre 1962 et 1964, le projet avorté d'implantation de l'usine Technicair S.A.[25], fera néanmoins l'objet d'investigations disséminées dans l'habitat de l'*insula* 6 et dans le secteur artisanal de l'*insula* 6a, sis au nord de l'*insula* 12a[26].

[25] Ce projet fut abandonné puis remplacé quelques années plus tard par celui de l'entreprise Prochimie S.A. qui donna lieu à de nouvelles fouilles complémentaires en 1967-1968; cf. archives MRA, Prochimie 1967-1968, carrés S-T 10, DF 1.

[26] Plan MRA 1963/110. Archives MRA Technicair/Prochimie 1962-1964, carré S 10, DF 1. Cf. Blanc et al. 1995.

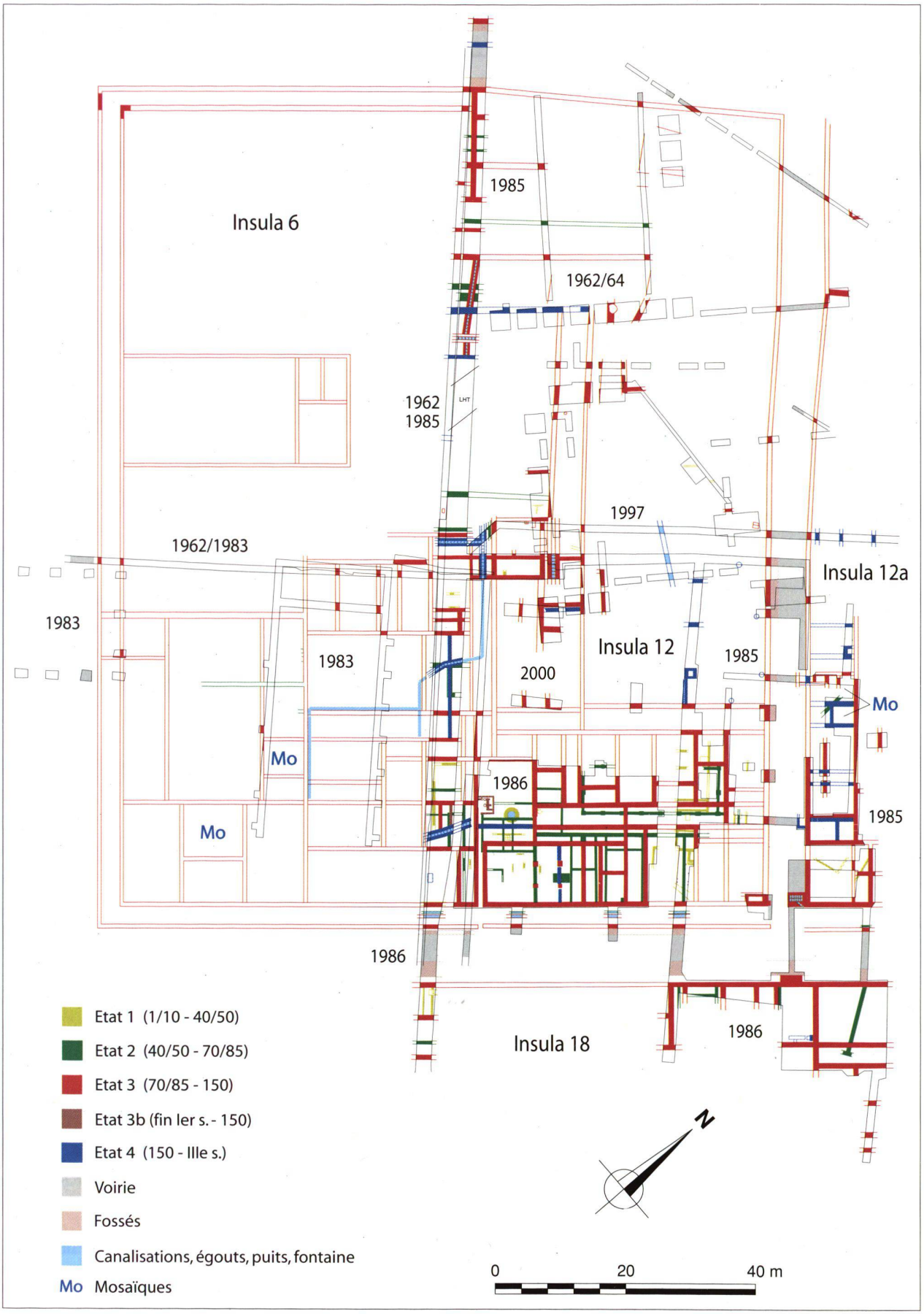

Fig. 7. Plan archéologique des insulae *6, 12, 12a sud-ouest et 18 nord-est. Emprise des fouilles récentes (1962-2000) et vestiges des différentes phases d'occupation (Ier-IIIe s. ap. J.-C.).*

- Entre 1971 et 1973, le projet de construction de l'entreprise Treyvaud Caravanes S.A., se développera au cœur des habitations de l'*insula* 12. Bien que située à l'emplacement des bâtiments abritant les mosaïques anciennement découvertes, l'emprise de ce projet ne fera malheureusement l'objet d'aucune investigation archéologique[27].
- En 1983, les tranchées ouvertes sur le tracé des murs d'une nouvelle halle contiguë au nord des bâtiments Treyvaud de 1971-1973 entraîneront une intervention d'urgence qui se soldera par le prélèvement d'une grande quantité de fragments de peintures murales. La documentation relative à la découverte de murs, de sols et d'éléments de décors pariétaux encore en place reste très sommaire[28]. Les résultats de cette fouille fournissent néanmoins de précieuses indications concernant la localisation d'une partie des locaux du complexe architectural qui abritait les mosaïques et les fresques mises au jour en 1786 dans la partie ouest de l'*insula* 12[29].
- La pose de raccordements électriques effectuée en parallèle à la construction de la halle en question permettra de glaner quelques indications supplémentaires sur la frange nord du quartier et d'obtenir confirmation de l'existence d'un portique de rue délimitant l'*insula* 12 à l'ouest[30].
- Au cours de la même année, la pose d'une seconde ligne électrique dans l'*insula* 12a et la partie est de l'*insula* 18 fera elle aussi l'objet d'un suivi archéologique[31]. Le problème que posait jusqu'ici le calage topographique des vestiges mis au jour lors de cette intervention est désormais résolu, suite aux investigations effectuées en 2001 dans ce même secteur[32].

Les fouilles récentes entre 1985 et 2000

A partir de 1985, la zone industrielle va connaître un nouvel essor avec la construction de nouveaux bâtiments et l'implantation d'un important réseau de canalisations. S'ensuivront une succession de fouilles de sauvetage en surface et en tranchées dont les résultats viendront compléter dans une large mesure nos connaissances sur l'urbanisation des *insulae* 12 et 12a notamment :

- Ces investigations débuteront en automne 1985, dans un climat houleux, après l'interruption forcée des travaux de terrassement liés à la création d'une halle à bateaux avec bureaux, habitation et parkings pour l'entreprise Schacher & co. Entrepris sans préavis archéologique, ces travaux avaient effectivement déjà mis à mal plusieurs vestiges superficiels d'une habitation méconnue de l'*insula* 12a, notamment ceux d'une mosaïque (fig. 47). Les recherches morcelées s'achèveront dans l'urgence au printemps de l'année suivante avec la mise au jour partielle des bâtiments riverains sis au carrefour des *insulae* 12, 12a et 18.
- Durant la même période, le dédoublement du collecteur posé en 1962 et les divers raccordements à ce dernier impliqueront toute une série de relevés sur le tracé des nouvelles conduites, entre la Route Industrielle qui borde la voie de chemin de fer et la route cantonale Lausanne-Berne (fig. 8). Ouverte sur une longueur de près de 260 m, la large et profonde tranchée pour le collecteur principal traversait de part en part les *insulae* 6, 12 et 18, se prolongeant jusqu'à l'intérieur de la zone de l'habitat nord proche de l'enceinte. Les observations, essentiellement d'ordre stratigraphique, aboutiront à l'établissement d'une grande coupe transversale à l'intérieur de ces quartiers, permettant ainsi de suivre, dans les grandes lignes, leur développement respectif (fig. 59, coupe A-A').
- En été et automne 1986, les premières fouilles de surface proprement dites se dérouleront sur l'emprise du projet de construction d'un atelier de la menuiserie Delacrétaz S.A. qui menaçait, sur près de 1'000 m^2, tout le pan oriental de l'*insula* 12. Réalisées dans de meilleures conditions que les précédentes, ces investigations permettront de suivre à la fois l'évolution de l'habitat et celle des techniques de construction, illustrées notamment par de nombreux exemples de la mise en œuvre d'une architecture de terre. Elles favoriseront également la perception de l'organisation du quartier et de son découpage, ainsi que la tentative de restitution en plan de l'une des demeures de l'époque claudienne. Enfin, elles fourniront un document extrêmement précieux pour l'artisanat métallurgique antique avec la mise au jour des restes

*Fig. 8. La grande tranchée d'édilité ouverte en automne 1985 en travers de l'*insula *6 et de l'habitat nord. Vue depuis le sud.*

[27] Selon les renseignements obtenus auprès de H. Bögli, ancien conservateur du MRA, ce projet n'aurait eu qu'un faible impact sur les vestiges du quartier romain, ne nécessitant qu'une surveillance très sporadique des travaux.

[28] Cette documentation, déposée au MRA, a été établie conjointement par J.-P. Dewarrat et V. Légeret, « dépêchés » en urgence pour assurer le suivi de ces travaux. Cf. également les ensembles 83/5522 à 5545.

[29] Parmi la multitude de fragments de fresques polychromes issus des fouilles de 1983, quelques éléments pourraient se rapprocher des peintures dessinées par E. Ritter, cf. fig. 6.

[30] Archives MRA, *Insula* 12, 1983, Ligne EEF, *ins.* 11-12 + S 11-12, DF 1.

[31] Archives MRA, 1983, Carrés S 11-12, DF 1.

[32] Cf. *infra* Morel, Chronique des fouilles archéologiques 2001, Aux Conches-Dessous – *insula* 18 est, p. 271 ; cf. *infra* Freudiger.

Fig. 9. Insula *12, 1986. Vestiges de la portion orientale du quartier. Au premier plan, à gauche, la fosse de bronziers (A 2) installée dans la cour mitoyenne L 39. Vue depuis l'ouest.*

d'une installation de bronziers ayant servi à la fabrication de grandes pièces[33] (fig. 9, A 2).

- Entre 1987 et 1988, la finition des aménagements annexes à la menuiserie sera l'occasion d'achever la documentation et le prélèvement de la cinquantaine d'éléments de la colonnade en molasse du péristyle de la *domus* Est de l'*insula* 12 (fig. 21).
- De nouveaux compléments d'information sur la nature et l'évolution de l'habitat nord seront obtenus en 1993, lors de l'équipement des nouvelles constructions de l'usine Prochimie S.A.[34].
- En 1997, les modifications apportées au réseau d'alimentation en eau de la zone industrielle engendreront une série de relevés et d'observations en tranchée venant compléter le plan des vestiges dans les portions nord des *insulae* 12-12a.
- En 2000 enfin, le projet d'agrandissement du dépôt archéologique extérieur du Musée romain d'Avenches, occupant depuis 1994 le bâtiment des anciennes firmes Delacrétaz et Madel, motivera l'ouverture de trois sondages de contrôle dans le secteur nord méconnu de la *domus* Est de l'*insula* 12.

[33] Cf. *infra* Morel/Chevalley.

[34] Blanc et al. 1995, p. 19-24.

1.2. L'étude et ses limites

L'énumération qui précède, si elle rend bien compte de la multiplicité des investigations et de l'intérêt porté à ce site au cours des trois siècles précédents, peut en revanche être trompeuse en ce qui concerne l'établissement d'une synthèse architecturale, chronologique et évolutive de ces quartiers. Ces diverses interventions morcelées laissent en effet de nombreuses zones cruciales en grande partie inexplorées, ou alors souffrent d'une documentation insuffisante pour tenter de les corréler avec d'autres secteurs exploités de manière plus approfondie.

Un tel constat fixe donc les limites de cette approche architecturale et urbanistique qui se base principalement sur les données récoltées dans la *domus* Est de l'*insula* 12. Bien qu'incomplètement explorée, cette maison est cependant la seule unité à avoir fait l'objet d'une fouille de surface méthodique ayant permis la récolte de bon nombre d'informations tant sur les techniques de construction que sur l'agencement et l'évolution de l'habitat. Par ailleurs, la reprise et l'intégration des données anciennes autorisent une proposition de restitution du plan d'ensemble de ce quartier, quand bien même celui-ci n'a été exploré qu'au tiers environ de sa surface globale.

Beaucoup plus fractionnées et ponctuelles, les investigations menées dans les autres secteurs fournissent néanmoins plusieurs éléments de comparaison pour le développement de la voirie et des unités adjacentes.

1.3. Topographie et stratigraphie

L'obtention d'une grande coupe en travers de trois *insulae* entières (6-12-18) et d'une partie de l'habitat périphérique nord constitue un précieux document stratigraphique de référence pour l'urbanisation de ces quartiers excentrés (fig. 59). Elle témoigne également de leur déploiement par paliers successifs suivant le double pendage régulier des limons morainiques de la plaine (environ 2 %) en direction du nord et de l'est. Au cours des siècles, l'évolution du site a connu la mise en place d'importants remblais de nivellement qui, tout en respectant une configuration en terrasses et demi-terrasses, ont progressivement rehaussé l'ensemble des niveaux de circulation. Ceux des quartiers sud (*insulae* 12 et 18) et de la voirie les desservant ont ainsi été surélevés de plus de 2 m au terme des différents programmes architecturaux qui ont jalonné leur histoire. En revanche, dans la partie nord, apparemment plus tardivement colonisée, l'épaisseur des niveaux archéologiques est moindre.

Ce phénomène de superposition du bâti s'accompagnant presque à chaque fois d'un rehaussement du niveau de marche facilite, dans une certaine mesure, la lecture stratigraphique des événements. En l'occurrence, ce sont les remblais ayant précédé chaque nouvelle phase de construction qui servent de fil directeur principal pour suivre le processus d'urbanisation de ces quartiers (fig. 60, coupe B-B' et 61, coupe C-C').

Certaines restrictions découlent cependant en partie du mode d'intervention en tranchée dicté par les travaux de génie civil et qui plus est, dans un sous-sol passablement bouleversé par les fouilles des récupérateurs de matériaux et les conduites modernes. Par ailleurs, le remaniement des couches supérieures, notamment par les travaux agricoles qui les ont parfois entièrement occultées, laisse un flou persistant en ce qui concerne la nature et la chronologie des ultimes occupations du site.

1.4. Chronologie

De telles contraintes ont affecté l'analyse stratigraphique ainsi que le prélèvement du mobilier, précarisant en certains points le cadre chronologique proposé. Celui-ci est établi d'après un nombre relativement restreint de lots céramiques homogènes comparativement à la grande quantité de mobilier prélevé[35]. Parmi les quelque 26 monnaies récoltées, rares sont celles dont l'insertion stratigraphique permet de préciser les fourchettes de datation céramologiques. Cependant, l'analyse dendrochronologique effectuée sur les pilotis servant d'assise à certaines maçonneries des *insulae* 6 et 12 fournit ponctuellement de précieuses références pour l'approche évolutive de ces quartiers.

L'ensemble de ces marqueurs chronologiques a permis l'établissement des horizons d'occupation au sein desquels prennent place les événements archéologiques qui caractérisent les phases de développement de ces quartiers. Les indices de datation[36] qui accompagnent la présentation des différentes unités se retrouvent résumés à l'intérieur d'un tableau synoptique (fig. 58).

Les récentes recherches ont ainsi mis en évidence quatre états principaux qui s'échelonnent entre le début du Ier s. et le milieu du IIIe s. ap. J.-C.

2. L'*insula* 12

Les traces de la première fréquentation du site remontent à l'époque romaine. A l'exception de quelques modestes tessons d'aspect protohistorique non datés, aucune trace d'une occupation pré-romaine n'a en effet été décelée, en dépit du fait que la plupart des récentes investigations ont atteint le terrain naturel.

Partie intégrante du tissu urbain, ce quartier n'en possède pas moins un découpage singulier, dans la mesure où il se trouve directement accolé à l'îlot sis au nord, l'*insula* 6. Peut-être en raison de leur situation excentrée et limitrophe, ces deux quartiers resteront juxtaposés tout au long de leur occupation, sans qu'aucune rue ne vienne les séparer, au contraire des *insulae* occidentales voisines (fig. 1 et 3). En outre, si les installations initiales des premières décennies de notre ère s'inscrivent déjà dans le schéma orthogonal de la ville, la limite orientale de l'*insula* 12 reste encore floue. Ce n'est semble-t-il qu'à l'époque claudienne que le quartier est véritablement régularisé : avec la création d'une voie nord-sud qui le délimite à l'est, sa longueur est en effet portée à 99 m, la rapprochant des dimensions des autres îlots qui oscillent entre 102 et 106 m. C'est à l'intérieur du cadre ainsi défini que vont se développer les nouvelles demeures, en architecture mixte, d'abord, puis entièrement maçonnées, à la faveur d'importants programmes d'urbanisme qui affecteront également la voirie et les autres quartiers adjacents. Deux unités architecturales ont jusqu'à présent pu être clairement identifiées, les *domus* Est et Ouest, séparées par une ruelle d'abord, puis par un étroit passage ou *ambitus*[37]. Le flou persiste encore sur leur extension nord en l'absence de voirie séparant ce quartier de l'*insula* 6.

2.1. Etat 1 : Les habitations augusto-tibériennes

Les investigations en profondeur sous les vestiges des *domus* de l'*insula* 12 ont fourni les témoignages les plus éloquents de la première occupation de ce secteur, en dépit du caractère disséminé des structures repérées au sommet des limons naturels. Ces restes de constructions légères, en terre et à ossature de bois pour la plupart, illustrent bien les spé-

[35] Cf. *infra* Castella.

[36] Afin de ne pas surcharger inutilement le texte, nous avons choisi de ne pas faire figurer systématiquement le numéro des ensembles sur lesquels reposent les datations proposées. On en trouvera le catalogue détaillé dans la documentation de terrain déposée aux archives du MRA (Ensembles AV 85/5751 à 5840, 5842 à 5997 ; AV 86/5998 à 6110, 6151 à 6303, 8756 ; AV 97/10244 et AV 2000/11065 à 11067).

[37] La position de l'*ambitus* par rapport à la longueur de l'*insula* interdit la restitution de trois parcelles de largeur identique.

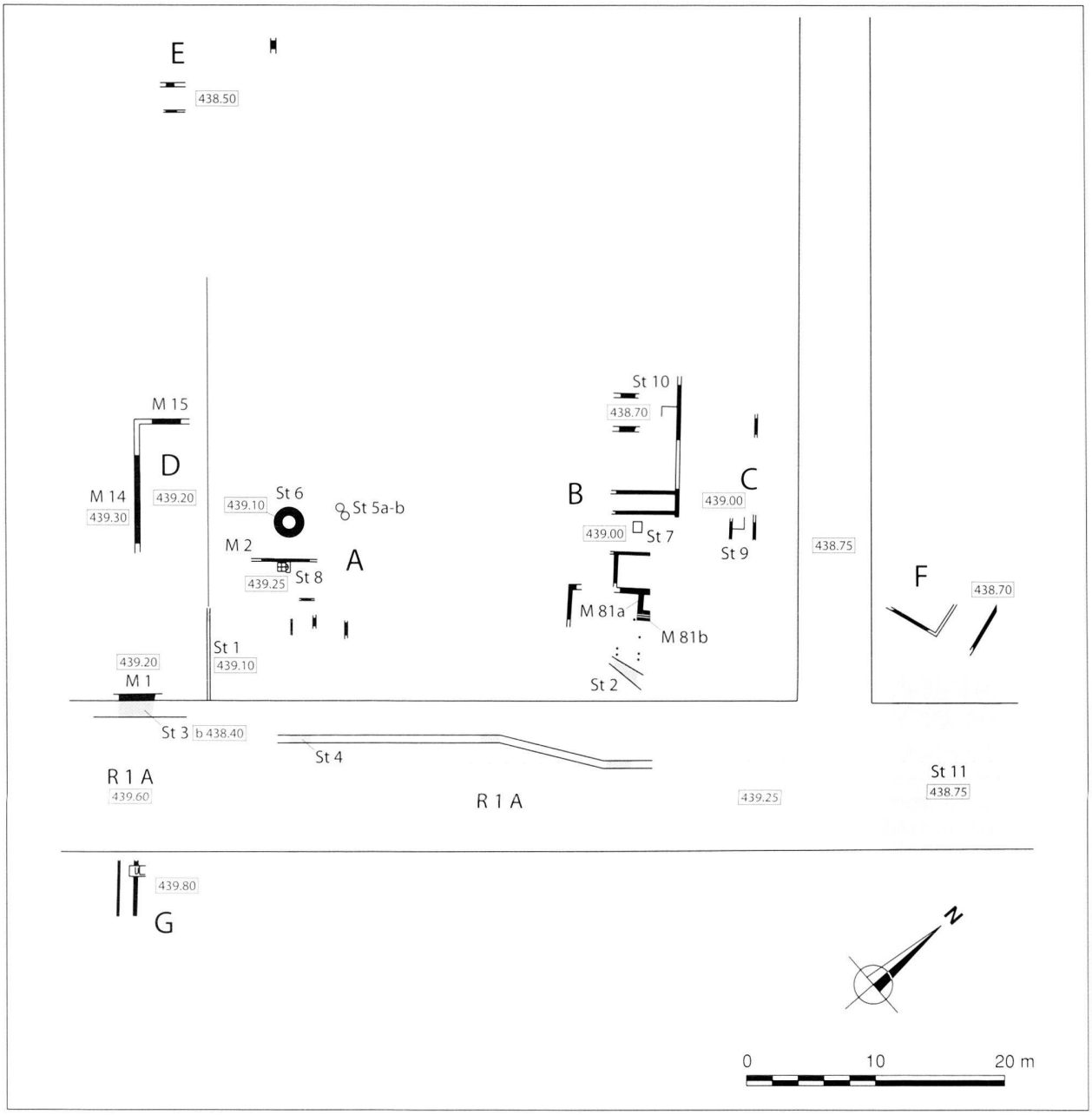

Fig. 10. Plan schématique des vestiges de l'état 1 dans les insulae *12, 12a sud-ouest, 18 nord-est et la voirie (1/10-40/50 ap. J.-C.).*

cificités techniques des habitations des débuts d'*Aventicum*, à l'instar des vestiges de l'époque augustéenne mis au jour dans les *insulae* 15 et 20. Contemporaines de ces derniers, les premières installations excentrées de l'îlot 12 s'intègrent elles aussi dans la trame orthogonale citadine (fig. 10).

Un quartier aux limites floues

Le cadre dans lequel s'inscrivent les premières constructions n'est pas clairement défini :

- Pour cette période, nous ne connaissons avec certitude que la limite sud du quartier, matérialisée par le fantôme d'un premier mur de façade ou d'enclos sis en bordure de la chaussée primitive qui sépare les *insulae* 12 et 18 (fig. 10, M 1).
- Dans la partie est, l'absence de voirie rend la limite originelle incertaine. Nous constatons cependant que l'orientation des négatifs de parois de terre (F) repérés dans l'*insula* 12a voisine est divergente, axée en fonction du tracé de la route menant au port de rive, laquelle remonte aux premières années de l'existence de la ville romaine[38]. Cela suppose un découpage prédéfini de ces deux secteurs, avant même la création d'un *cardo* qui survient à la phase suivante. Cette hypothèse semble confirmée par l'inter-

[38] La création du port de rive est dendrochronologiquement datée des années 5/6 ap. J.-C. Cf. Blanc et al. 1995, p. 13.

ruption de la chaussée primitive de la rue longeant l'*insula* 12 au sud, plus ou moins à la hauteur du futur carrefour (R 1A) : au-delà de ce dernier, ne subsiste en effet qu'un niveau de circulation réduit à sa plus simple expression, à savoir un mince horizon de gravier et de galets épars dépourvu de fossés latéraux (St 11).
- Nous admettons *a priori* une limite occidentale du quartier fixée d'emblée par la rue repérée dans les années 1970 et 1980 (fig. 7), malgré le fait que celle-ci n'ait été observée que superficiellement.
- Le doute subsiste également pour la délimitation nord de l'*insula* 12 en raison de l'absence de voirie.

La question du parcellaire initial

Dispersés sur plus de 200 m², les quelques vestiges mis au jour appartiennent manifestement à plusieurs unités d'habitat dont l'état fragmentaire empêche l'établissement d'un plan d'ensemble. De même, le flou qui persiste sur les limites d'extension de ce quartier à cette période rend aléatoire toute recherche relative à la grille modulaire ayant servi de canevas aux premiers lotissements.

Un fossé-limite?

A défaut, nous nous contenterons de mentionner la présence, à l'emplacement de la ruelle séparant les deux *domus* de la phase suivante, d'un fossé en cuvette, profond d'une quarantaine de centimètres pour autant de largeur, tapissé d'argile et au remplissage organique (fig. 10, St 1). Interprété comme une possible canalisation, ce fossé pourrait matérialiser une première limite de parcelle, laquelle aurait été reprise et maintenue au cours des phases ultérieures, moyennant quelques faibles variations dans le sens est-ouest. De plus, aucune structure rattachée au premier état ne semble venir recouper le tracé virtuel du fossé-limite présumé. Deux autres indices sont en outre susceptibles de venir étayer cette hypothèse :
- Il s'agit en premier lieu du changement de comportement des fossés de la voirie qui s'opère à hauteur de la limite de parcelle présumée et qui a une incidence sur la largeur de la première chaussée du *decumanus* sud R 1 (St 3 et 4).
- C'est ensuite la différence dans le mode de construction, constatée entre les vestiges maçonnés d'un bâtiment (D) sis à l'ouest du prolongement théorique[39] du tracé du fossé St 1 et ceux des constructions plus modestes en terre et en bois de la partie orientale (A-C). Pour troublante qu'elle soit, cette distinction architecturale n'est pas implicitement synonyme de subdivision parcellaire ; elle peut tout aussi bien être fortuite, compte tenu d'un champ d'investigation fort restreint et de l'état grandement lacunaire du plan archéologique qui en découle.

Formulés avec réserves, les arguments avancés parlent en faveur d'un découpage parcellaire fixé dès l'implantation des premières constructions, suivant l'exemple de l'*insula* 13 dont la parcellisation initiale a été respectée durant toute l'évolution du quartier[40].

La mise en chantier

Le relief peu accidenté du terrain n'a pas nécessité ici de gros travaux de terrassement. Les premières constructions ont pris place au sommet d'un remblai de faible épaisseur (10-30 cm) destiné à corriger le léger pendage de la plaine vers le nord-est. Ces matériaux limoneux renferment localement des amoncellements argileux, probables résidus de l'édification des parois en terre, des poches charbonneuses ainsi que des lambeaux épars de sols de terre battue, témoins des activités de chantier du premier état (fig. 59 à 61).

Les constructions éparses du secteur est

La plupart des vestiges des premières constructions sont apparus disséminés sous l'emprise de la *domus* Est à péristyle. Cette impression de dispersion et d'absence de cohérence dans leur plan pourrait laisser croire à la destruction massive d'un habitat primitif de plus grande envergure au moment de l'édification de la *domus* claudienne. Tel n'est pas vraiment le cas, même si l'on a pu constater que les travaux de terrassement avaient localement porté atteinte à ces vestiges. En effet, les données du terrain tendent plutôt à démontrer que le secteur était en grande partie occupé par des espaces à ciel ouvert dont les niveaux de circulation fortement oxydés ont pu être suivis sur de larges portions. C'est donc en marge de ces vastes zones à l'air libre que s'est développé de manière disséminée un habitat léger qu'arbitrairement nous avons subdivisé en trois unités (fig. 10 A-C). La plus grande portion dégagée est celle de l'unité B qui se déploie sur une vingtaine de mètres au nord d'une cour s'ouvrant côté rue. Par ailleurs, il n'est pas exclu que les quelques vestiges regroupés sous l'unité C fassent partie du complexe B.

Les vestiges de ces constructions trahissent un mode architectural sensiblement analogue, comprenant un bâti à ossature de bois et à minces parois de terre recouvertes d'un simple enduit de protection. Ces murs délimitent une série de locaux dont la surface reste indéterminée. Les dimensions reconnues oscillent entre 1,20 m et 3 m. L'agencement interne est relativement sommaire, avec de simples sols de terre battue localement chaulés. Certaines pièces ont été cependant équipées de foyers culinaires en dalles de terre cuite soigneusement aménagés (St 7 à 10). Les espaces non bâtis contigus à ces modestes habitations ont été en partie annexés pour être transformés en cours engravillonnées. Celles-ci ont été réservées non seulement à des usages domestiques, comme l'indiquent la présence de deux fosses-dépotoirs (St 5a-b) et d'un puits (St 6) à proximité de l'unité A, mais également à des activités artisanales : la récolte de plusieurs scories de fer portant les traces de parois

[39] Les observations stratigraphiques ne peuvent confirmer l'éventuelle extension nord de ce fossé qui a pu être occultée par les aménagements postérieurs.

[40] Cf. Morel 1993.

de four atteste en effet l'existence d'une forge au voisinage des unités A et D[41]. Ce témoignage amène donc à penser que certaines de ces constructions ont également pu revêtir un caractère utilitaire en relation avec l'artisanat.

Le bâtiment riverain ouest

La bande de terrain explorée à l'ouest du fossé St 100 a révélé deux autres portions d'unités apparemment distantes de plus d'une vingtaine de mètres (fig. 10, D-E). La vision furtive que l'on a de cette zone donne également l'impression d'une emprise relativement restreinte des constructions primitives. La nature des vestiges de l'unité D, dont il a été précédemment question au sujet du découpage parcellaire, évoque toutefois un bâtiment de plus grande ampleur que les habitations des secteurs nord et est (M 14 et 15).

Nous n'en connaissons malheureusement qu'une partie de l'un de ses locaux, de plus de 10 m de longueur, délimité au nord et à l'ouest par des murs porteurs aux fondations maçonnées, larges de 0,45 m (fig. 14). Sans connexion directe avec ces derniers, le fantôme de mur apparu sous les fondations de la façade de la phase suivante devait très probablement constituer la fermeture méridionale de ce bâtiment riverain (fig. 10, M 1 et fig. 60).

Le témoignage d'une décoration soignée

La fouille partielle de ce local a révélé, outre les restes d'un sol de terre battue et les traces d'une élévation en briques crues sur solins maçonnés, des éléments architecturaux peints à imitation de marbre jaune et rouge accrochés à un support de mortier au tuileau[42]. Plutôt que d'un décor pariétal, ces fragments pourraient provenir du revêtement d'un édicule, peut-être un laraire. Quelle que soit l'appartenance de ces moulures, elles témoignent non seulement de la richesse de l'ornementation à l'intérieur de ce bâtiment, mais aussi d'une influence romaine déjà bien marquée. Cela ne fait qu'accentuer la différence entre cette habitation et les constructions légères de la partie orientale.

Deux ensembles distincts

Ces observations d'ordre architectural et ornemental pourraient, par conséquent, laisser supposer que la maison riveraine D était, toute proportion gardée, d'un standing un peu plus élevé que les autres unités de la partie orientale du quartier. Ces dernières ne peuvent cependant pas être toutes considérées comme de simples annexes utilitaires et domestiques de cette demeure, uniquement d'après l'aspect plus rudimentaire de leurs vestiges. Privilégiant toujours l'hypothèse du fossé St 1 comme limite parcellaire, nous envisagerions plutôt, d'après les quelques indices récoltés, une propriété occidentale dont la demeure se serait développée, côté ville, en bordure méridionale du quartier, tandis qu'à l'arrière, une série de dépendances, auxquelles pourraient appartenir les bribes de cloisons de terre de l'unité E, auraient été séparées du corps principal sud par une vaste cour médiane. Cette propriété aurait ainsi côtoyé une parcelle orientale occupée par un ou plusieurs lotissements réservés à des habitations plus modestes. Compte tenu des nombreuses incertitudes qui planent sur le découpage initial et l'organisation intérieure du quartier, il n'est guère possible de s'aventurer plus avant dans les conjectures.

Matériaux et techniques de construction

Plus ou moins bien conservés, ces vestiges clairsemés fournissent néanmoins de précieux compléments sur l'équipement des premières habitations de la ville où prédominent la terre et le bois. Certains exemples offrent ici quelques variantes de ce mode de construction en architecture mixte.

Les cloisons légères

Arasés lors des chantiers de la phase suivante, la plupart des murs de cet habitat ne subsistent qu'à l'état de fantômes. L'empreinte laissée par leurs fondations, souvent très peu profondes, témoigne cependant de parois étroites dont la largeur varie entre 15 et 30 cm. Cette différence d'épaisseur n'est pas forcément significative de la fonction des murs, porteurs ou simples cloisons internes. Ainsi, dans le cas de l'unité A, le mur de façade jouxtant la cour avec puits n'est large que d'une vingtaine de centimètres à peine (fig. 10, M 2).

Les négatifs de ces parois correspondent généralement à ceux des poutres disposées horizontalement pour servir de support à un dispositif à colombages. Ces sablières basses sont aménagées soit sur un solin de pierres sèches, soit à même le sol.

L'identification des matériaux issus du démantèlement de ces parois et recyclés dans les remblais de nivellement de l'état 2 permet de restituer des élévations à colombages avec hourdis de briques crues (adobe) ou de torchis sur clayonnage d'argile. Certains éléments de clayonnage pourraient toutefois provenir de la démolition de plafonds.

Ces remblais ont également livré plusieurs éléments de parois en terre qui comportaient encore l'enduit pariétal assurant la protection de ce type d'élévation. Les fragments prélevés signalent un simple revêtement de mortier de chaux, badigeonné d'un lait de chaux en surface et doté de stries d'accrochage en chevrons au revers[43].

Le cas particulier de la construction d'angle en adobe M 81

Le seul exemple d'élévation en terre conservée provient de l'unité B, avec les murs en adobe de l'angle d'un petit local annexe ou appentis, large de 1,40 m et détruit par incendie. Ces parois ont en effet préservé leurs briques crues sur trois à quatre assises plus ou moins intactes, où l'on dénote l'absence d'enduit pariétal (fig. 11 et 12). Première particularité, les murs sont dépourvus de fondations et prennent ici directement appui sur le niveau de circulation en terre battue contemporain, sans autre forme d'amé-

[41] Ensemble 86/6081. Ces scories, comme le reste des déchets métallurgiques issus de ces fouilles, ont été soumises à V. Serneels pour un premier examen.

[42] Ensemble 86/6004.

[43] Ensembles 85/5810 et 5826.

nagement. En outre, ces deux murs possèdent des dimensions et un appareil sensiblement différents, alors qu'ils sont liés:

- Le muret de fermeture latérale M 81b a une largeur de 0,30-0,32 m et ne porte pas de traces d'une architecture à pans de bois (fig. 11). Il est dépourvu de sablière basse et ses trois assises de briques crues sont appareillées de la manière suivante: les briques des deux assises inférieures ont des dimensions de 30 x 15 x 6-7 cm, correspondant au module lydien préconisé par Vitruve; elles sont disposées en boutisses parpaignes, tandis que le lit supérieur conservé est constitué d'une rangée de carreaux, de 30 x 30 x 15 cm disposés à plat (fig. 13). Une argile plus humide et plus organique a été utilisée pour les joints dont l'épaisseur varie entre 0,3 et 2 cm.
- La fermeture sud M 81a est interprétée comme mur-bahut pour une élévation à pans de bois. Ce mur bas présente un dispositif tout à fait singulier: d'une largeur totale de 0,82 m à sa base, il se compose de deux parois de briques crues carrées, de 34 cm de côté et posées à plat, qui enserrent un blocage formé de deux poutres horizontales de 14 cm de large pour une hauteur de 6-7 cm (fig. 12). Celles-ci sont séparées par un lit de briques crues intercalaire. L'assise supérieure des parois marque un rétrécissement avec la mise en oeuvre de briques de 30 cm de côté, du type *« tetradoron »*.
- La jonction des murs, mal conservée, laisse cependant deviner la présence d'un poteau cornier placé dans l'axe des poutres de M 81b et pris dans le blocage de l'angle (fig. 13). L'aménagement de ce dernier a dû nécessiter un assemblage particulier, comme en témoigne le vestige d'une brique posée de chant.

Sans parallèle précis à notre connaissance, cet agencement peut être interprété comme le socle d'une élévation plus étroite, à colombages et en adobe. C'est du moins ce que semblent indiquer les matériaux pris dans la démolition de ce local et parmi lesquels se distinguent plusieurs modules de briques, ainsi que de nombreuses traces de bois calcinés. Ces observations n'écartent pas entièrement l'hypothèse d'un support pour le réseau de poteaux d'un couvert. Il n'empêche que la disposition des deux sablières basses ainsi superposées indique un mode de construction pour le moins complexe. De plus, quel que soit l'agencement de son élévation, ce soubassement apparaît surdimensionné au regard de l'exiguïté du local qu'il équipait.

Fig. 11. Insula *12, 1986. Vestiges du mur d'angle en briques crues M 81a-b de l'unité B (fig. 10). Etat 1 (1/10-40/50 ap. J.-C.).*

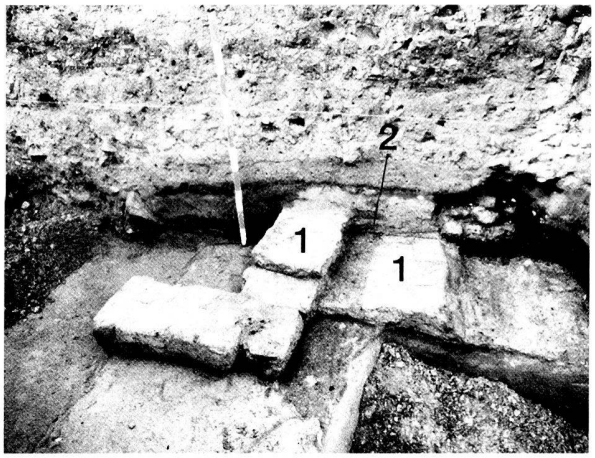

Fig. 12. Insula *12, 1986. Les murs M 81a et 81b de l'unité B en cours de démontage. Mise en évidence de l'appareil du mur-bahut M 81a avec sa double paroi en briques crues (1) enserrant un assemblage de poutres horizontales calcinées (2). Etat 1 (1/10-40/50 ap. J.-C.). Vue depuis le sud-ouest.*

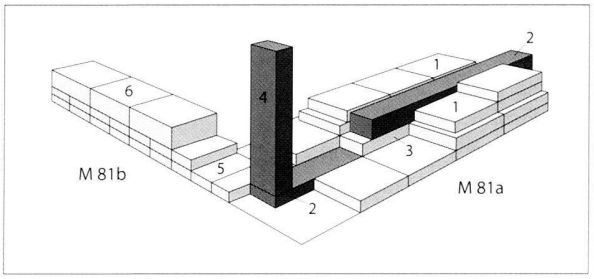

Fig. 13. Insula *12, 1986. Restitution schématique de l'appareil du mur d'angle M 81a-b de l'unité B (cf. fig. 10). 1: double rangée de briques crues carrées (*tetradoron*). 2: poutres horizontales et lit de briques crues intercalaire (3). 4: poteau d'angle (cornier). 5: assises inférieures de briques « lydiennes » disposées en boutisses parpaignes. 6: lit de carreaux disposés à plat.*

Le premier témoignage de l'usage de la maçonnerie

Les bâtisseurs du bâtiment ouest D ont eu recours à la maçonnerie pour les soubassements de murs très vraisemblablement porteurs. Pour ce faire, des fondations en boulets morainiques, larges de 0,50 m et incluant des déchets de taille de pierres calcaires et de molasse, ont été coulées en tranchée étroite à faible profondeur (0,30 m). Dotées d'un ressaut unilatéral, elles servent d'appui à une élévation de trois assises de moellons de calcaire hauterivien soigneusement appareillés et jointoyés au mortier de chaux (fig. 14).

Fig. 14. Insula *12, 1986. Le solin maçonné M 14 de l'unité ouest D (fig. 10). Etat 1 (1/10-40/50 ap. J.-C.). Vue depuis le sud.*

Aucune trace de sablière basse n'est réellement perceptible au niveau de leur arase relativement plane. En revanche, les matériaux argileux présents dans la démolition de ce local supposent la poursuite d'une élévation en terre à partir de ce socle maçonné.

Les toitures

Hormis le cas du bâtiment ouest D pour lequel les fragments de *tegulae* et d'*imbrices* observés dans ses niveaux de démolition semblent attester une couverture de tuiles, les débris de terre cuite associés à l'occupation du secteur oriental se retrouvent essentiellement à la périphérie des foyers et proviennent manifestement de leur démantèlement partiel. Les autres éléments de *tegulae* épars ne sont certainement pas représentatifs du mode de couverture utilisé pour les constructions plus modestes de ce secteur. Par ailleurs, les dépôts organiques et cendreux jonchant certains sols des locaux orientaux renferment plusieurs nodules argileux rubéfiés portant les empreintes de branchages ou de baguettes. Ils pourraient appartenir aux éléments de clayonnage de toitures plus légères, édifiées à l'aide de matériaux végétaux mélangés à de la terre.

Les foyers

Les trois foyers en dalles de terre cuite clairement identifiés dans le secteur oriental sont de dimensions plus ou moins analogues et vraisemblablement tous à usage domestique (fig. 10, St 7 à 9). Deux d'entre eux se trouvent directement accolés à une paroi. Le foyer à niche St 8 de l'unité A, seul exemplaire demeuré quasiment intact, témoigne du soin apporté à ce type d'installation (fig. 15) : disposé le long de la paroi M 2 du local et prenant assise sur un mince radier de galets, il possède un dallage formé de quatre carreaux de terre cuite qui déterminent une aire de feu de 0, 60 m de côté. Quelques fragments de tuiles disposés de chant signalent l'existence d'une bordure. Sa niche, profonde d'une vingtaine de centimètres, est également équipée de carreaux coupés à dessein. Conservée sur une hauteur de 10 cm, sa paroi semi-circulaire est construite à l'aide de fragments de *tegulae* liés par une argile fortement rubéfiée. Les restes d'ossements animaux issus des rares épandages cendreux résultant de son activité parlent en faveur d'un foyer culinaire.

Un massif empierré quadrangulaire, de 1,40 m de côté, est apparu dans l'unité B nord : avec ses galets rougis et éclatés, il pourrait constituer l'infrastructure d'une quatrième aire de feu plus importante que les précédentes (fig. 10, St 10).

Les aménagements hydrauliques

Le puits St 6 découvert dans la cour ou arrière-cour de l'unité A illustre le mode d'approvisionnement en eau des débuts de l'occupation du quartier, en l'absence probable d'un équipement hydraulique collectif pour ces premières habitations excentrées. Il fait partie de la quarantaine de puits actuellement recensés sur l'ensemble du site avenchois, toutes périodes confondues. Les nombreuses nappes d'eau souterraines ont permis à ce type d'installations de pallier ou de compléter une alimentation régie par un sys-

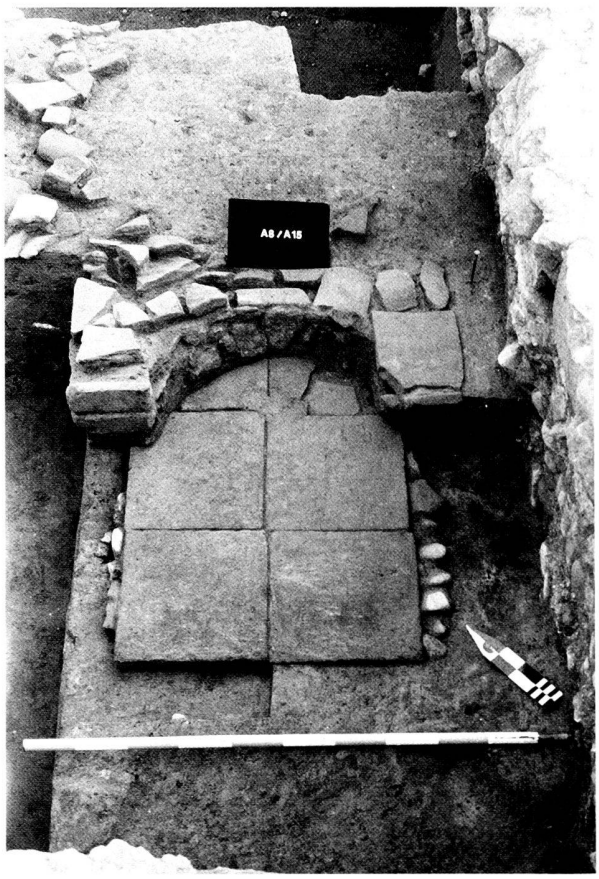

Fig. 15. Insula *12, 1986. Le foyer culinaire en dalles de terre cuite et à niche St 8 de l'unité A (fig. 10). Etat 1 (1/10-40/50 ap. J.-C.).*

tème d'aqueducs. En plus d'une fonction purement domestique, ces puits ont également desservi les ateliers des secteurs artisanaux, tels ceux des quartiers nord-est 6a et 12a[44], à l'intérieur desquels on dénombre pas moins d'une douzaine de puits. En l'occurrence, celui de l'unité A a peut-être pourvu à la fois aux besoins domestiques et aux activités artisanales voisines qu'attestent les scories de fer mises au jour.

Du point de vue technique, l'implantation de ce puits à une profondeur de 3,20 m par rapport au sol de la cour a nécessité l'ouverture d'une très large fosse, de près de 6 m de diamètre, pour atteindre le sommet de la nappe phréatique. Les matériaux limoneux d'extraction ont servi au remblaiement de la fosse après l'édification d'une épaisse couronne, de 0,70 m de large, qui délimite une cavité circulaire de 1 m de diamètre (fig. 16). Son appareil de pierres sèches prend assise sur un dallage de grès non jointif qui constitue également le fond du puits, ici dépourvu de cadre de bois.

Exceptés l'hypothétique canalisation collectrice St 1 et les fossés de voirie qui bordent la première chaussée R 1 (fig. 10, St 3 et 4), nous ne possédons guère d'indices sur le système d'évacuation des eaux. On peut toutefois supposer que celui-ci a été réalisé sans véritable plan directeur, mais plutôt en fonction des besoins et de manière relativement sommaire au moyen de canalisations en bois ou de simples fossés à ciel ouvert, à l'image de celui repéré au sud de l'unité B (St 2) et qui semble s'écouler en direction du fossé de voirie St 4.

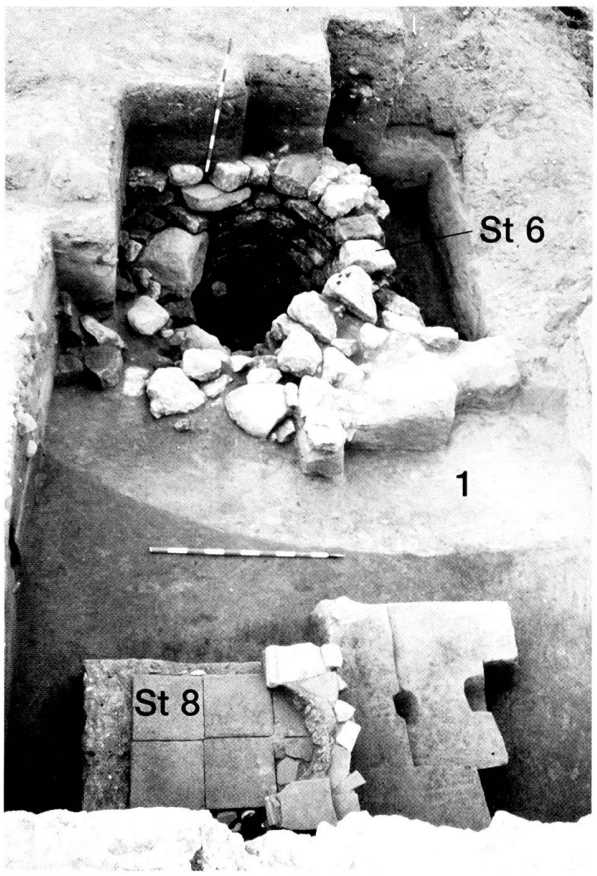

Fig. 16. Insula *12, 1986. Le puits St 6 de la cour de l'unité A (fig. 10). 1 : fosse d'implantation du puits. Etat 1 (1/10-40/50 ap. J.-C.). Vue depuis le sud.*

Eléments de datation[45]

Le rare mobilier céramique datant issu des couches de remblai préparatoires permet de situer les débuts de la colonisation du quartier dans la première décennie de notre ère[46]. Les ensembles directement rattachés aux niveaux d'occupation de cet habitat, lesquels renferment quatre monnaies, toutes augustéennes[47], corroborent le rattachement de ces constructions à la première phase d'urbanisation de la ville; le matériel issu du comblement du puits St 6[48] et des couches de démolition mises en remblai pour l'étape suivante permettent d'estimer la durée d'utilisation de ces habitations jusqu'aux environs des années 40-50 ap. J.-C. (fig. 58).

2.2. Etat 2 : La *domus* Est à péristyle de l'époque claudienne

L'essor que connaît la cité durant la période claudienne est vraisemblablement à l'origine de la structuration du quartier : son découpage se précise avec la création d'une rue venant le délimiter à l'est (fig. 17, R 2A), tandis que la réfection de la voirie sud prévoit l'aménagement d'un portique longeant la façade de l'îlot. Sa régularisation va de pair avec la mise en place d'un programme architectural privé qui constitue l'un des temps forts de l'histoire de l'*insula*. Cette évolution est caractérisée en l'occurrence par l'édification de deux demeures en architecture mixte, séparées par une ruelle.

La *domus* la mieux connue s'étend sur plus de 1'100 m² dans la partie orientale du quartier. Partiellement dégagée, elle offre cependant l'un des meilleurs exemples des premières grandes demeures établies dès cette époque sur le site : d'inspiration méditerranéenne, son plan centré sur une cour intérieure à péristyle reflète une urbanisation nettement sous influence romaine.

La nature de ses vestiges témoigne de la persistance d'une architecture légère mettant en œuvre la brique crue pour des élévations à colombages ; l'usage de la maçonnerie semble encore exclusivement réservé aux soubassements des murs porteurs et de façade. Le recours à la tuile pour les toitures semble en revanche se généraliser. Cet exemple d'architecture mixte marque une étape de transition vers les maisons entièrement maçonnées de la phase suivante.

[44] Cf. Blanc et al. 1995, p. 5-36.

[45] Cf. *infra* Castella, p. 68-70.

[46] Ensembles 86/6153, 6160 et 6217.

[47] Ensembles 86/6081, 6155, 6156 et 6226. Cf. *infra* Frey-Kupper, cat. n°s 1 à 4.

[48] Ensembles 86/6219 à 6224. Cf. *infra* Castella, pl. 3-6 (cat. n°s 38, 41 à 43, 68, 69, 74, 76, 78, 102).

Insertion au plan et extension

La *domus* s'inscrit dans une parcelle délimitée à l'est par le nouveau *cardo* R 2A et à l'ouest par une ruelle, large de 2,60 m, débouchant sur le *decumanus* sud R 1B (fig. 17, L 21). Le corps principal et son annexe occidentale se déploient en façade sud sur toute la largeur du lotissement, soit 43,80 m (146 pieds), équivalant à un peu moins de la moitié de la longueur totale du quartier.

A l'intérieur de ce découpage, la maison se développe sur une longueur de plus de 25 m. Située hors emprise du projet, l'aile censée fermer la cour-jardin à péristyle au nord (g) n'a pu être explorée et l'extension du bâti dans cette direction reste problématique. Les quelques sondages réalisés dans la partie septentrionale n'ont révélé aucune trace d'habitat, de ruelle ou d'*ambitus*, tendant à exclure l'existence d'une autre demeure indépendante sise à l'arrière de la *domus* Est.

En dépit du caractère lacunaire des observations, nous pouvons envisager, avec réserves, une seule et même propriété s'étirant sur toute la largeur de l'îlot avec près de 2'500 m² de superficie totale[49]. Si tel a été le cas, la portion nord apparemment non construite a pu être dévolue à des jardins ou à de simples cours à usage domestique et/ou artisanal occupant près de la moitié de la surface du lotissement ainsi supposé.

Travaux préparatoires

Ayant peut-être occasionné un remembrement du secteur oriental, l'implantation de la *domus* a impliqué la suppression de l'ensemble des habitations légères de la première période. Les matériaux issus de leur démolition, mélangés à des strates sableuses et à des niveaux de chantier intercalaires, ont constitué l'essentiel des remblais de nivellement, de 0,30-0,50 m d'épaisseur, destinés à asseoir les futures constructions sur un plan plus ou moins horizontal (fig. 60).

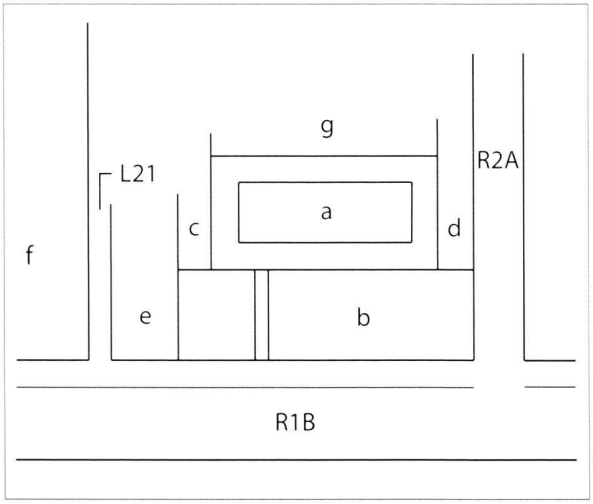

Fig. 17. Insula *12, 1986. Découpage schématique de l'organisation spatiale de la* domus *Est claudienne (fig. 18). Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.).*

Organisation spatiale

Bien que partielle, la fouille de surface de la *domus* laisse entrevoir une organisation intérieure dont l'élément central est une cour-jardin à péristyle de 135 m², à l'image de nombreux exemples pompéiens[50] (fig. 17, a). Ce péristyle présente également certaines analogies, tant dans ses proportions que dans son mode de construction, avec celui mis au jour à la prison de Saint-Antoine, à Genève[51]. C'est autour de cette cour que s'articulent le bâtiment principal sud (b) et ses étroits retours d'ailes ouest et est (c-d). Si ce dernier donne directement sur le *cardo* R 2A, le corps principal et l'aile ouest sont en revanche flanqués d'une série de pièces accolées à la façade occidentale bordant la ruelle mitoyenne L 21 (e), de l'autre côté de laquelle se développe l'unité ouest (f). Donnant au plan d'ensemble une forme asymétrique, cette sorte d'annexe a pu revêtir une fonction particulière, abritant des locaux à usage commercial ou utilitaire.

La cour-jardin à péristyle L 20

Elle se présente sous la forme d'un rectangle relativement étroit et allongé, de 20,40 x 6,60 m, soit 68 x 22 pieds (fig. 18, L 20). Sa partie centrale est occupée par une allée d'axe nord-sud, large de 2,10 m (sol 109). Ce passage était probablement ménagé au milieu de parterres dont il ne subsiste aucune trace; il est constitué d'une couche compacte de graviers damés et chaulés en surface, d'une douzaine de centimètres d'épaisseur, accusant un léger pendage en direction du nord. Du point de vue altimétrique, l'allée se situe 0,30 à 0,40 m plus bas que les sols des autres locaux environnants, indiquant une cour-jardin légèrement encaissée par rapport au portique qui l'entoure sur ses quatre côtés.

Le péristyle était directement accessible depuis le *decumanus* R 1B par un long corridor excentré qui traversait le corps principal sud pour déboucher sur la branche sud du portique (L 4). En l'absence d'*atrium* ou de grand vestibule d'entrée, cet espace d'agrément a également pu faire office de lieu d'accueil pour les visiteurs.

Le portique L 19

Les vestiges mis au jour témoignent d'un portique à colonnade de molasse[52] avec balustrade, vraisemblablement analogue à celle reconstruite pour le jardin-péristyle de la

[49] En l'absence de rue délimitant les *insulae* 12 et 6, cette estimation chiffrée reste très approximative.

[50] Citons à titre d'exemple: la Maison des *Vettii* (Vos 1982, p. 168) ; la Maison des Amours dorés (Vos 1982, p. 181) ; la Maison de Ménandre (Vos 1982, p. 91).

[51] Doté d'une colonnade en molasse, ce péristyle remonte à l'époque tibéro-claudienne. Cf. Haldimann et al. 1991, p. 195-196.

[52] Nous reprenons ici les principaux éléments du rapport Neukom 1995. Nous remercions ici vivement l'auteur pour sa libéralité, ses remarques et ses conseils, dont ont pu profiter M. Schaub et C. Chevalley pour les restitutions proposées.

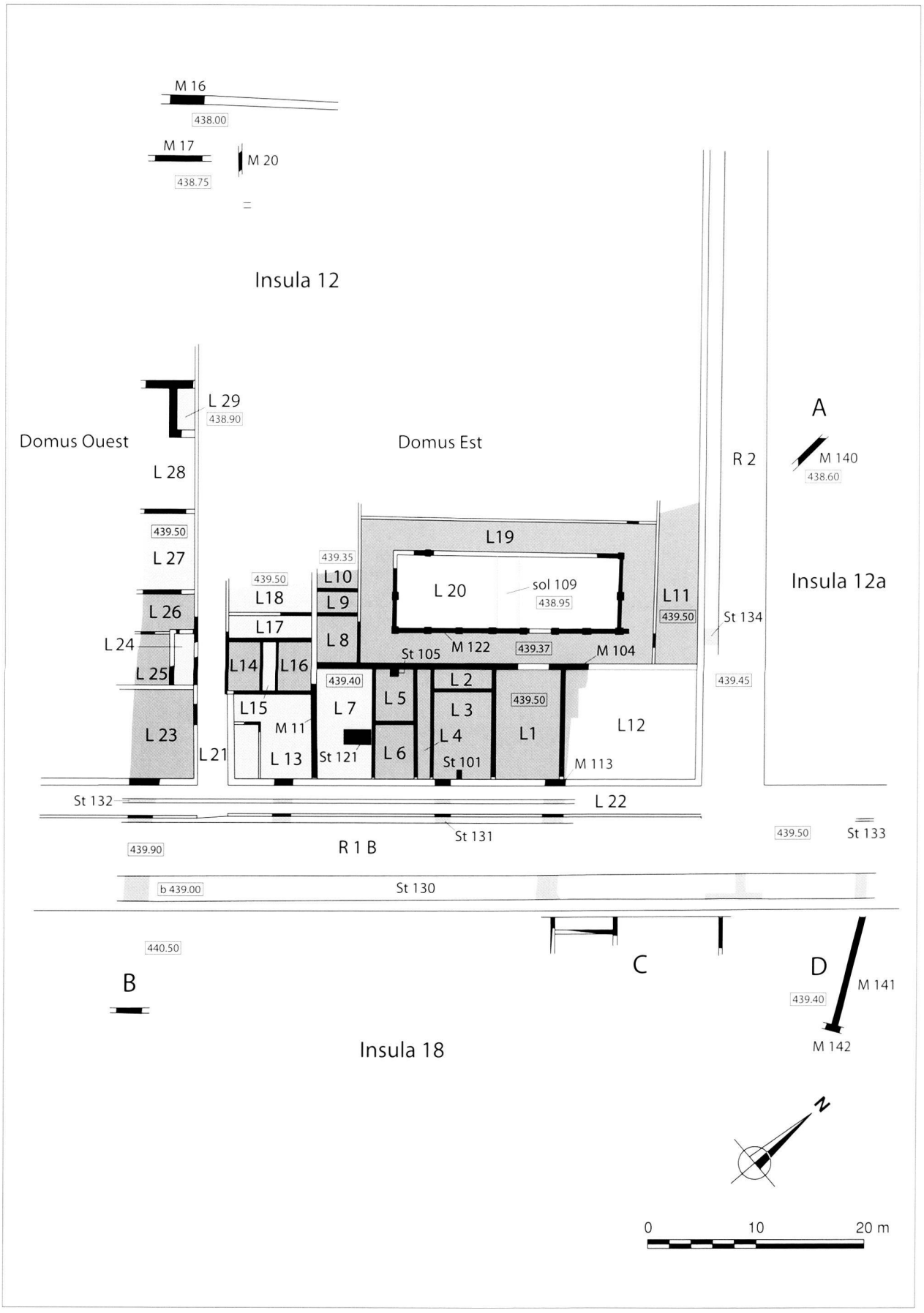

Fig. 18. Plan schématique des vestiges de l'état 2 dans les insulae *12, 12a sud-ouest, 18 nord-est et la voirie (40/50-70/85 ap. J.-C.).*

Maison du Centenaire à Pompéi[53] (fig. 19). Trois de ses branches ont été entièrement dégagées et présentent de légères variations dans leur largeur: celle longitudinale borde le corps principal sud et possède une largeur utile de 2,70 m, tandis que les branches latérales, beaucoup plus courtes, atteignent 2,90 m. La branche nord est restituée sur le modèle de son homologue sud. Les quelques bribes conservées de son niveau de marche attestent un sol de galets recouvert d'une couche de mortier de chaux lissé.

Mur de stylobate et hypobases

L'élément le mieux préservé est le mur de stylobate entièrement maçonné, large de 0,40 m pour une hauteur de 0,70 m (fig. 18, M 122). Au sommet du mur venaient s'encastrer, à intervalles plus ou moins réguliers, les dés de molasse constituant les hypobases des dix-huit colonnes encadrant la cour. La dizaine de blocs, prélevés pour la plupart *in situ*, sont tous munis d'encoches destinées à recevoir les tenons de poutres horizontales disposées sur l'arase plane du mur de stylobate, qui servaient très vraisemblablement de support à la balustrade en bois (fig. 20). Trois particularités majeures sont à signaler pour la colonnade:

- Le sommet de ces hypobases quadrangulaires, dont les dimensions moyennes sont de 0,70 m de côté pour une hauteur de 0,30-0,40 m, se trouvait de plain-pied avec le sol du portique; les moins érodées comportent en surface l'empreinte des tambours inférieurs qui prenaient directement assise sur ces dés, témoignant ainsi de l'absence de véritables bases attiques ou de style toscan classique. Là aussi, nous renvoyons à l'exemple de la Maison du Centenaire pour une colonnade dépourvue de bases (fig. 19).
- Par ailleurs les marques des fûts sur les hypobases n'ont pas les mêmes dimensions et indiquent un alignement de colonnes de diamètres différents, 0,34 m et 0,43 m, pour la longue branche sud, alors que leur rythme est régulier, avec un entraxe de 3 m. Nous ignorons quelle incidence cette variation dans l'épaisseur des colonnes a pu avoir sur l'organisation du portique.
- La position légèrement décentrée de la colonne médiane sur les petits côtés du portique détermine un entraxe de 3,60 m pour l'intervalle nord contre 3,30 m pour celui méridional. Cette dissymétrie de l'entrecolonnement pourrait peut-être trouver son explication dans l'agencement interne des ailes est et ouest. La partition interne de ces dernières demeure malheureusement mal connue.

Colonnes en vrac

La mise au jour d'une cinquantaine d'éléments provenant du démantèlement de la colonnade de ce péristyle[54] constitue l'une des découvertes les plus spectaculaires de ces fouilles (fig. 21). Entassés pêle-mêle dans un local voisin, fûts et chapiteaux de molasse permettent une restitution complète d'une colonnade d'ordre toscan provincial, d'environ 3 m de hauteur (fig. 22 et 23b). Les stries visibles sur

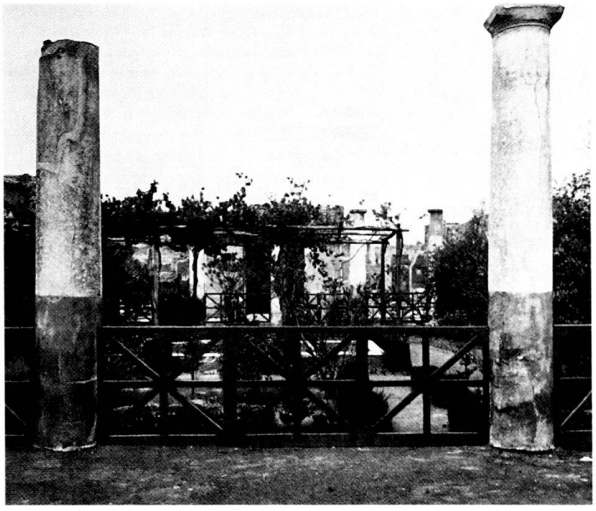

Fig. 19. Pompéi. Maison du Centenaire. Au premier plan, la colonnade du jardin-péristyle et sa balustrade reconstruite. Ier s. ap. J.-C.

Fig. 20. Insula *12, 1986. Portique L 19 de la* domus *Est. Détail du mur de stylobate M 122 et de ses hypobases en molasse munies d'encoches pour l'encastrement de la sablière de la balustrade (fig. 18). Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.). Vue depuis l'ouest.*

[53] Cf. Jashemski 1979, p. 50, fig. 87.

[54] Inv. 86/8756-2 à 60.

Fig. 21. Insula *12, 1986. Eléments de la colonnade en molasse démantelée du péristyle de la* domus *Est découverts dans les remblais de nivellement de la cour L 39 à l'état 3 (fig. 33). Les stries que comportent les fûts et les chapiteaux de ces colonnes d'ordre toscan provincial attestent un revêtement protecteur et décoratif. Etat 2 (40/50-70/85). Vue depuis l'est.*

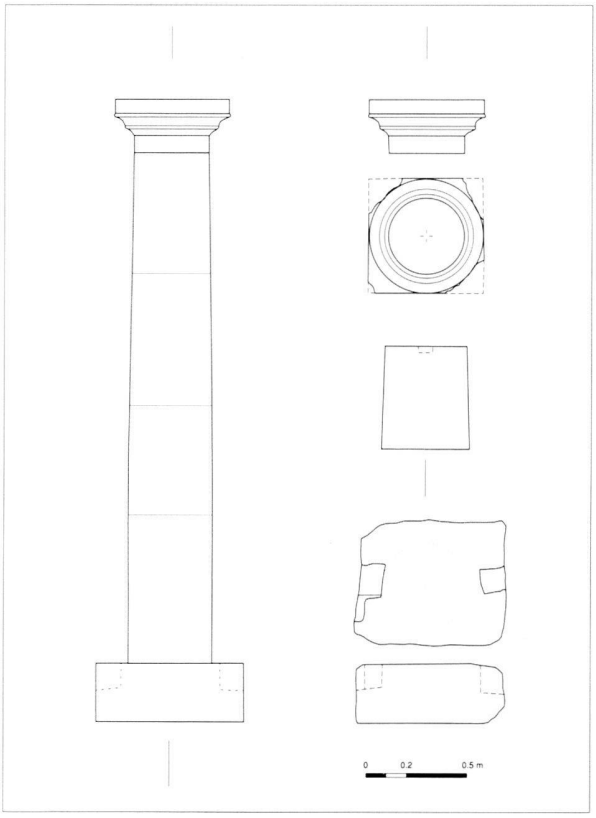

Fig. 22. Insula *12, 1986. Reconstitution d'une colonne de la cour-jardin à péristyle L 20 de la* domus *Est (fig. 18). Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.).*

plusieurs tambours de colonne ont probablement servi à l'accrochage d'un enduit protecteur et décoratif, aujourd'hui complètement disparu. En outre, certains fûts présentent un traitement particulier qui peuvent être en rapport avec l'assujettissement des montants de la balustrade, ou la création de consoles pour le support d'une fermeture amovible du type « *claustra* ». Ils peuvent également signaler une surélévation de la toiture du portique pour un porche.

Quel que soit le type d'agencement dont était pourvue la colonnade, celle-ci devait supporter un toit simple en appentis (fig. 23a). Le caniveau ou la coulisse qui devait en principe récolter les eaux de toiture au pied du portique n'a laissé aucune trace, ses éléments ayant peut-être été détruits ou recyclés à l'état 3.

Le corps de bâtiment sud

Considéré comme le corps principal, le bâtiment disposé en façade méridionale est, avec une emprise de 350 m², quasiment égal en superficie à la cour et son portique (355 m²). La partition interne, établie dans le sens de la largeur du bâtiment, ne reflète aucune symétrie dans l'ordonnancement des huit locaux dénombrés. Par ailleurs, la partie orientale du bâtiment n'a été que très partiellement touchée par les fouilles : l'existence d'une ou plusieurs subdivisions du très grand local sud-est (120 m²) est très probable, à moins qu'il ne s'agisse, étant donné sa position à l'angle d'un carrefour, d'un espace à caractère commercial (fig. 18, L 12).

Hormis le long couloir d'accès au péristyle L 4, ainsi qu'une cuisine identifiable grâce à la présence d'un grand foyer (L 7, St 121), la fonction des autres pièces, d'habitation et/ou bureaux, reste difficile à déterminer. Leur surface, entre 17 m² (L 5 et 6) et 59 m² (L 1) contraste avec un agencement relativement modeste : dotées de simples sols de terrazzo, elles sont séparées par d'étroites cloisons en briques crues et à colombages revêtues de peintures murales très sobres. Les portes communicantes devaient être munies de seuils en bois. En l'absence d'hypocaustes, dont l'usage se répand dans l'architecture privée à partir de l'époque flavienne, certaines pièces ont été équipées de petits foyers d'appoint adossés aux parois (St 101 et 105). Au regard des volumes à tempérer, ces foyers ont dû compléter un chauffage au moyen de braseros.

L'étroitesse du local L 2 (1,80 m), accolé au portique sud, pourrait faire penser à une cage d'escalier menant à un étage supérieur qui domine le toit du péristyle (fig. 23a). L'existence de cet étage peut en effet se déduire des importants soubassements maçonnés dont sont dotés trois des murs[55] délimitant le corps de bâtiment sud (fig. 18, M 11, 104 et 113).

Les ailes ouest et est

Larges de 3,70 m seulement, ces deux ailes encadrent les petits côtés du péristyle. Aucune subdivision n'est connue pour l'aile est, ponctuellement explorée (L 11). Bordée par

[55] La fermeture orientale du bâtiment a été entièrement occultée lors de l'implantation du nouveau mur de façade de l'état 3.

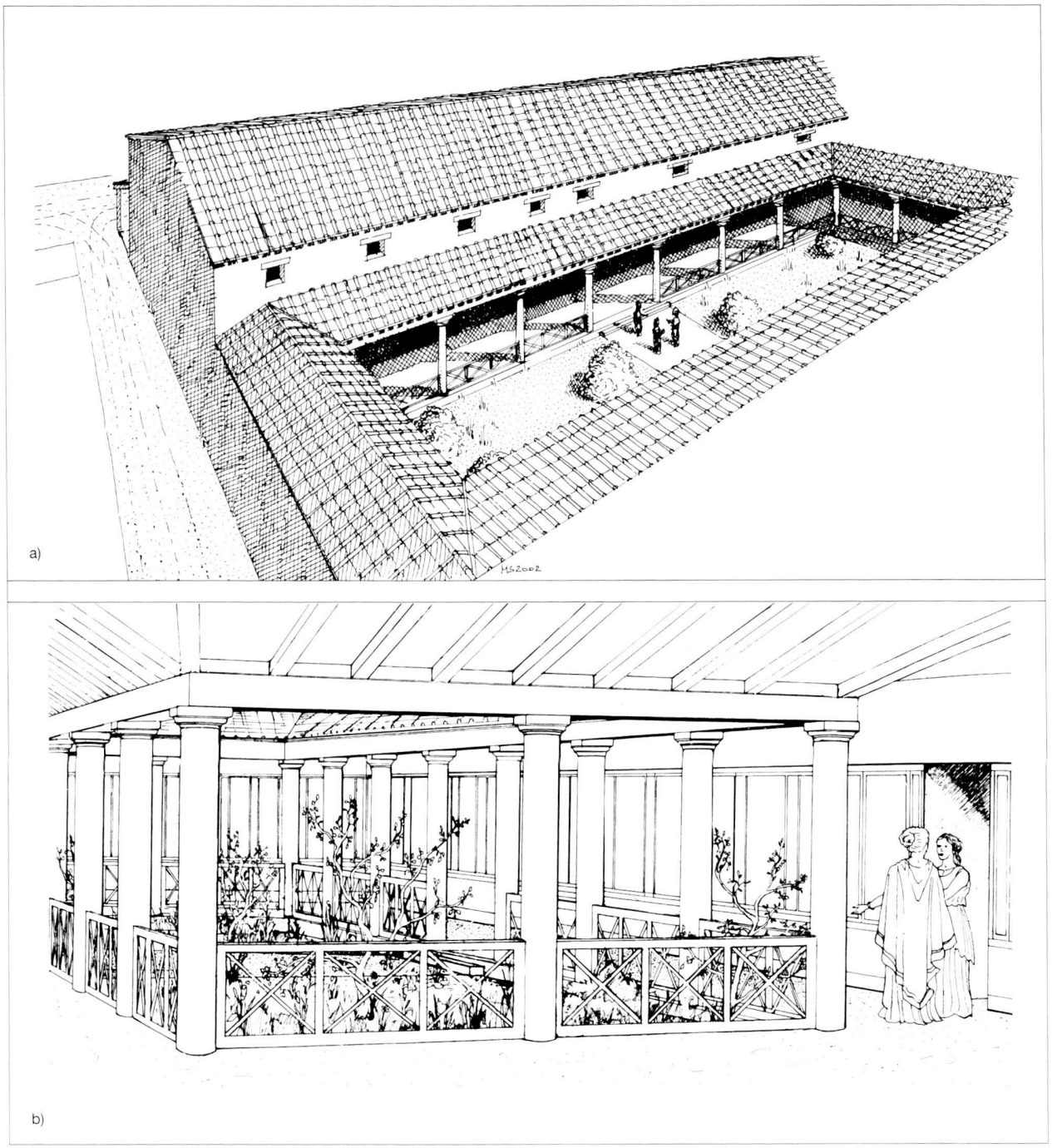

Fig. 23. Insula *12, 1986. Essais de restitution d'ensemble (a) et de détail (b) de la cour-jardin à péristyle L 20 de la* domus *Est (fig. 18). Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.).*

le *cardo* R 2, celle-ci a pu être réservée à la domesticité ou encore à des boutiques riveraines. Son homologue ouest, plutôt réservée à l'habitat, possède au moins trois locaux de même facture que ceux du bâtiment sud, mais de dimensions plus modestes (L 8 à 10). Seule la pièce d'angle L 8 a pu être entièrement dégagée, livrant les vestiges de son décor pictural.

L'annexe occidentale

Elle est accolée au mur porteur M 11 fermant le corps principal sud et l'aile ouest. D'une largeur de 7,60 m, cette annexe se développe en bordure de la ruelle L 21. La distribution interne se fait par un couloir traversant (L 15), lequel sépare deux pièces de dimensions à peu près égales, à sols de terrazzo (L 14 et 16), tout en assurant la transition entre deux locaux aux sols chaulés (L 13 et 17). Le grand local sud L 13 (55 m^2) possède de surcroît une subdivision sous la forme d'un étroit compartiment placé à son angle sud-est. Sa situation en plan, ainsi que l'agencement fruste de certains de ses locaux autorisent à considérer cette partie de la maison comme une dépendance à caractère utilitaire ou commercial.

Le décor

Les quelques informations concernant l'ornementation de la *domus* Est sont d'ordre pictural et sont essentiellement fournies par des fragments de fresques d'époque claudienne. Ils proviennent, soit des couches de démolition jonchant les sols, soit des remblais mis en place pour l'aménagement de l'édifice de l'état 3.

La fouille des pièces du bâtiment sud n'a livré que des éléments de plinthes, dont deux seulement étaient encore en place, l'un sur la paroi est de la cuisine L 7 et l'autre sur la fermeture nord de la pièce adjacente L 6.

Les ensembles les plus complets appartiennent au décor du portique L 19 et à celui de la pièce d'angle de l'aile ouest attenante L 8 dont le sol était recouvert de grands pans de fresques:

- D'après les fragments récoltés en divers endroits de la cour et des galeries, le décor des murs de fond du portique était semble-t-il homogène, avec une plinthe mouchetée surmontée d'une zone basse à fond noir et vraisemblablement agrémentée de touffes de feuillage. Une bande jaune encadrée de filets blancs séparait la zone basse de la partie médiane, laquelle était rythmée par des panneaux rouges et inter-panneaux noirs ornés de filets d'encadrement blancs. Ce décor, relativement dépouillé, souligne la sobriété apparente de l'agencement des autres pièces de la *domus*.

- Les pans de fresques retrouvés effondrés dans la pièce L 8 portent tous à leur revers les marques en chevrons qui facilitaient leur accrochage aux parois à colombages hourdés de briques crues du local (fig. 24). La composition du décor est ici linéaire, à fond blanc rythmé par des bandes et filets noirs et jaunes. Quelques éléments à fond blanc où courent des filets noirs peuvent en outre être attribués à la décoration du plafond, orné de caissons ou de compartiments faisant écho à ceux du décor pariétal. Généralement utilisée pour des locaux peu éclairés, cette ornementation peut indiquer une fonction secondaire pour cette pièce d'angle, de 15,50 m^2.

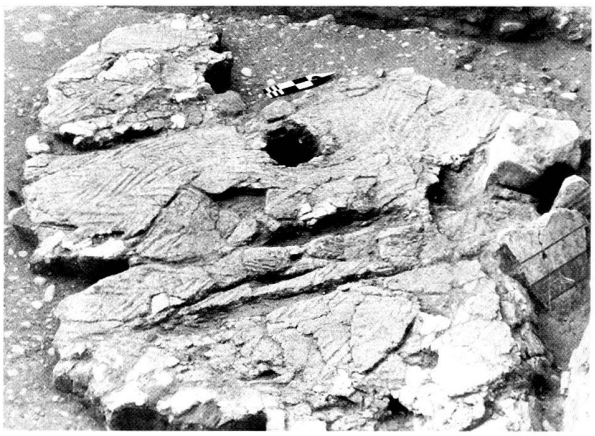

Fig. 24. Insula *12, 1986.* Domus *Est. Pans du décor mural effondrés sur le sol de la pièce L 8 de l'aile occidentale (fig. 18). Se distinguent nettement les stries en chevrons au revers des fragments. Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.).*

Incursion dans la domus *Ouest*

La tranchée exploratoire ouverte en limite orientale de l'unité architecturale se développant dans la parcelle ouest a recoupé une succession de locaux (fig. 18, L 23 à 29) établis en bordure de la ruelle L 21. Contemporains de la *domus* vis-à-vis, ces locaux appartiennent à deux bâtiments distincts en architecture mixte, séparés par une cour (L 28). Déjà pressentie pour l'état 1, cette organisation spatiale aurait été maintenue en dépit de l'extension de la surface bâtie aux dépens de l'emprise de la cour dont la largeur (11 m) aurait été réduite de plus de sa moitié.

Le bâtiment sud

Long de quelque 25 m, il s'inscrit entre la cour L 28 et le *decumanus* sud R 1. Son angle sud-est est apparemment occupé par une grande pièce à sol de terrazzo de 8 m de long (L 23), laquelle devance deux locaux contigus plus modestes (L 24 et 25). L'exiguïté du local L 24 (4,80 x 2 m) pourrait faire penser à un couloir de transition accolé à la façade est du bâtiment, voire à une cage d'escalier. L'aspect rudimentaire de son sol chaulé pourrait également convenir à un simple local de service. Les pièces adjacentes L 25 et L 26 sont en revanche mieux agencées, pourvues d'un sol en béton de chaux. De plus, les fragments de fresques provenant du local L 25 et de ses abords signalent un décor mural relativement soigné à fond jaune dont la zone médiane était rythmée par des candélabres à hampes violettes et ombelles vertes et blanches. Une série de bandes horizontales vertes et bordeaux, bordées de filets devaient assurer la transition avec la zone supérieure.

La partie arrière du bâtiment abrite un local plus vaste donnant sur la cour (L 27). Son sol de terre battue, localement rehaussé par un lit de galets recouvert de mortier de chaux, lui prédestine une vocation utilitaire.

Plusieurs déchets scorifiques de bronze[56] présents dans les niveaux de démolition de ce bâtiment supposent qu'une partie de celui-ci a également abrité des activités artisanales, que ce soit dans un de ses locaux de service ou dans la cour.

La cour et le bâtiment nord

En raison des nombreux remaniements du sous-sol au cours des phases ultérieures, les informations pour ces secteurs sont très succinctes: le sol de graviers oxydés de la cour L 28 est ici recouvert d'un remblai essentiellement constitué de matériaux issus de la démolition des bâtiments environnants[57]. Celui sis au nord n'est connu qu'au travers du fantôme de son mur de façade contre laquelle est accolé un local en saillie partiellement mis en évidence (L 29).

L'extension nord de ce bâtiment reste imprécise: quelques tronçons de murs (M 17 et 20) pourraient faire penser qu'il se prolongeait sur une longueur de 25 m, à

[56] Ensemble 86/6014.

[57] Plusieurs fragments de fresques polychromes sur accrochage de tuileau de facture grossière (86/6041) sont attribués par N. Vuichard à un décor extérieur ornant probablement la paroi d'un édicule ou celle externe d'une pièce donnant sur la cour, le local en saillie L 29, par exemple.

Fig. 25. Insulae *6/12, 1985. Pilotis sous les fondations de M 16, mur de limite présumé entre les quartiers 6 et 12 (fig. 18 et 52). Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.).*

l'instar du bâtiment sud, jusqu'au mur de limite présumé entre les quartiers 12 et 6 (M 16), lequel remonte également à l'époque claudienne, d'après l'analyse dendrochronologique effectuée sur ses pilotis[58] (fig. 25).

L'intégration au plan du quartier

Cette incursion linéaire et ponctuelle à la frange de la *domus* Ouest ne permet guère de dépasser le stade du simple constat archéologique. Les vestiges mis au jour pourraient cependant appartenir à ceux de bâtiments annexes d'un corps principal se développant une vingtaine de mètres plus à l'ouest (fig. 43a, D) et dont pourrait faire partie la série de locaux à fresques mis au jour par Ritter en 1786 (fig. 6). En l'absence de critères de datation absolue[59], le rapprochement entre ces deux ensembles est avant tout proposé à partir des comparaisons altimétriques approximatives de leurs sols respectifs.

Matériaux et techniques de construction

Préservés grâce au rehaussement des niveaux de circulation à l'état 3, les vestiges de la *domus* à péristyle fournissent les meilleurs exemples des différentes techniques appliquées pour l'architecture privée du milieu du Ier s. ap. J.-C. sur le site avenchois.

Les sols

Comparativement à l'état 1, les sols de terrazzo font ici leur apparition et sont majoritaires au sein des différents corps de la *domus*, où ils équipent pièces d'habitat, de réception, bureaux et couloirs (fig. 26). Les sols plus rudimentaires en terre battue, chaulée ou non, semblent avoir été réservés aux locaux utilitaires et aux espaces à ciel ouvert.

Les cloisons

L'empreinte au sol des cloisons intérieures témoigne de parois étroites, entre 0,15 et 0, 30 m de largeur (fig. 27). En

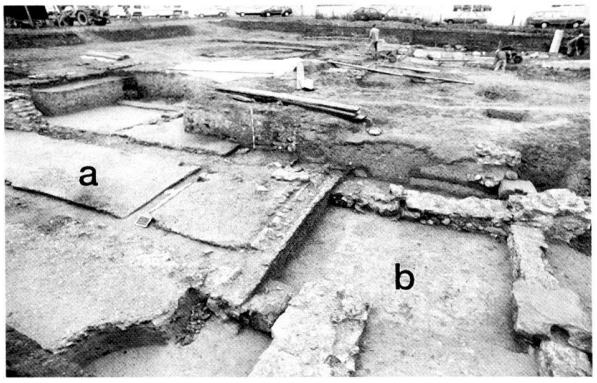

Fig. 26. Insula *12, 1986.* Domus *Est. Les pièces L 1 à 3 (a) de l'aile sud et le portique L 19 (b) en cours de fouille (fig. 18). Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.). Vue depuis l'est.*

Fig. 27. Insula *12, 1986.* Domus *Est. Négatifs des cloisons à colombages séparant les pièces L 1 à 3 avec les dalles servant de support aux montants verticaux (fig. 18). Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.).*

[58] Réf. LRD5/R1590. La date d'abattage proposée pour ces bois n'est pas antérieure à 33 et se situe très probablement aux environs de 45 ap. J.-C.

[59] Selon N. Vuichard, le type des décors muraux dessinés par Ritter s'inscrit dans la série des compositions picturales, héritières du troisième style pompéien, en vogue durant toute la première moitié du Ier s. ap. J.-C.

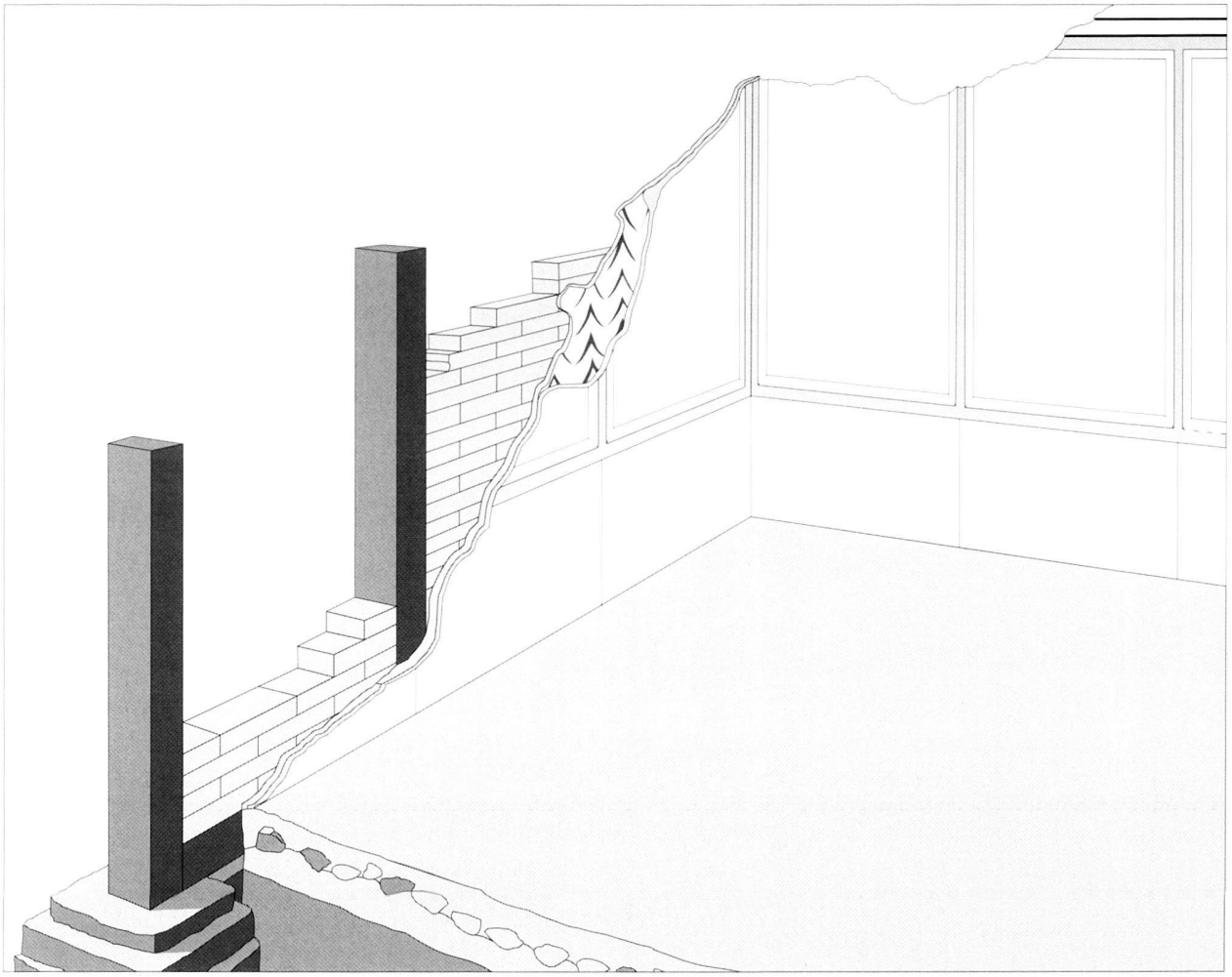

Fig. 28. Insula *12, 1986.* Domus *Est. Proposition de restitution d'une paroi à colombages. Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.).*

ce qui concerne l'élévation, plusieurs indices signalent un système à colombage avec hourdis de briques crues, de module lydien (30 x 15 x 6-7 cm), reposant sur des sablières basses avec ou sans solins de pierres sèches. En l'absence de ces derniers, les montants verticaux prenaient appui sur une ou plusieurs dalles de calcaire hauterivien superposées. Ces supports permettent localement de suivre le rythme régulier des colombes, déterminant des entraxes de 0,60 m, 1,20 m, ou encore 2 m, selon les cloisons (fig. 28).

Les murs porteurs

Les trois exemples relevés sont caractérisés par un important soubassement maçonné dont la largeur varie entre 0,45 et 0,70 m pour une hauteur allant de 0,80 à 1 m :

- La maçonnerie du mur de fond du portique M 104 atteint le niveau du sol avec une arase plane légèrement cintrée, sur laquelle sont visibles les bourrelets de mortier de chaux bloquant la sablière basse d'une élévation à pans de bois et briques crues, large de 0,35 m. Pour assurer une meilleure stabilité de l'ossature, certains montants étaient profondément ancrés dans la maçonnerie des fondations (fig. 29).
- Plus massifs, les soubassements des fermetures du corps principal supportaient également des parois en terre et en bois. Les vestiges du mur ouest M 11 en fournissent la meilleure illustration, avec une élévation maçonnée sur ses trois premières assises, larges de 0,45 m, sur lesquelles se développe une architecture en brique crue. Celle-ci est attestée par la découverte de l'un de ses pans effondré sur le sol de la cuisine L 7 (fig. 30, 1). Recyclé dans les remblais de la phase suivante, ce vestige témoigne de l'utilisation d'un module de brique particulier, de 42 x 32 x 7-8 cm, pour un mur qui devait s'élever à une hauteur supérieure à 3 m.

L'usage de la tuile

Bénéficiant d'une armature plus solide, les toits des différents corps de bâtiments, probablement étagés, ont été recouverts de tuiles, d'après les nombreux débris de *tegulae* et d'*imbrices*, disséminés à l'intérieur des remblais scellant les sols de la *domus* et de sa cour.

Le surplus des éléments de couverture a probablement servi entre autres à l'aménagement des foyers, à l'image de celui équipant la cuisine L 7 (fig. 18, St 121) : adossé à l'une des parois de la pièce, son grand dallage rectangulaire, de

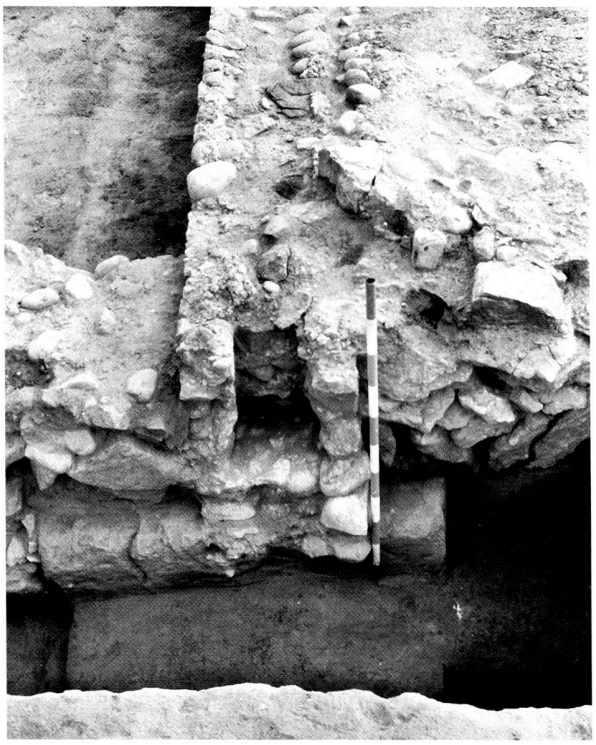

Fig. 29. Insula *12, 1986.* Domus *Est. Le soubassement maçonné du mur de fond M 104 du portique L 19 (fig. 18). Au premier plan, la cavité de section carrée, de 20 cm de côté, dans laquelle venait s'encastrer l'un des montants en bois de l'élévation. Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.). Vue depuis l'ouest.*

2,20 x 1,50 m, comportait en effet une douzaine de *tegulae* (0,52 x 0,40 m) posées face contre sol (fig. 30, 2).

Aucun vestige d'adduction ou d'évacuation des eaux n'est connu pour cet état.

Eléments de datation[60]

Le mobilier provenant des remblais de construction des *domus* Est et Ouest ainsi que du comblement du puits St 6 de l'état 1 fournit un *terminus post quem* du milieu du Ier s. ap. J.-C. pour la réalisation de ce programme architectural. La réalisation du décor mural, caractéristique de l'époque claudienne, s'insère également parfaitement dans la fourchette chronologique proposée. Celle-ci est de surcroît corroborée par la date approximative de 45 ap. J.-C. obtenue pour l'abattage des pilotis du mur-limite nord M 16, stratigraphiquement rattaché à cet état.

Les ensembles associés aux couches d'occupation et de démolition des maisons, ainsi que ceux rattachés aux remblais de l'état 3, signalent une longévité d'environ 30 à 40 ans pour ces demeures qui ont perduré jusque dans les années 80-85 de notre ère.

2.3. Etat 3 : Le programme architectural flavien

L'avènement de la cité au rang de colonie à l'époque flavienne a eu d'importantes répercussions sur le paysage urbain qui a connu à la fois une expansion et une densification de l'habitat. Par ailleurs, la généralisation de l'emploi

Fig. 30. Insula *12, 1986.* Domus *Est. Pan de l'élévation en briques crues du mur porteur M 11 (1) effondré sur le foyer en* tegulae *(2) de la cuisine L 7 (fig. 18). Etat 2 (40/50-70/8 ap. J.-C.).*

[60] Cf. *infra* Castella, p. 68-70.

de la maçonnerie dans l'architecture privée a permis l'édification de demeures de plus grande envergure. Ces mutations se traduisent ici par la démolition des habitations existantes et la reconstruction complète de nouvelles maisons entièrement maçonnées après d'importants travaux de terrassement qui ont abouti au rehaussement du niveau de circulation de près de 1 m (état 3A).

Au cours de l'importante réorganisation interne du quartier, la limite de parcelle a toutefois été respectée, moyennant la transformation de la ruelle en un étroit *ambitus* (fig. 31). Celui-ci va séparer, à l'est, une demeure qui supplante la *domus* à péristyle suivant un plan différent, à cour excentrée encadrée par deux corps de bâtiment perpendiculaires et jointifs.

En ce qui concerne la propriété occidentale dont la création semble faire partie du même programme urbanistique, la reprise de l'ensemble des données des fouilles anciennes et récentes aboutit à la mise en évidence d'un complexe résidentiel plus vaste, doté d'ailes annexes se développant de part et d'autre d'une cour secondaire et auxquelles se rattachent la portion de vestiges mis au jour en 1986 (fig. 43b).

Avant que n'interviennent les transformations qui caractérisent l'état 4, les activités d'un artisan bronzier se sont temporairement déployées à la limite des deux propriétés, entraînant des réfections locales (état 3B).

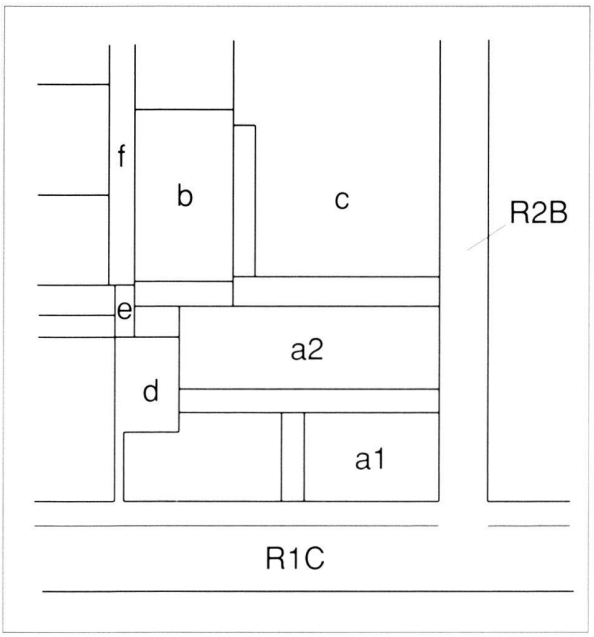

Fig. 32. Insula *12, 1986. Découpage schématique de l'organisation spatiale de la nouvelle demeure orientale (fig. 33). Etat 3 (70/85-150 ap. J.-C.).*

La domus *Est (état 3A)*

Au cours de la période flavienne, le nouvel édifice s'est superposé aux bâtiments de la *domus* claudienne, arasés et mis en remblai pour la circonstance (fig. 59 et 60). Ayant fait l'objet de nombreuses destructions et récupérations, les vestiges de cette phase, lorsqu'ils ne sont pas entièrement fantomatiques, sont principalement conservés jusqu'au sommet de leurs fondations. Ils témoignent cependant d'une organisation radicalement différente, avec un agrandissement de la surface bâtie et une augmentation du nombre de locaux, ceci aux dépens d'espaces d'agrément intérieurs ouverts, tel le péristyle qui caractérisait la demeure claudienne.

Organisation spatiale

Telle que nous la connaissons, la nouvelle bâtisse présente une composition tripartite: deux bâtiments dessinant un plan en forme de L (fig. 32, a-b) encadrent au sud et à l'ouest une vaste zone à ciel ouvert, cour et/ou jardins, fermée à l'est par un mur d'enclos bordant le *cardo* R 2B (c). Le bâtiment de façade est subdivisé en deux parties par un long couloir longitudinal (a1-a2). Comme pour l'état précédent, l'extension nord de la propriété reste floue, aucune limite nette n'ayant été clairement mise en évidence, tant pour les pièces septentrionales de l'aile ouest que pour la cour-jardin. L'extrémité occidentale de la parcelle est en revanche mieux distincte, matérialisée par un *ambitus* qui mène directement du *decumanus* R1C à une cour mitoyenne rectangulaire de 103 m^2, imbriquée dans le bâtiment sud et vraisemblablement à usage domestique (d). Le prolongement du découpage parcellaire au nord de la cour est moins évident à suivre: des rares observations faites dans ce secteur, nous pouvons déduire l'existence d'un petit couloir de transition (e) débouchant sur un long passage plus large séparant les unités est et ouest (f).

Fig. 31. Insula *12, 1986.* Domus *Est et Ouest. L'*ambitus *L 60 séparant les deux demeures (fig. 33). Etat 3 (70/85-150 ap. J.-C.). Vue depuis le sud.*

Le corps de bâtiment sud

Flanqué d'un nouveau portique (fig. 33, L 59), il se développe sur une longueur de 44 m en bordure de la rue R 1C et abrite une trentaine de locaux en tout. Sa partition interne se présente de la manière suivante: deux sections longitudinales de largeur plus ou moins égale (11,80 m / 12,40 m) sont séparées par une enfilade de couloirs transversaux et médians (L 46, 49 et 56) qui reliait l'entrée est à la cour ouest (L 39). Cette dernière était aussi accessible depuis le *decumanus* sud par le biais d'un *ambitus* très étroit, large de 1 m à peine (L 60). En outre, deux couloirs traversant la section sud signalent deux autres entrées sous portique en façade principale (L 34 et 37).

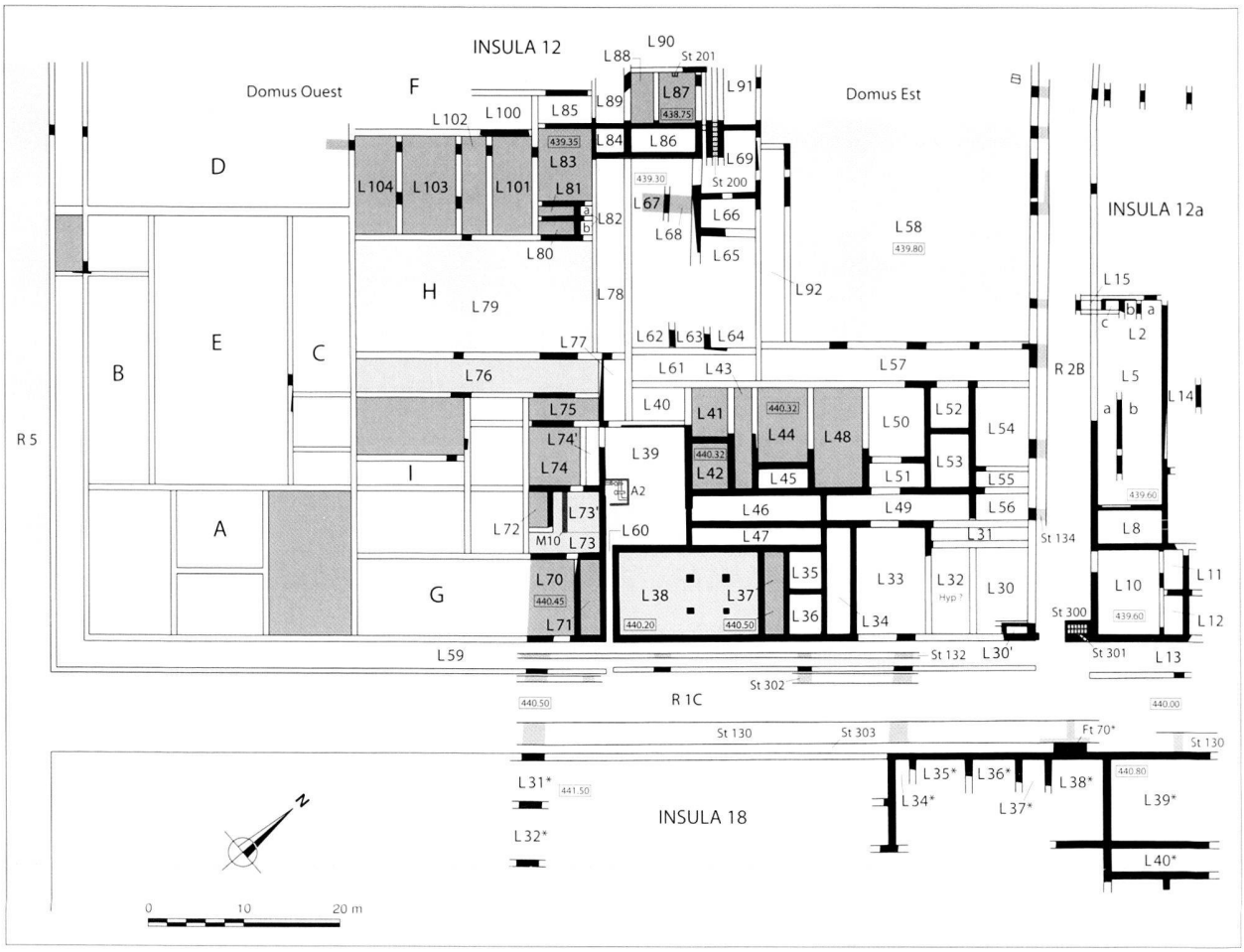

Fig. 33. Plan schématique des vestiges de l'état 3 dans les insulae *12, 12a sud-ouest, 18 nord-est et la voirie (70/85-150 ap. J.-C.).*

Une telle démarcation des sections nord et sud par cette succession de couloirs suppose des fonctions distinctes pour leurs pièces respectives. Ainsi, celles qui se partagent la façade méridionale ont pu revêtir un caractère économique, à l'image de la grande halle (L 38) de 121 m² sise à l'angle sud-ouest: dotée d'une double rangée de piliers et d'un sol chaulé, celle-ci a en effet pu servir d'entrepôt.

Parmi les autres locaux de la section sud, laquelle reprend sensiblement le plan du bâtiment de la *domus* claudienne, figure un couloir adjacent à la halle et muni d'un terrazzo (L 37). Ce passage devait communiquer avec un second couloir (L 47) contigu et parallèle au grand corridor médian L 46. Un tel dédoublement de la circulation interne souligne la distinction existant entre les deux sections, qui ont dû posséder chacune leur propre couloir de distribution. Il est également envisageable de considérer le local L 47 comme une rampe d'escalier qui, partant de la cour L 39, permettrait d'accéder à un étage supérieur présumé.

Plus à l'est, un grand corridor traversant (L 34), large de 2,40 m, se trouve dans une position quasi axiale. Séparant deux petits locaux de dimensions égales (L 35 et 36) d'une grande salle de 77 m² (L 33), il débouchait sur le grand couloir transversal, permettant ainsi d'accéder directement aux pièces de la section nord. En ce qui concerne la partie sud-est, les fouilles anciennes de 1882 signalent un compartimentage de deux pièces (L 30 et 32) bordées par un nouveau couloir ou local de service (L 31). Elles mentionnent également la présence d'un hypocauste[61] dans la pièce L 32. Enfin, l'angle sud-est de la demeure est occupé par un local extrêmement exigu, de 2 x 0,60 m, peut-être un bassin (L 30').

Avec une largeur utile de 2,50 m pour une longueur de 35 m, le grand passage longitudinal est ponctué de deux refends qui le compartimentent en trois segments communicant très probablement par le biais de portes. Le plus petit local défini se situe à l'entrée est et pourrait constituer un vestibule (L 56). La seconde séparation se situe juste après l'intersection du corridor sud L 34 et de la branche L 49, filtrant peut-être l'accès à la cour et à une partie plus réservée de la demeure, desservie par le couloir L 46.

Erigée en lieu et place du péristyle de l'ancienne demeure, la section nord, qui intègre à son angle sud-ouest une large portion de la cour L 39, devait être réservée au

[61] Il est impossible de savoir si cet aménagement est contemporain de cet état ou s'il n'intervient que plus tard, lors des transformations du IIe siècle.

domaine privé. Les pièces partiellement dégagées comportent toutes des sols de terrazzo (L 41 à 44 et 48) plus ou moins bien conservés (fig. 34). En revanche, leur décoration murale n'a laissé aucune trace, probablement détruite et ses décombres évacués lors des transformations survenues à la phase suivante[62].

Selon une partition établie dans le sens de la largeur sans symétrie apparente, les pièces orientales s'ouvraient sur une galerie nord, peut-être portiquée (fig. 33, L 57). D'une largeur de 3,30 m, elle bordait la grande cour (L 58) sur une longueur estimée à environ 28 m, jusqu'à sa jonction avec le corps du bâtiment ouest. Sis dans le prolongement de la galerie L 57, un couloir de transition (L 61) devait assurer la communication entre les deux ailes.

Le bâtiment ouest

Le faible impact des fouilles à l'intérieur de ce bâtiment permet difficilement de cerner son agencement interne. Sur la base des vestiges mis au jour dans sa partie nord, nous restituons un corps large de 14 m, se développant sur une trentaine de mètres en limite de la parcelle, marquée ici par un long passage à ciel ouvert (L 78) de 2,90 m de large, peut-être une ruelle aménagée entre deux petits locaux de transition (L 77 et 84). Plusieurs indices témoignent de pièces équipées de sols en dur et ornées de fresques (L 67, 68, 87 et 88), ainsi que de foyers (L 87, St 201). Il semble *a priori* que ces pièces, probablement d'habitat, se soient développées en façade occidentale du bâtiment; la partie orientale, côté cour, a pu être réservée à une série de locaux secondaires ou utilitaires (L 64, 66, 69 et 91), sous lesquels courait une canalisation collectrice (St 200) s'écoulant en direction du nord. La portion d'un local allongé (L 92), sis en avancée du bâtiment, pourrait, avec une largeur de 3 m, constituer le vestige d'une galerie analogue à celle du corps de bâtiment sud.

La cour nord-est L 58

Se développant sur plus de 700 m², soit un peu plus du tiers de la surface bâtie, estimée à environ 1'800 m², ce grand espace est semble-t-il resté libre de construction à cet état, sans doute réservé à des jardins potagers et d'agrément, ainsi qu'à des activités domestiques.

La domus *Ouest (état 3A)*

Les observations ponctuelles faites en limite de la propriété voisine témoignent elles aussi de la reconstruction complète de la demeure occidentale. Nous retrouvons cependant, sur sa frange est, la division tripartite constatée à l'état précédent. Encadrée par deux bâtiments, la cour (L 79) a été ici déplacée de quelques mètres vers le nord tout en conservant une largeur plus ou moins analogue, de

Fig. 34. Insula *12, 1986.* Domus *Est. Les sols des pièces L 42-L 44 aménagés au sommet des remblais désaffectant le péristyle de la maison claudienne (fig. 33). Etat 3 (70/85-150 ap. J.-C.). Vue depuis le sud.*

11,40 m. Comme pour la *domus* Est, la série de pièces relevées indiquent une dénivellation par paliers des niveaux de marche en direction du nord (fig. 59).

Le bâtiment sud

Ce bâtiment riverain de la rue R 1C respecte la largeur de celui de l'état précédent (25 m), mais sa partie arrière est cette fois-ci flanquée d'une galerie, large de 3,30 m (fig. 33, L 76). Bordant la cour intérieure L 79, cette galerie était peut-être portiquée, comme celle délimitant le corps sud de la demeure orientale (L 57), sur lequel elle s'aligne plus ou moins. En façade, se développe une pièce spacieuse (L 70), de 7,80 m de profondeur, munie d'un terrazzo. Un local exigu adjacent (L 71) occupe l'angle sud-est. Il permettait peut-être l'accès direct du portique au local placé à l'arrière (L 73). Situé à un niveau sensiblement inférieur aux pièces de façade, ce dernier est muni d'un simple sol de terre battue et était également accessible depuis l'ouest par un petit couloir ou passage. Cet espace, à caractère manifestement utilitaire, s'insère au milieu de pièces d'habitat (L 70, 72 et 74) dont il a pu assurer la desserte. La salle L 74 (30 m²) devait quant à elle être bordée à l'est par un étroit couloir ou escalier (L 74'), tandis qu'au nord un local de transition (L 75) la séparait de la galerie L 76.

Le bâtiment nord

De l'autre côté de la cour au sol de terre battue L 79, s'aligne toute une série de grandes pièces (entre 25 et 55 m²) d'un corps de bâtiment se déployant vers l'ouest sur une longueur de 25 m, d'après l'intégration des résultats des sondages de 1962 et 1983 (L 83 et 101 à 104). Toutes sont pourvues de sols de terrazzo et de fresques, signalant un corps d'habitation. Elles sont apparemment devancées au nord par une deuxième rangée de pièces plus étroites (L 85 et 100), sises légèrement en contrebas et également dotées d'un décor mural peint. Bien qu'incertaine, la fermeture de ces dernières pourrait constituer la limite nord du bâtiment qui atteindrait alors une quinzaine de mètres de largeur. Signalons enfin la présence d'un local subdivisé en quatre petits compartiments bétonnés (L 80, 81 et 82a-b) occupant l'angle sud-est de l'aile nord; cet agence-

[62] L'examen des fragments de fresques récoltés dans les couches de démolition de la *domus* Est n'a révélé que de très rares éléments attribuables à l'état 3. Plusieurs décors caractéristiques de la deuxième moitié du IIe s., voire du début du IIIe s. ap. J.-C., sont en revanche bien attestés. Un tel constat fait dire à N. Vuichard que le décor mural de la maison a subi d'importantes réfections à partir de l'état 4.

ment particulier pourrait correspondre, soit à un dispositif d'entrée depuis la ruelle mitoyenne L 78, soit à une cage d'escalier flanquée de réduits.

L'intégration au plan d'ensemble

Le report des locaux de 1986 au plan d'ensemble restitué de la demeure occidentale semble indiquer l'appartenance de ces derniers à des dépendances orientales (fig. 33, F-G). Séparées par une cour secondaire (H), ces ailes sont attenantes à un complexe résidentiel qui devait se déployer sur toute la moitié ouest de la parcelle (A-E).

Un premier secteur thermal?

Quelques rares mais précieux indices, sous la forme de fragments de fresque à fond bleu monochrome sur mortier de tuileau, support typique pour le décor d'une pièce d'eau[63], supposent la présence, à l'état 3 déjà[64], d'une section thermale aménagée dans l'aile sud G, à proximité des pièces L 70, 72 et 74 (I). Suivant cette hypothèse, le local de service L 73 a pu constituer la desserte du *balneum* présumé, ce qui expliquerait son intrusion au milieu des pièces de cette aile.

Activités artisanales et réfections locales (état 3B)

C'est apparemment durant cette phase que se sont ponctuellement déroulées des activités métallurgiques au sein de l'habitat, affectant à la fois la cour mitoyenne L 39 de la *domus* Est et le local adjacent L 73 de la maison ouest (fig. 9 et 37). Celles-ci ont consisté en l'implantation, dans la cour d'une fosse de coulée pour la réalisation d'une grande statue en bronze[65] (fig. 33, A 2). Cette installation à caractère temporaire, a toutefois eu quelques incidences sur l'environnement proche, notamment le local de service voisin L 73, transformé pour la circonstance en annexe artisanale: celui-ci a en effet subi plusieurs réfections caractérisées par l'implantation d'un mur de refend (M 10), délimitant une aire de travail d'environ 9 m^2 (L 73') contiguë à la fosse de coulée aménagée dans la cour. A l'intérieur de la nouvelle subdivision, le sol de terre battue a subi plusieurs recharges successives, s'intercalant dans des couches d'épandage charbonneuses et cendreuses. Ces vestiges témoignent d'activités du feu concentrées à proximité de la fosse A 2, supposant leur étroite relation avec l'utilisation de cette dernière.

Eléments de datation[66]

Le mobilier issu des remblais de nivellement et des aires de chantier place l'édification de ces deux demeures dans le courant de l'époque flavienne, plus précisément à partir de l'année 81 pour la *domus* Est, d'après une monnaie de Domitien[67] bien insérée stratigraphiquement à l'intérieur des remblais de construction (fig. 60).

Le mobilier provenant des rares couches d'occupation encore en place et rattachées à l'état 3 s'inscrit dans une fourchette de 80-120/150, période durant laquelle semblent être intervenues les réfections locales regroupées sous l'état 3B et qui sont liées à l'installation de bronzier A 2[68].

2.4. Etat 4: Les transformations de la seconde moitié du IIe siècle

Autant que nous puissions en juger, les modifications apportées à ce quartier à partir de la seconde moitié du IIe siècle ont avant tout concerné le décor et l'agencement intérieurs. Qu'il s'agisse de programmes de rénovation d'envergure ou de réfections locales et périodiques qui semblent s'être échelonnés jusque dans la première moitié du IIIe siècle, ces transformations n'ont apparemment pas eu d'incidences majeures sur l'espace architectural des deux demeures.

Outre le réaménagement partiel de sa cour, les quelques rares réfections constatées à l'intérieur de la *domus* Est semblent s'être limitées pour l'essentiel au remplacement du décor pictural, ainsi qu'à la création de nouveaux cloisonnements.

Apparemment plus conséquentes, les transformations à l'intérieur de la résidence Ouest ont eu pour but l'embellissement du décor architectural avec la dotation de nouveaux sols (fig. 35) et fresques, ainsi que de mosaïques (fig. 5).

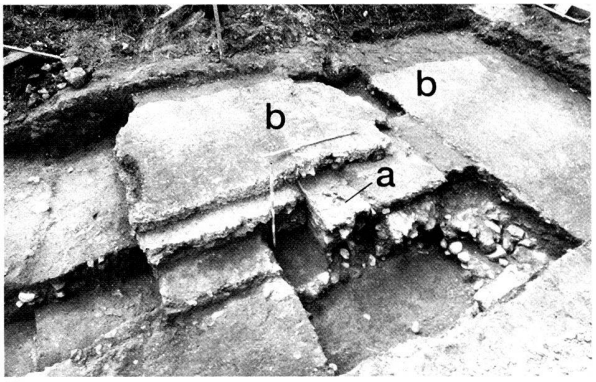

Fig. 35. Insula *12, 1986.* Domus *Ouest. Suppression du mur de subdivision des locaux L 80-81(a) de l'état 3 et pose de nouveaux sols de terrazzo (b) au cours de la rénovation de l'aile nord (fig. 36). Etat 4 (150-IIIe s. ap. J.-C.). Vue depuis le sud-est.*

[63] Ensembles 86/6047, 6056, 6071, 6076 à 6078 et 6275.

[64] Parmi ces fragments, tous issus de la démolition partiellement remaniée des locaux L 70 et L 73, quatre d'entre eux (6077, 6078) sont en remploi dans la réfection du sol de la pièce L 70 à l'état 4, plaçant ainsi ce décor à la période antérieure flavienne.

[65] Cf. *infra* Morel/Chevalley, p. 141-162.

[66] Cf. *infra* Castella, p. 70. L'étude céramologique n'a fait ressortir aucun décalage chronologique évident pour la construction des deux maisons.

[67] Inv. 86/6060-1. Cf. *infra* Frey-Kupper, p. 125-126 et cat. n° 6. Ce témoignage numismatique corrobore l'étude céramologique tendant à démontrer que la réorganisation complète de l'*insula* 12 ne serait intervenue que plusieurs années après le début du programme urbanistique flavien, lequel a semble-t-il d'abord concerné l'*insula* 18.

[68] Ensembles 86/6016, 6053, 6068, 6080, 6082 à 6084, 6088, 6185, 6186 et 6193.

Elles ont également affecté les espaces découverts, notamment lors de l'implantation d'un nouveau réseau d'évacuation des eaux. La restitution du tracé des différentes canalisations témoigne indirectement de l'adjonction de pièces thermales venues, avec l'installation d'hypocaustes, parfaire l'équipement de cette demeure de haut standing.

Contrairement à la phase précédente, ces travaux n'ont que ponctuellement engendré une surélévation des niveaux de circulation au nord du quartier. Ils ne semblent pas non plus avoir eu de répercussions notables sur le découpage parcellaire, si l'on excepte la fermeture de la cour mitoyenne qui condamne son accès direct depuis l'*ambitus* sud.

L'absence de marqueurs chronologiques précis ainsi que la disparition de la plupart des couches et structures supérieures lors des remaniements post-romains empêchent malheureusement de mesurer l'ampleur et le rythme des modifications qui ont jalonné l'histoire du quartier jusqu'à son abandon, dans le courant de la seconde moitié du IIIe s. ap. J.-C.

La domus *Est*

Les réfections constatées dans la propriété orientale sont d'ordre mineur et n'ont apparemment eu qu'un faible impact sur l'agencement interne, hormis la réorganisation de ses locaux sud-ouest. Il ne faut cependant pas perdre de vue le fait que cette demeure n'a été que partiellement explorée et que ses vestiges supérieurs sont souvent mal conservés. Ainsi, bon nombre de réfections ou d'adjonctions ont pu nous échapper, ce qui entrave l'évaluation du programme de transformations.

La cour mitoyenne L 39

Après avoir accueilli les activités de bronziers, la cour intermédiaire a vu sa surface ramenée à 70 m^2 environ, suite à la construction d'un mur de fermeture méridional barrant l'accès à la cour depuis le *decumanus* R 1 (fig. 36, M 12). Ce mur délimite un nouveau passage (L 47 W) placé perpendiculairement à l'*ambitus* L 60 avec lequel il communique. Situé dans le prolongement du couloir L 47, il a ainsi maintenu une circulation à l'arrière des pièces de façade sud de la *domus*. La réorganisation de ce secteur ne semble pas *a priori* avoir eu d'incidences importantes sur l'ordonnancement et la circulation à l'intérieur du bâtiment.

Nous ignorons cependant si cette nouvelle délimitation est consécutive aux activités artisanales temporaires de l'état 3 B, ce qui porterait à croire à une annexion de la cour par la propriété occidentale. Une seconde hypothèse, qui a notre faveur, met cette subdivision en relation avec l'implantation d'une canalisation (St 202) qui, arrivant depuis la demeure ouest, débouchait à l'angle de cette cour, au voi-

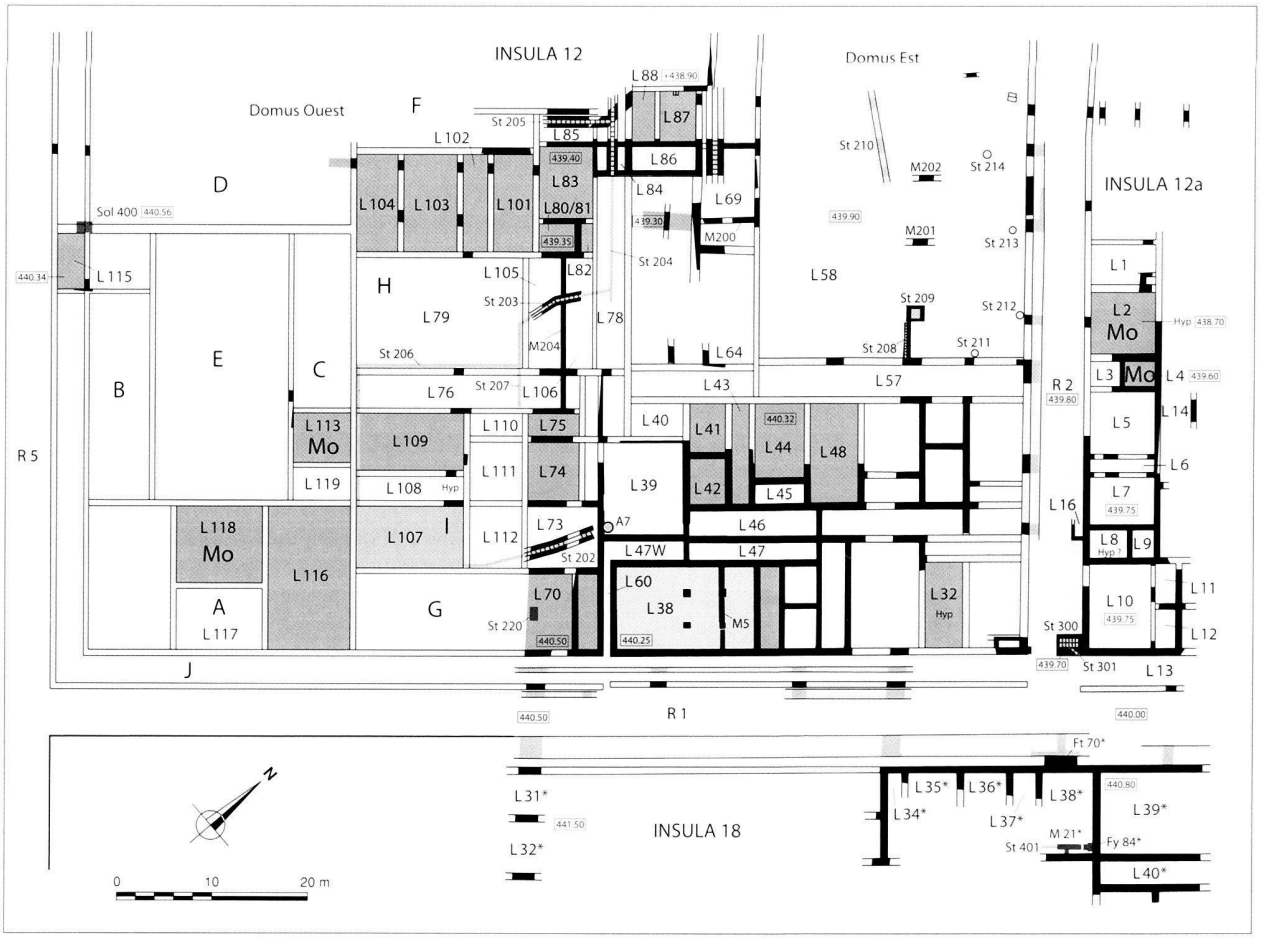

Fig. 36. Plan schématique des vestiges de l'état 4 dans les insulae *12, 12a sud-ouest, 18 nord-est et la voirie. Mo : mosaïque. Hyp : pièce chauffée (150-IIIe s. ap. J.-C.).*

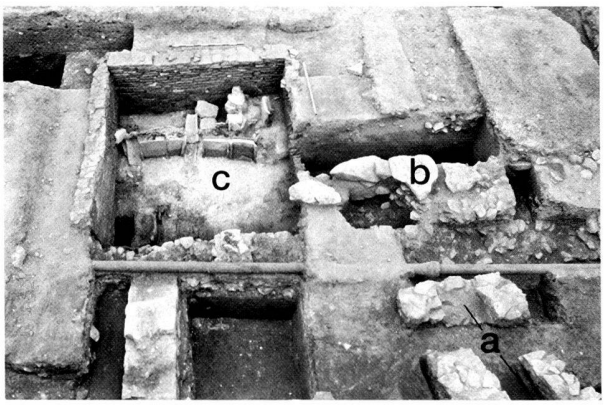

Fig. 37. Insula *12, 1986.* Domus *Est et Ouest. Débouché de la canalisation St 202 (a) dans la cour mitoyenne L 39, à l'aplomb du puisard A 7 (b) sis en bordure de la fosse de bronziers A 2 (c) de l'état 3B (fig. 33 et 36). Etat 4 (150-IIIe s. ap. J.-C.). Vue depuis l'ouest.*

Fig. 38. Insula *12, 1986.* Domus *Est. Le puits-citerne St 209 et la canalisation St 208 de la cour nord-est L 58 en cours de fouille (fig. 36). Etat 4 (150-IIIe s. ap. J.-C.). Vue depuis l'est.*

sinage immédiat de la nouvelle fermeture (fig. 37). Par ailleurs, c'est précisément dans cet angle sud-ouest et accolé au mur M 12 qu'a été aménagé un puisard dans l'axe de la canalisation (fig. 36, A 7). En l'absence de toute trace d'extension de cette dernière au-delà du puisard, force est d'admettre que ce dispositif sommaire a servi d'exutoire aux eaux de la conduite St 202.

Le corps de bâtiment sud

Les seules modifications constatées concernent la halle d'angle L 38 dont la travée orientale a été cloisonnée par un muret (M 5) fermant les espaces entre deux de ses piliers. La recharge de son sol chaulé, ainsi que la facture rudimentaire de la nouvelle cloison parlent en faveur de la persistance d'une fonction utilitaire pour ce local.

Les vestiges des quelques sols subsistants à l'intérieur de ce bâtiment ne présentent aucune trace de réfection. En revanche, les fragments de fresques récoltés dans leurs couches de démolition respectives signalent une rénovation de leur décoration murale entre la fin du IIe s. et le début du IIIe s. ap. J.-C.[69]. Ces éléments appartiennent à trois ensembles distincts:

- Le premier est à fond rouge et blanc[70] et pourrait être rattaché à l'agencement de la cour L 39 ou à un local de service proche (L 40 à 42).
- Le deuxième est une composition à fond blanc rythmée par des bandes et filets de couleur, ainsi que par des motifs floraux, peut-être des éléments constitutifs de candélabres végétalisants[71]; ce type de décor, en vogue dès le milieu du IIe siècle, est plus volontiers associé à une pièce d'habitat.
- Le troisième enfin devait constituer un décor dans les teintes rouge et noir[72], éventuellement rattachable à la pièce L 44.

Le bâtiment ouest

Les transformations observées se résument ici à l'édification d'une nouvelle fermeture décalée vers le sud pour le local L 69 (M 200), ainsi qu'à la suppression probable, mais non certifiée, du local L 92 qui devançait la façade orientale à l'état 3 (fig. 33).

Dans la partie nord du bâtiment, l'installation du réseau de canalisations (fig. 36, St 204 et 205), dont le fond se situe à peu près à hauteur des sols des pièces environnantes de l'état 3 (L 87 et 88), a vraisemblablement impliqué un rehaussement non vérifié des niveaux de circulation de ces dernières. Il a dû en aller de même pour la pièce de la *domus* Ouest vis-à-vis (L 85), traversée par la canalisation St 205.

La cour nord-est L 58

Les adjonctions faites à l'intérieur de cette cour sont liées à des activités domestiques qui ont peut-être empiété sur des espaces d'agrément, à l'image de la suppression de la galerie ouest. Parallèlement, la cour a vu l'implantation, à une profondeur de 2,50 m, d'un puits ou citerne (St 209) quadrangulaire, de 0,80 x 070 m, situé environ 4 m au nord de la galerie de façade L 57 du corps de bâtiment sud (fig. 38). Soutenue par un cadre en bois de chêne, sa couronne en pierres sèches est organiquement liée dans sa partie supérieure à une canalisation (fig. 36, St 208). Partant du mur de façade de la galerie, celle-ci devait récolter les eaux de toiture, via un tuyau de descente, pour les acheminer dans la cuvette du puits.

Un peu plus au nord, deux segments de murs récupérés (M 201 et 202), distants de 6 m, sont les seuls vestiges subsistants d'une annexe ou dépendance dont l'emprise ne peut être précisée.

A proximité de l'annexe présumée, et peut-être en relation avec cette dernière, se développe de manière linéaire

[69] C'est avant tout la facture relativement grossière de leur mortier d'accrochage qui incite N. Vuichard à placer la mise en œuvre de ces ensembles de peintures dans cette fourchette chronologique.

[70] Ensemble 86/6200.

[71] Ensembles 86/6178 et 6280.

[72] Ensembles 86/6230, 6250, 6278 et 6291.

une structure fantôme isolée (St 210). Son tracé oblique autorise à la considérer comme le vestige d'une canalisation s'écoulant en direction du nord-ouest.

Enfin, quatre fosses-dépotoirs ont été partiellement observées dans la partie orientale de la cour (St 211 à 214) : leurs remplissages, essentiellement constitué de vidanges de foyers et de résidus culinaires, attestent un secteur réservé aux activités domestiques.

La résidence Ouest ou « domus des Vents »

Le programme de transformation est ici mieux perceptible sur l'ensemble de la portion explorée. Le dégagement partiel des pièces des ailes sud et nord a en effet livré plusieurs témoignages de la rénovation de leur sol et de leur décor. Les réfections les plus notoires sont cependant liées à l'implantation d'un nouveau système d'évacuation qui a eu des répercussions sur l'agencement de la cour orientale secondaire et de certains locaux de l'aile sud. Complété à l'aide des données des fouilles anciennes, le parcours de ce dispositif hydraulique est révélateur de la réorganisation d'un secteur thermal sud-ouest dont l'existence est déjà pressentie à l'état précédent (fig. 33 et 36, I).

Les investigations à l'intérieur de cette demeure ont également révélé les traces de réaménagements ponctuels sommaires postérieurs à l'achèvement de la phase de rénovation des bâtiments et de leurs services. Difficilement datables, ils ont pu intervenir peu avant l'abandon du quartier, voire lors d'une réoccupation partielle des lieux à partir de la seconde moitié du IIIe siècle.

Les réfections internes

Elles sont avant tout caractérisées par le rechapage ou la pose complète de nouveaux sols de terrazzo se superposant aux précédents dans plusieurs pièces des deux ailes (fig. 36, L 70, 73 et 80 à 83). D'après les indications fournies par les fouilles anciennes et celles de 1983, ce type de réfection semble s'être également étendu à d'autres pièces de l'aile nord (L 102), ainsi qu'à celles du corps principal du complexe résidentiel (L 116).

Ces travaux n'ont apparemment pas entraîné une reconfiguration complète de la partition interne des bâtiments orientaux de la propriété : avec le réaménagement du local de service L 73 de l'aile sud, traversé par la canalisation St 202, les seules modifications constatées concernent le local compartimenté de l'angle sud-est de l'aile nord (L 80 à 82). Ce dernier a ainsi vu ses deux étroites cellules L 80 et 81 fusionner après la pose d'un nouveau terrazzo pour former une pièce quadrangulaire de 3,60 x 3 m (fig. 35). Il en va de même pour les deux petits réduits adjacents de L 82 qui ont été regroupés en un seul local.

Changement de décor

La réfection des sols semble être allée de pair avec la rénovation du décor mural ; nous en voulons pour preuve le revêtement de bas de paroi encore en place sur une longueur de 3,70 m dans la pièce L 70 de l'aile sud[73] (fig. 39),

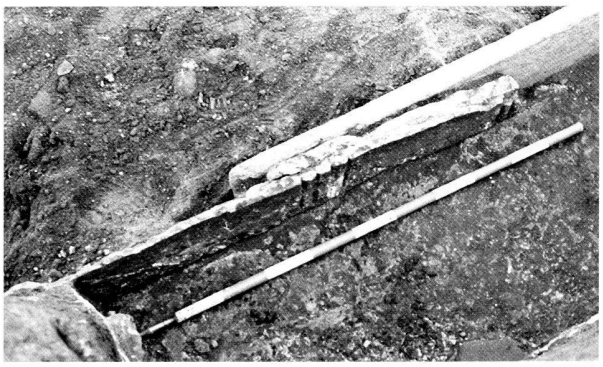

Fig. 39. Insula *12, 1986.* Domus *Ouest. Elément de la plinthe du décor "à pilastres" découvert* in situ *dans la salle de façade méridionale L 70 (fig. 36 et 40). Etat 4 (150-IIIe s. ap. J.-C.). Vue depuis le nord-ouest.*

ainsi que les fragments de fresques récoltés dans la démolition de la pièce L 83 de l'aile nord[74], deux locaux dont le terrazzo a subi une recharge.

Seul vestige de la décoration pariétale découvert *in situ* pour cette phase, le bas de paroi conservé sur le mur est de la pièce de façade méridionale L 70 témoigne d'une composition soignée pour laquelle il n'existe à ce jour aucun parallèle connu. Il s'agit d'un segment de plinthe rythmée par des pilastres à trois cannelures creusées dans le mortier d'accrochage du décor, qui assurent une alternance de compartiments et d'inter-compartiments, larges respectivement de 1,30 m et 0,40 m. Fortement détériorée, la surface picturale ne conserve que de minces traces de peinture. Il est toutefois possible de reconnaître à l'intérieur des compartiments des mouchetures noires sur un fond bordeaux. Les inter-compartiments semblent présenter quant à eux un fond uni noir. La teinte des pilastres, enfin, était le blanc, ce qui visait à donner l'illusion de pilastres en marbre. Les zones basse et médiane du décor ne sont pas connues. Les quelques rares fragments prélevés dans la couche de démolition de la pièce invitent à penser que le noir et le bleu devaient être les couleurs dominantes de l'un ou l'autre registre, voire de l'ensemble de la composition. Le rouge, le jaune et le bordeaux devaient également être présents. En revanche, il est tout à fait envisageable que les pilastres, dépourvus de base, se soient élevés sur toute la hauteur de la paroi, délimitant ainsi des panneaux dont ils pourraient avoir supporté une corniche sommitale (fig. 40).

Du point de vue stylistique, les deux décors susmentionnés paraissent s'inscrire dans une période comprise entre la fin du IIe siècle et le début du IIIe siècle de notre ère, à l'image de ceux identifiés pour la *domus* Est. Ces indications corroborent les quelques repères chronologiques fournis par l'étude céramologique qui placent le début des transformations plutôt à partir du troisième quart du IIe siècle[75].

[73] Ensemble 86/6275.

[74] Ensembles 86/6005 et 6046.

[75] Cf. *infra* Castella.

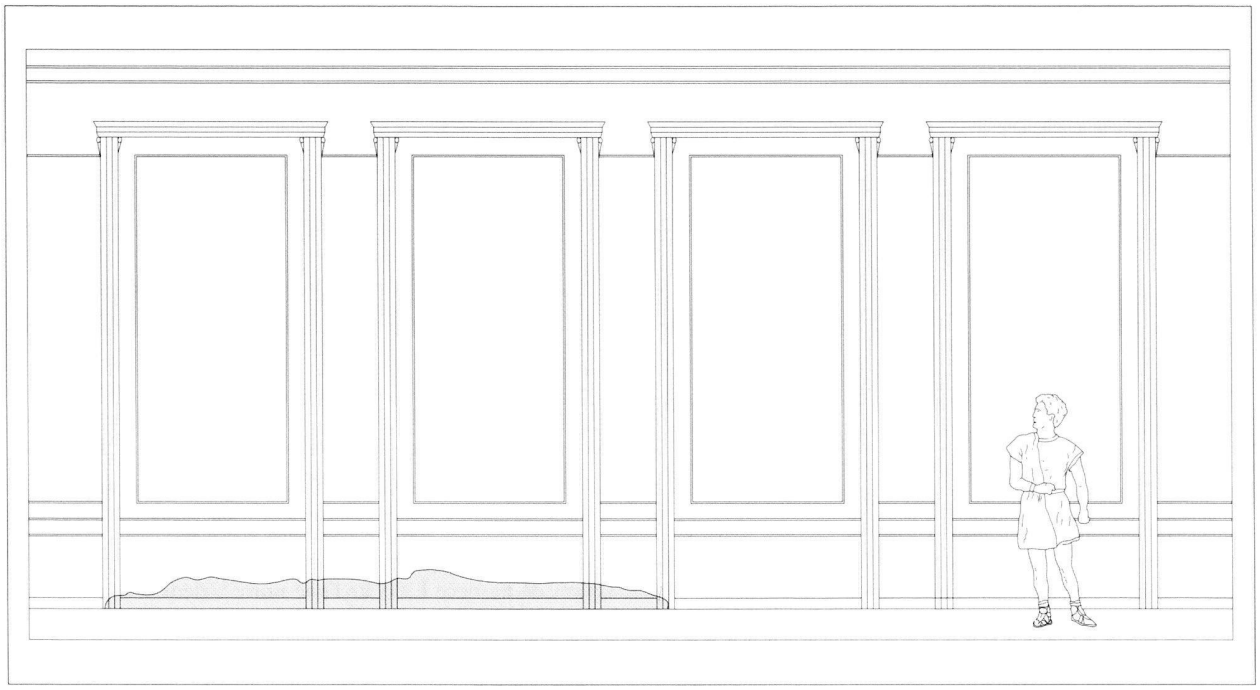

Fig. 40. Insula *12, 1986.* Domus *Ouest. Proposition de restitution du décor de la paroi orientale de la salle de façade méridionale L 70 (fig. 36). En grisé, l'élément de plinthe découvert en place (fig. 39). Etat 4 (150-IIIe s. ap. J.-C.).*

La nouvelle galerie-portique de la cour orientale

La cour secondaire L 79 qui sépare les ailes nord et sud a quant à elle été dotée d'une nouvelle fermeture orientale sous la forme d'une galerie ou portique, large de 3,30 m (fig. 36, L 105). Cette adjonction a entraîné la création d'un nouvel espace sis à l'arrière de la galerie (L 106). De forme allongée et étroite, ce dernier a peut-être eu une destination utilitaire, remise ou courette donnant sur le passage mitoyen L 78.

Au terme de cette réfection, la cour a ainsi vu sa superficie ramenée de 280 m² à 195 m², alors que la circulation à couvert en bordure de cette dernière s'est désormais effectuée sous la galerie-portique sud L 76, maintenue en l'état et vraisemblablement communicant avec le nouveau préau L 105. Seul le mur de fond (M 204) mal conservé de ce dernier a été mis en évidence; son mur de façade ou stylobate, archéologiquement non attesté, est restitué à partir du tracé coudé de la canalisation St 206 figurant sur les plans anciens (fig. 41, a), laquelle devait en principe longer ici les galeries sud et est de la cour L 79 (fig. 36).

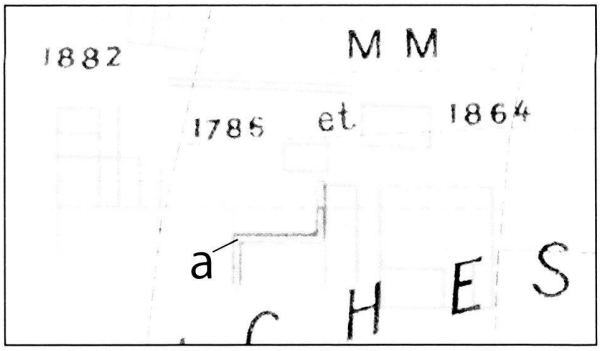

*Fig. 41. Extrait du plan archéologique dressé par A. Rosset (*BPA *2, 1888). Détail du tracé coudé de la canalisation St 206 (a).*

Implantation et parcours d'un réseau de canalisations

Hormis la rénovation et l'embellissement du décor intérieur, l'implantation d'un réseau de canalisations peut être considérée comme l'un des événements majeurs de cette phase. En provenance de la partie occidentale de la résidence, ce réseau relativement dense signale en effet l'existence, dans ce secteur, de pièces d'eau refaites et/ou ajoutées dont il a assuré la vidange.

Les segments des quatre branches reconnues possèdent un appareil identique, constitué d'un fond de *tegulae* et de parois maçonnées délimitant un conduit interne de 0,40 m de large pour une hauteur variant entre 0,35 et 0,50 m. Le tronçon de la canalisation sud St 202 comporte au sommet de ses murets des encoches pour des traverses qui devaient supporter les planches d'une couverture en bois (fig. 42).

Les divers tronçons dégagés en 1986 permettent aujourd'hui, après reprise et intégration des données anciennes, de restituer en partie, sur une longueur de quelque 80 m, le parcours parfois sinueux de ces différentes canalisations (fig. 36, St 202 à 207):

- Le passage mitoyen L 78, maintenu en l'état, a reçu dans son sous-sol le collecteur St 204 s'écoulant en direction du nord, suivant un tracé rectiligne. Il se prolonge au-delà du local de transition L 84, après avoir servi de déversoir à la canalisation St 205 passant sous la pièce d'angle de l'aile nord L 85. Son extension sud en amont

Fig. 42. Insula *12, 1986.* Domus *Ouest. Tronçon de la canalisation St 202 recoupant les locaux L 72, 73 et 73' (fig. 33 et 36). 1 : encoches pour les traverses d'une couverture en bois. Etat 4 (150-IIIe s. ap. J.-C.). Vue depuis l'est.*

de sa jonction avec la canalisation St 203 reste inconnue; rien n'exclut *a priori* qu'il ait parcouru le passage L 78 sur toute sa longueur, jusqu'à la hauteur du local L 77, adjacent à la cour mitoyenne L 39.

- Le tracé le plus complexe est sans conteste celui de la canalisation St 206. D'après les plans anciens de 1888 et 1910 (fig. 4 et 41), celle-ci prend naissance à l'angle sud-est de l'aile orientale du corps principal présumé (fig. 36, C). Elle longe sur une quinzaine de mètres cette dernière et la mosaïque «à frise de palmettes» qu'elle abrite jusqu'à son débouché dans la cour orientale (H). Là, elle tourne à angle droit pour border cette fois-ci la galerie L 76 de l'aile sud (G).
- A l'angle sud-est de la cour, la canalisation St 206 rejoint la conduite St 207 qui, après avoir franchi la galerie L 76, se poursuit en droite ligne au pied de la galerie L 105 sur environ 5 m. A cet endroit, elle s'infléchit vers le nord-est par le biais du tronçon coudé St 203. Ce dernier va ensuite déverser ses eaux dans le collecteur St 204 après avoir traversé la galerie L 105 et son local contigu L 106.
- Sans connexion directe avec le réseau précédent, l'implantation de la canalisation sud St 202 a entraîné un bouleversement à l'intérieur du local de service L 73 et de la pièce adjacente L 72 qu'elle traverse obliquement de part en part et désaffecte en partie pour déboucher dans la cour mitoyenne L 39, à l'aplomb du puisard A 7.

Localisation d'un secteur thermal dans l'aile sud

La restitution de ce réseau d'évacuation des eaux semble confirmer l'existence d'un balnéaire déjà supposé à l'état 3 et probablement agrandi au cours de cette phase. En remontant le parcours des conduites St 202, 206 et 207, nous constatons en effet que celles-ci convergent en direction d'un bloc de six pièces dans l'aile sud (fig. 36, I). Un tel dispositif nous amène à interpréter ce bloc comme un complexe thermal adjacent au corps principal (A-D) et desservi par au moins trois canalisations de vidange. Si nous ne possédons aucune information concernant le système d'adduction d'eau pour ce *balneum* présumé et le quartier tout entier, quelques indices supplémentaires viennent en revanche étayer l'hypothèse thermale. Ce sont:

- La mise en évidence, en 1983, de vestiges d'hypocauste dans l'une des pièces de ce bloc (L 108), laquelle peut être interprétée comme l'une des salles chaudes du *balneum.*
- La grande pièce rectangulaire de 70 m^2 (L 107), contiguë au local chauffé L 108, semble quant à elle avoir possédé deux canalisations de vidanges: l'une partant de son angle nord-ouest (St 206), si l'on en croit les anciens plans, l'autre de son angle sud-est et qui correspond à notre canalisation St 202. Il est possible que cette dernière ait également récolté les eaux usées d'une deuxième pièce d'eau adjacente plus modeste (L 112). En l'absence de témoignages plus concrets, cette extrapolation du tracé et de la fonction des canalisations nous amène à considérer la pièce L 107 et éventuellement sa voisine L 112 comme des salles froides et/ou tempérées de la section thermale[76].
- Enfin, la canalisation St 207 sortant du bloc I et traversant la galerie L 76 a pu vidanger une ou plusieurs autres pièces d'eau (L 110 et 111) faisant partie de l'installation balnéaire présumée.

En plus de la desserte de la section thermale I, ces canalisations ont également pu recevoir le trop-plein de bassins d'agrément ainsi que les eaux de toiture pour celles courant en bordure sud et est de la cour H.

Une seconde section thermale dans l'aile nord?

Cette hypothèse repose essentiellement sur le fait que les salles sises à chaque extrémité de l'aile nord possèdent un sol en béton de tuileau (L 83 et 104). Un tel équipement pourrait indiquer un agencement à caractère hydraulique qu'a pu compléter la canalisation St 205 passant à l'arrière de ces pièces, mais sans connexion directe avec celles-ci. On notera toutefois que le sol de la pièce L 104, ainsi que celui de son pendant est L 103, se situent sensiblement au même niveau que les sols des pièces qu'elles encadrent. S'agissant d'observations ponctuelles, la présence de bassins ou de baignoires à l'intérieur de ces locaux ne peut cependant être entièrement exclue.

Par ailleurs, ce type de revêtement peut également convenir pour le support d'un dallage de marbre ayant équipé des salles d'apparat relativement spacieuses, d'environ 45 m^2, pour des appartements d'hôtes placés dans cette aile.

Poursuite des rénovations et pose de mosaïques

Les indices de datation obtenus pour la décoration murale et surtout pour les mosaïques du corps principal amènent à penser que les rénovations de la résidence Ouest se sont prolongées au-delà du IIe siècle, peut-être à la faveur d'un nouveau programme de transformation du cadre privé

[76] Il est intéressant de constater que la restitution en plan de la pièce L 107 coïncide avec l'emplacement proposé de manière erronée sur les plans de 1888 et 1910 pour la mosaïque «à frise de palmettes» (fig. 4, b). La divergence entre les données de Ritter, en 1786, et celles de Caspari, en 1864, pourrait résulter de la découverte, dans l'intervalle, d'un troisième local correspondant à notre pièce L 107. Il s'agirait alors d'une simple erreur de nomenclature venue se glisser dans l'établissement de ces plans.

à l'époque sévérienne, lors de l'installation d'un nouveau propriétaire. C'est dans un tel contexte que pourrait avoir été projetée la pose, dans la salle de réception axiale du corps principal A (L 118), de la mosaïque « des Vents », datée des environs de 200 ap. J.-C.[77] (fig. 5, A).

Il va de soi que l'absence de fouilles de surface à l'intérieur de cette riche demeure empêche de saisir l'ampleur et la chronologie des modifications apportées par la suite à ses bâtiments principaux. Il est cependant probable qu'il s'agisse plutôt de transformations d'intérieur visant à maintenir, voire améliorer le standing de la résidence, que de son remodelage. C'est sans doute sous cet angle qu'il faut considérer l'adjonction de la mosaïque à « frise de palmettes » dans l'aile est du corps principal C (fig. 36, L 113), survenue quelques décennies après la pose de la mosaïque « des Vents »[78] (fig. 5, B). En outre, cette dernière aurait dans le même temps subi une réfection partielle, probablement à la faveur de l'une des ultimes phases de rénovation de la décoration.

Ainsi, les indications chronologiques et stylistiques qui émanent de l'étude de ces mosaïques parlent en faveur de la poursuite des transformations sans doute épisodiques et ponctuelles, du complexe résidentiel jusqu'au milieu du IIIe siècle.

Restitution du plan d'ensemble

Au cours de l'élaboration des données des fouilles de 1985-1986 concernant la demeure ouest, s'est imposée la nécessité d'établir une synthèse des résultats anciens et nouveaux pour tenter de dégager une image cohérente de ce que nous soupçonnions être un complexe résidentiel plus prestigieux que la *domus* Est, mieux documentée. Cette intuition reposait essentiellement sur les dimensions de la parcelle et la découverte des deux mosaïques, encore « flottantes » sur le plan du quartier, tout en supposant que la plus grande, celle « des Vents », pouvait avoir orné l'une des pièces maîtresses de la demeure dans sa phase finale.

La reprise de l'ensemble des données paraît non seulement confirmer ce postulat initial mais fait émerger l'image d'une vaste résidence[79] se développant sur plus de 3'000 m² en marge de la *domus* Est. Certes, nous sommes encore loin de pouvoir préciser dans ses moindres détails l'organisation et l'évolution architecturale de cette « *domus des Vents* ». Il est néanmoins possible de percevoir dans ses grandes lignes l'ordonnance des bâtiments, quand bien même leur développement au nord nous échappe encore.

La résidence s'est vraisemblablement développée suivant un plan bipartite, avec un édifice principal occupant toute la moitié ouest de la parcelle, tandis que la partie orientale a été réservée à des ailes annexes s'organisant de part et d'autre d'une cour secondaire. Le corps résidentiel devait occuper l'angle sud-ouest de la propriété aux façades régularisées par des portiques (fig. 43b, J). L'édifice semble avoir été conçu selon un plan axial et symétrique centré sur une grande cour intérieure rectangulaire allongée (E) d'environ 390 m²:

- En façade sud se développe un bâtiment, de 27 x 15 m, considéré comme l'élément principal de la résidence (A). Celui-ci abrite en effet la pièce à la mosaïque « des Vents » dont l'ornementation, les dimensions (9 x 8 m), ainsi que la position axiale en font une salle de réception de choix (L 118). Elle devait être devancée par un local de même longueur (L 117) qui a pu remplir la fonction de vestibule d'accueil. Ce dispositif d'entrée était encadré de salles munies de sols de terrazzo (L 116). A caractère privé ou administratif (bureaux), ces pièces collatérales ont pu posséder une ou plusieurs subdivisions.
- La salle de réception devait s'ouvrir à l'arrière sur la cour centrale E, peut-être à péristyle. Cette dernière était bordée sur ses longs côtés par deux ailes étroites (6 m de large) et compartimentées (B-C). Se superposant à une maison de l'époque claudienne, l'aile C a vu l'une de ses pièces aux dimensions moyennes, de 6 x 5 m, ornée du tapis de mosaïque à « frise de palmettes » au cours de l'une des ultimes réfections de la résidence (L 113).
- L'extension nord du bâtiment (D) qui devait fermer la cour au nord est incertaine ; nous savons seulement qu'il abritait une pièce à terrazzo, ainsi qu'un local chauffé par hypocauste. Il est probable que ce dernier, ainsi que les ailes longitudinales ont été réservés entièrement ou partiellement à la sphère privée.
- Contigus à l'aile C, les bâtiments annexes (F-G) se sont déployés en direction de l'est sur une longueur de 25 m, dans le prolongement des corps sud et nord de la partie « noble » de la résidence. Plus large, l'annexe sud G a vraisemblablement reçu un *balneum* (I) lié à une cour secondaire (H) portiquée sur au moins deux de ses côtés.
- Au nord de cette cour, l'annexe F a pu accueillir soit des appartements d'hôtes, soit une seconde section thermale plus restreinte que celle vis-à-vis dans l'annexe G.

Réunissant partie résidentielle et dépendances attenantes avec bains s'articulant autour d'une cour secondaire, la résidence Ouest de l'*insula* 12 vient compléter la liste des riches demeures urbaines d'*Aventicum*. Elle se rapproche, dans ses proportions, des *domus* de l'*insula* 13 et de celle de l'*insula* 16 Est dont les superficies atteignent 2'700 m². L'axialité et la symétrie qui semblent régir l'ordonnance du noyau résidentiel évoquent, quant à elles, le plan de l'édifice primitif de Derrière la Tour, devenu à l'époque sévérienne le corps principal d'un complexe palatial[80].

Une seule et même propriété pour l'insula 12?

Tels qu'ils sont esquissés, les principaux contours des éléments constitutifs de la résidence Ouest contrastent avec le plan et l'agencement plus sobres de la *domus* Est : dans cette dernière, les espaces à caractère économique ou encore liés au service et à la domesticité se devinent en effet plus aisé-

[77] Cf. Gonzenbach 1961, p. 49-51 et Rebetez 1997, p. 58-63.

[78] Cf. Gonzenbach 1961, p. 51-54 et Rebetez 1997, p. 64-66.

[79] Cette proposition de restitution respecte les données et les mensurations fournies par Ritter (fig. 6). Les quelques précieux segments de murs et de canalisations récemment mis au jour, permettent toutefois de préciser l'emplacement des vestiges découverts en 1786.

[80] Cf. Morel 1995 et Morel 2001, p. 46-49.

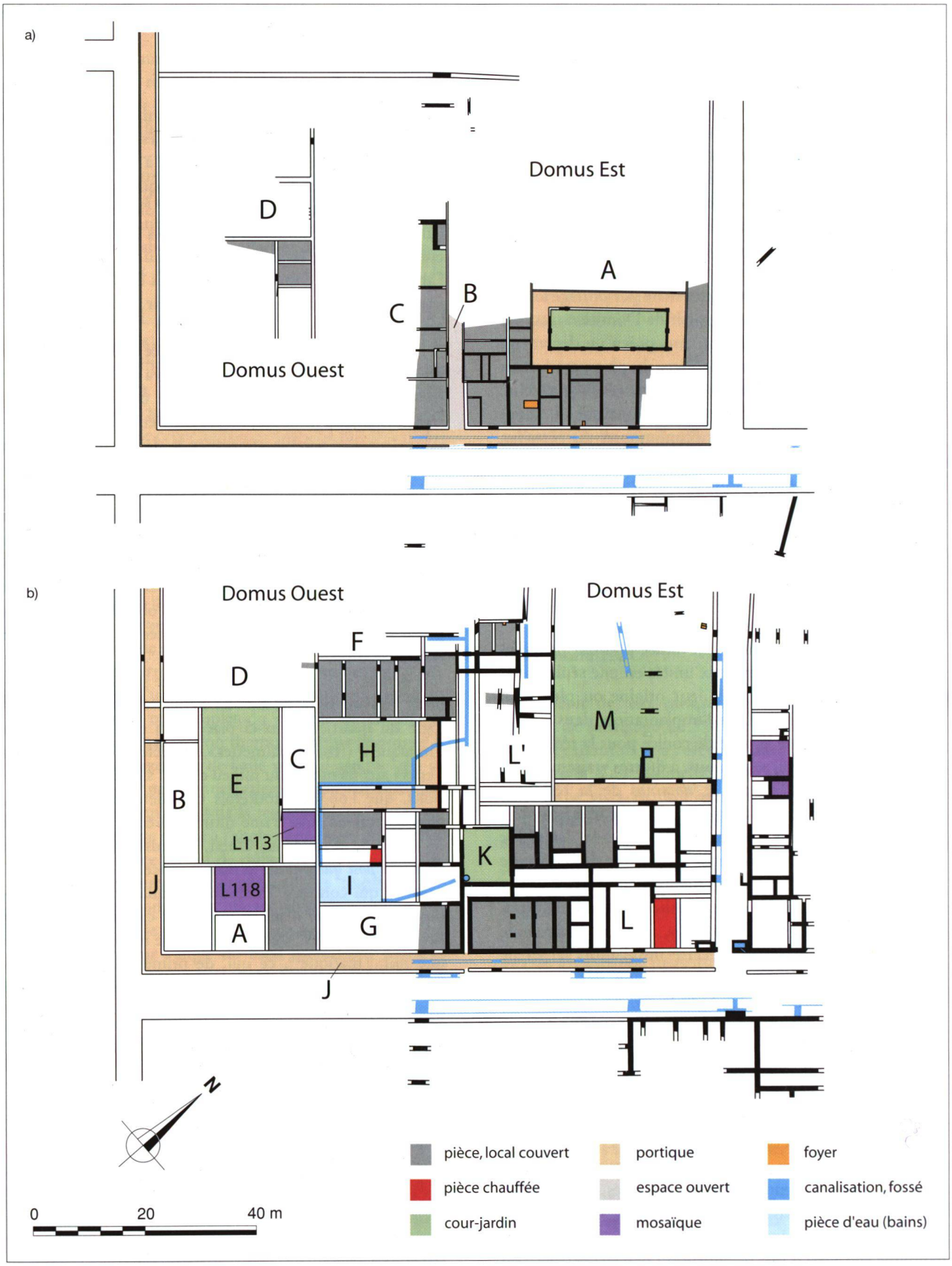

*Fig. 43a. Restitution schématique du plan de l'*insula *12 à l'état 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.). A:* domus *Est. B: ruelle mitoyenne. C-D: vestiges des portions centrale et orientale de la* domus *Ouest.*
*Fig. 43b. Restitution schématique du plan de l'*insula *12 à l'état 4 (150-IIIe s. ap. J.-C.). A: corps principal et salle de réception de la résidence occidentale (A). B-C: ailes latérales. D: bâtiment nord. E: cour centrale à péristyle. F-G: annexes orientales. H: cour secondaire. I:* balneum. *J: portiques de façade. K: cour mitoyenne. L-L': bâtiments de la demeure orientale. M: cour. Le reste de la nomenclature renvoie au texte.*

ment que les pièces d'apparat et de réception, contrairement à la demeure occidentale (fig. 43b). Cette distinction se lit également au travers des témoignages de la décoration luxueuse dont a été parée la résidence Ouest et ses annexes, renforçant le caractère prestigieux de l'ensemble.

Dès lors se pose alors la question de savoir si cette différence de traitement architectural et décoratif dont ont fait l'objet ces deux unités au sein d'un même programme urbanistique découle directement du statut et du degré de fortune des propriétaires respectifs, ou bien si elle est révélatrice d'une fonction spécifique pour chacune d'entre elles. Dans pareil cas, l'éventualité de l'acquisition en un seul jet de l'*insula* toute entière par un très riche personnage lors de la réorganisation du quartier à partir de Domitien n'est pas à exclure: le projet initial aurait alors prévu un découpage en deux secteurs nettement distincts, le plus grand étant destiné à recevoir une luxueuse demeure, tandis que celui, oriental, réservé à l'intendance et à la domesticité, aurait également accueilli les activités économiques du *patronus*. Le maintien du parcellaire, qui comporte cependant une cour intermédiaire et des locaux de transition, n'aurait alors eu pour but que de marquer la séparation entre parties « nobles » et utilitaires.

On ne peut non plus écarter l'hypothèse d'une absorption de la *domus* Est, au cours des états 3 B ou 4, par le propriétaire de la résidence voisine, désireux d'étendre ses biens fonciers à des fins pratiques et économiques.

Parmi ce lot de conjectures, un indice pourrait parler en faveur de la réunion de ces deux unités en une seule entité architecturale, que ce soit dès leur origine ou plus tard, durant le IIe siècle: il s'agit de l'implantation, dans la cour intermédiaire L 39, de la fosse de coulée pour la réalisation d'un grand bronze qui, selon nous, a dû très vraisemblablement être commandité par le *dominus* de la résidence Ouest. Le choix de l'emplacement pour une telle activité à nuisances, à l'intérieur d'un espace intégré à la *domus* Est plutôt que dans l'un des secteurs à l'air libre de la parcelle ouest, par exemple la cour secondaire H, suggère en effet un lien organique entre ces deux unités. En outre l'utilisation du local de service L 73 de la demeure occidentale comme desserte présumée de cette installation artisanale paraît confirmer une certaine imbrication des fonctions d'un secteur à l'autre (fig. 33, L 39 et 73).

Au-delà de son aspect anecdotique, cet événement fournit en outre une indication précieuse sur le rang élevé du maître des lieux, lequel a eu le privilège et les moyens de faire fabriquer sur place une grande statue.

Sans preuve directe, il est difficile de trancher en faveur de l'un ou l'autre des cas de figure proposés. Nous renverrons simplement aux nombreux exemples d'intégration dans une seule demeure de plusieurs unités d'habitations indépendantes, à l'image de l'îlot 30 d'Augst[81]. A Avenches, l'*insula* 16 Est, voisine de notre quartier et du *forum*, témoigne elle aussi d'une réunification parcellaire: elle a en effet connu, à l'époque flavienne, une réorganisation complète au terme de laquelle plusieurs petites propriétés ont été acquises pour l'édification d'une seule et grande demeure à péristyle central[82].

Eléments de datation[83]

Le rare mobilier piégé dans les niveaux d'occupation des états 3A et 3B ainsi que dans ceux liés à la réfection des *domus* Est et Ouest à l'état 4 autorise à placer le début de cette phase de transformations à l'époque antonine, plutôt aux environs du troisième quart du IIe siècle[84]. Par ailleurs, l'analyse dendrochronologique des bois du cadre du puits-citerne St 249 de la *domus* Est, qui fournit une date pour l'abattage de ces derniers aux environs de 163 ap. J.-C.[85], corrobore les indications fournies par l'étude céramologique.

La fourchette chronologique proposée pour la rénovation du décor pictural des deux demeures va également dans ce sens, suggérant même une poursuite ou une reprise des transformations de la décoration intérieure à l'époque sévérienne, ce que semble confirmer la date retenue pour la mosaïque « des Vents ».

Le mobilier céramique issu des couches d'occupation et de démolition liées à cet état couvre une large période allant de la fin du Ier au IIIe siècle. Cela est principalement dû au fait que de nombreux ensembles rattachés aux strates supérieures ont été altérés au cours des remaniements anciens et modernes du sous-sol, empêchant l'obtention de jalons précis pour suivre le rythme et la durée de cette phase de transformation.

A défaut, ce sont des critères d'ordre stylistique qui semblent pouvoir venir en aide à l'établissement de la chronologie du quartier: ceux-ci placent en effet la pose de la mosaïque à « frise de palmettes » et la réfection de celle « des Vents » aux alentours du milieu du IIIe siècle. Ces appréciations, que l'on doit toutefois considérer avec prudence, témoigneraient ainsi d'une ultime (?) étape de rénovation du décor de la résidence Ouest, fournissant de la sorte un *terminus post quem* pour la maintenance de cette dernière.

En ce qui concerne l'abandon du quartier, nous ne disposons à vrai dire d'aucun marqueur caractéristique de la fin du IIIe et du IVe siècle, tant dans le mobilier céramique que numismatique[86], ce qui, de prime abord et avec les réserves d'usage, peut faire penser que ces demeures ont été désaffectées dans le courant de la deuxième moitié du IIIe siècle[87].

[81] Cf. Laur-Belart 1991, p. 131, 134-136, et Gros 2001, p. 194.

[82] Cf. Bögli et al. 1970/71.

[83] Cf. *infra* Castella, p. 70.

[84] Ensembles 85/5837 et 5843; 86/6018, 6026, 6063, 6068, 6082 à 6084 et 6088.

[85] Cf. Rapport LRD5/R1590. Compte tenu de l'absence de l'aubier et de l'état de conservation du bois, la datation avancée pour ce puits est estimative et accompagnée des réserves d'usage.

[86] La monnaie la plus récente découverte sur le site de l'*insula* 12 est un sesterce de Caracalla, Inv. 86/6239-1. Cf. *infra*, Frey-Kupper, p. 126 et cat. n° 15.

[87] On notera par ailleurs que le remplissage du puits-citerne St 249 de la *domus* Est n'a livré aucun mobilier postérieur au milieu du IIIe siècle, cf. ensembles 85/5838 et 5840.

2.5. Hors-état : Réaménagements tardifs

Difficilement datables, quelques rares réaménagements « tardifs » ont été relevés dans l'emprise de la résidence Ouest. La nature et l'aspect pour le moins sommaire de ces installations les excluent de la phase de rénovation du complexe architectural. L'absence d'indices chronologiques et de corrélations entre ces différents événements ne permet pas de déterminer s'ils sont tous contemporains. Leur seul point commun étant qu'ils semblent tous survenir tardivement, peu avant l'abandon du quartier ou lors d'une réoccupation des lieux après le démantèlement partiel de la demeure :

- Dans l'aile nord, c'est la canalisation St 205 qui a été condamnée après que son conduit eut été grossièrement obturé à son point de jonction avec le collecteur St 204 au moyen d'un simple blocage de pierres calcaires (fig. 36). Cette suppression d'une partie du dispositif hydraulique laisse cependant supposer que la canalisation collectrice est restée en fonction ; cela signifierait que cette modification est intervenue encore au cours de l'occupation de la demeure et qu'elle est peut-être uniquement synonyme de la désaffectation des services des bâtiments nord.
- A l'intérieur de l'aile sud, c'est le sol de la pièce de façade au décor mural à pilastres L 70 qui a été cassé pour recevoir, dans sa partie médiane, un foyer (fig. 36, St 220). La constitution de son dallage en terre cuite (fig. 44), qui comprend des carreaux de pilettes d'hypocauste recyclés, parle en faveur d'un aménagement postérieur au démantèlement partiel ou complet du système de chauffage, peut-être celui de la section thermale voisine présumée I. Comme pour l'exemple de l'aile nord, il semble que ce réaménagement intervienne également après un abandon partiel des infrastructures de la résidence.
- Enfin, un sondage réalisé à l'angle nord-ouest du quartier a mis en évidence un sol de cailloutis réalisé à l'aide de matériaux en remploi, notamment des fragments de fresques polychromes (fig. 36, sol 400). Fait notoire, ce dernier recoupe le tracé de la façade occidentale de l'*insula*, mordant sur l'angle du local méridional adjacent aménagé sous le portique (L 115). De plus, le fait que ce sol se situe au point d'intersection supposé entre la façade et l'un des murs du bâtiment nord du corps principal (D) ferait pencher en faveur d'un niveau de circulation postérieur à la démolition du dispositif de façade et du bâtiment D.

Fig. 44. Insula *12, 1986.* Domus *Ouest. Vestiges du foyer tardif St 220 aménagé dans le sol de la salle de façade méridionale L 70 (fig. 36). Hors-état (à partir du milieu du IIIe s. ap. J.-C.).*

En compagnie de l'installation rudimentaire relevée dans l'une des salles de la partie nord-est de l'*insula* 18 (St 401), les vestiges « tardifs » de l'*insula* 12 constituent les seuls témoignages concrets d'une occupation disparate de ces quartiers nord-est durant leur déclin amorcé dans le courant de la deuxième moitié du IIIe siècle. Dépourvus de marqueurs chronologiques, ils peuvent, le cas échéant, signaler une réoccupation des lieux après un premier abandon du secteur.

3. Les quartiers adjacents

Parallèlement aux fouilles réalisées dans l'*insula* 12, des investigations plus restreintes, sous forme de tranchées ou de caissons exploratoires, ont été menées à l'intérieur des quartiers avoisinants 12a, 18 et 6, ainsi que dans l'habitat nord. La présentation des résultats de ces recherches annexes vise avant tout à illustrer les séquences évolutives obtenues pour chaque unité, ceci aux fins de comparaison avec celle de l'*insula* 12 (fig. 58).

3.1. L'*insula* 12a

En dépit de leur caractère d'urgence et ponctuel, les fouilles de sauvetage de 1985-1986 ont eu l'avantage de révéler l'extension vers l'est du quadrillage urbain au travers des vestiges d'un bâtiment inscrit dans la trame orthogonale. Situé vis-à-vis de l'*insula* 12, celui-ci prend place à l'angle sud-ouest d'un nouveau quartier dont les contours étaient jusqu'ici mal définis (fig. 45, U 1). Les résultats de ces investigations, ajoutés à ceux des sondages ouverts plus au nord en 1997[88] et 1999[89] dans une unité d'habitation fouillée en 1963[90] (U 2) donnent aujourd'hui une image plus précise de ce secteur qui a connu un essor considérable lors du programme urbanistique flavien.

Insertion au plan d'ensemble

Les *insulae* 12a et 6a se partagent, à part plus ou moins égale, une vaste parcelle trapézoïdale, de plus de 1,1 ha de superficie globale. Celle-ci se trouve délimitée à l'ouest par le *cardo* R 2, au sud et au nord par les voies décumanes R 1 et R 3, lesquelles rejoignent la route du Port qui ferme ces deux quartiers à l'est, suivant un tracé oblique (R 4).

L'*insula* 12a occupe la moitié sud de cette parcelle à l'intérieur de laquelle trois portions d'unités distinctes sont pour l'instant reconnues (U 1 à 3). La partie nord de la parcelle correspond à l'emprise de l'*insula* 6a qui abrite un grand domaine dont l'élément central est une vaste

[88] Blanc 1997.

[89] Meystre/Morel 1999.

[90] Schwarz/2 1963.

Fig. 45. Intégration des vestiges mis au jour en 1985-1986 dans les insulae *6, 12a et l'habitat nord au plan archéologique des quartiers nord-est d'*Aventicum *(fig. 1 et 3). La nomenclature renvoie au texte.*

demeure avec cour à péristyle (B 3), érigée entre la fin du Ier s. et la première moitié du IIe s. ap. J.-C.[91].

Ces deux quartiers périphériques ne sont séparés que par un long mur reliant le *cardo* ouest R 2 à la route du Port R 4 (C). Le tracé particulier de ce mur, désaxé par rapport à la trame orthogonale, pourrait signaler la persistance d'une limite parcellaire antérieure à la régularisation des deux *insulae*[92].

Le bâtiment riverain sud-ouest

C'est dans ce contexte élargi que s'inscrit la portion du bâtiment riverain occupant l'angle sud-ouest de l'*insula* 12a. L'exploration partielle de ses pièces de façade occidentales, dégagées sur une bande longue et étroite d'environ 40 x 8 m, laisse entrapercevoir un schéma évolutif analogue à celui mis en évidence pour l'*insula* 12, ne s'en distinguant que par une régularisation plus tardive[93] (fig. 61).

[91] Blanc et al. 1995, p. 15-18.

[92] Blanc et al. 1995, p. 17 et 36.

[93] Les conditions de l'intervention archéologique, survenue après la réalisation des travaux de terrassement et de l'excavation des tranchées d'implantation des constructions projetées n'ont pas permis de fouille méthodique dans ce secteur. Il en résulte une carence en mobilier datant, ce qui fragilise la chronologie proposée.

Etats 1-2: Des constructions hors trame

Les rarissimes vestiges des constructions rattachées aux deux premiers états se caractérisent par une architecture légère et mixte, en terre, pierre et bois, à l'image de ceux mis au jour dans l'*insula* 12. Bâtis hors trame, ils se distinguent cependant de ces derniers par une orientation divergente, découlant vraisemblablement du tracé de la route du Port R 4, qui a semble-t-il régi l'axe de l'ensemble des constructions dans les quartiers 12a et 6a avant leur régularisation, comme paraît en témoigner le tracé oblique du mur de limite parcellaire (C).

En ce qui concerne le premier état, l'une des tranchées ouvertes plus profondément a révélé les segments de trois fantômes de parois en terre d'une, voire de deux constructions légères dotées de sols de terre battue avec recharges de graviers (fig. 10, F et fig. 61).

L'occupation du quartier à l'état 2 est uniquement attestée ici par le négatif d'un mur en briques crues, apparemment érigé sur un solin maçonné en pierres calcaires et associé aux restes d'un sol de terrazzo mis à mal par l'implantation des maçonneries de la phase suivante (fig. 18, M140 et fig. 61). Ces vestiges constituent les témoins isolés d'un bâtiment (A) qui a dû probablement se développer en parallèle à la *domus* claudienne à péristyle de l'*insula* 12. A ce sujet, il est intéressant de constater que la démolition mise en remblai du bâtiment A renferme plusieurs éléments de fresques étrangement identiques au décor pictural du portique L 19 de la *domus* à péristyle du quartier voisin[94]. Il est difficile de savoir s'il s'agit bel et bien d'un décor différent appartenant à cette unité ou si cela témoigne du transport d'une partie des matériaux issus de la démolition de la maison à péristyle pour servir de remblais de nivellement à l'intérieur de l'*insula* 12a. La présence d'autres fragments de la même période, disséminés dans les différentes poches de ces remblais, partiellement remaniés[95] et sans rattachement avec une quelconque autre structure de l'état 2, fait plutôt pencher pour la seconde solution.

Eléments de datation

Les rares ensembles rattachés à la première fréquentation du site placent celle-ci entre le début et la première moitié du Ier siècle de notre ère[96].

Le dégagement très partiel de la portion de mur et de sol rattachée à l'état 2 n'a livré aucun matériel en relation directe avec ces structures. Contrairement à l'*insula* 12, les remblais de nivellement ayant précédé l'édification du bâtiment en dur de l'état 3 ne renferment pas de mobilier susceptible de préciser la chronologie de cet état, hormis les éléments de fresques de l'époque claudienne qu'ils contiennent. De plus, ces remblais ont subi des remaniements qui ne permettent pas de dégager des ensembles homogènes. C'est avant tout la nature de ces vestiges, ainsi que leur insertion stratigraphique et altimétrique qui autorisent à considérer ce reste de bâtiment comme faisant partie du programme architectural claudien.

Etat 3: Régularisation du quartier à l'époque flavienne

Cet état est caractérisé par l'édification d'un bâtiment en dur intégré à la trame urbaine, dans le cadre du programme urbanistique entamé dans la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. A cet effet, le quartier 12a a subi un rehaussement de ses niveaux de circulation au moyen de remblais de près de 1 m d'épaisseur (fig. 61). Ceux-ci renferment les matériaux issus de la démolition des constructions éparses locales et ont probablement été complétés par une partie de ceux provenant du démantèlement de la *domus* à péristyle de l'*insula* 12. Ces remblais ont servi à asseoir les sols de terrazzo et les fondations maçonnées des locaux riverains du *cardo* R 2 et du *decumanus* R 1 (fig. 33).

Le bâtiment d'angle sud-ouest

Sans qu'il soit possible de cerner la partition interne de ce bâtiment ni la fonction exacte de ses pièces, nous remarquons cependant que celles bordant le *cardo* R 2 prenaient place à l'intérieur d'un corps allongé de 8 m de large, s'étirant sur plus de 25 m. A l'intérieur de celui-ci ont été mis en évidence les soubassements d'une série de petits locaux nord à la fonction indéterminée, accolés à une probable fermeture septentrionale de l'aile (fig. 33, L 2, a-c). Le local en saillie (L 15), qui empiète d'environ 1,70 m sur le domaine public, pourrait correspondre à un dispositif d'accès aux pièces septentrionales. De la partie centrale de cette aile, nous ne connaissons qu'un mur de subdivision longitudinal qui signale vraisemblablement l'existence d'un couloir (L 5a) devançant une ou plusieurs pièces (L 5b). Son extrémité sud est occupée par un local (17 m^2) se développant sur toute la largeur du bâtiment, et dont l'agencement interne a été complètement détruit lors d'une importante modification à l'état 4 (L 8). La mise en évidence de deux murs appartenant à un local oriental de 3 m de large supposent l'extension du corps de bâtiment dans cette direction, à moins qu'il ne s'agisse d'un portique intérieur (L 14).

L'angle du bâtiment est occupé par un grand local de 53 m^2 (L 10). Il y est flanqué de deux compartiments étroits (L 11 et 12), lesquels amorcent une succession de locaux en façade méridionale. Bordée d'un portique (L 13), celle-ci devait sans doute se développer sur une cinquantaine de mètres vers l'est, jusqu'à l'intersection du *decumanus* R 1 avec la route du Port R 4 (fig. 45).

La décoration

Nous n'avons que peu d'indications sur la fonction et l'ornementation des pièces de cette aile. Seuls des éléments de fresques éparpillés dans les différentes couches de démolition et de remblai de la zone nord de l'aile ouest (L 2-L 5) témoignent d'un décor constitué d'une zone basse organisée selon une alternance classique de compartiments noirs agrémentés de touffes de feuillage et d'inter-compartiments rouges. La zone médiane, quant à elle, devait être rythmée par une succession de grands panneaux rouges et d'inter-

[94] Ensemble 85/5795.

[95] Ensembles 85/5760, 5761, 5764 à 5767, 5796 et 86/5879.

[96] Ensembles 85/5762 et 5770 ; 86/5884. Dans la présentation du mobilier, les états 1 et 2 ne sont pas dissociés dans ce secteur. Cf. *infra* Castella, p. 82 et cat. nos 415 à 419.

panneaux noirs, au centre desquels devait prendre place toute une série de motifs[97]. Etant donné le caractère disséminé de ces trouvailles, nous ignorons à quelle pièce appartenait précisément ce décor.

Eléments de datation

En l'absence d'ensembles céramiques véritablement datants, ce sont les éléments de décors picturaux contenus dans les remblais de construction, voire dans les fondations des murs de l'état 3[98], qui fournissent les meilleurs indices chronologiques avec un *terminus post quem* pré-flavien pour la mise en place du bâtiment. En outre, l'important rehaussement des niveaux de circulation dont a fait l'objet ce quartier est vraisemblablement contemporain de celui qui a touché à la fois l'*insula* 12 et la voirie environnante à la période flavienne. Cette corrélation permet par conséquent d'envisager la régularisation de l'îlot 12a lors de ce programme urbanistique, dans le courant de la seconde moitié du Ier siècle.

Le mobilier issu des couches de démolition des locaux septentrionaux suppose leur utilisation au moins jusqu'au milieu du IIe siècle[99], avant d'être supplantés par un nouvel ensemble de pièces plus spacieuses.

Etat 4: Réorganisation du bâtiment après 150

Comme l'*insula* 12, ce quartier a connu, entre la seconde moitié du IIe siècle et l'époque sévérienne, une phase de transformation qui semble toutefois ici plus conséquente. Les quelques indices en notre possession témoignent en effet non seulement d'une rénovation de la décoration, mais aussi d'une réorganisation spatiale du corps de bâtiment ouest tout entier. Si celui-ci conserve sa largeur, il connaît en revanche un nouveau découpage interne établi suivant le sens de la largeur avec l'aménagement d'un couloir de transition (fig. 36, L 6) qui, placé plus ou moins en position axiale, sépare deux grandes pièces occupant la partie centrale de l'aile (L 5 et 7). Les principales modifications concernent cependant les espaces sis au nord et au sud de ces pièces médianes, lesquels ont subi des remaniements plus profonds.

Les salles mosaïquées nord

L'installation dans ce secteur d'une grande pièce d'apparat (env. 44 m²) chauffée par hypocauste (L 2) a entraîné la suppression des petits locaux préexistants (fig. 46), y compris celui en saillie sur la chaussée et l'ancienne fermeture nord présumée de l'aile (fig. 61). Cette nouvelle salle presque carrée, de 6,80 x 6,40 m, a malheureusement été entièrement détruite jusqu'au niveau de l'*area* de son hypocauste. Celui-ci devait être alimenté par une fournaise ménagée à l'angle d'un local de service sis au nord (fig. 36, L 1).

Fig. 46. Insula *12a, 1985. Bâtiment riverain sud-ouest. L'hypocauste de la salle mosaïquée L 2 se superposant aux locaux de la période flavienne (fig. 33 et 36). Etat 4 (150-IIIe s. ap. J.-C.). Vue depuis le nord-est.*

Le tapis de mosaïque qui recouvrait probablement l'entier de la salle L 2 n'est connu qu'au travers de la centaine de fragments récoltés parmi les matériaux de comblement de l'hypocauste[100]. Ces éléments témoignent d'une composition géométrique polychrome avec filet ou bordure noir et blanc. Des fleurons, également polychromes et à quatre pétales lancéolés autour d'un cercle, participaient à ce décor en compagnie d'autres motifs de couleur difficilement identifiables.

Cette salle d'apparat était bordée au sud par deux pièces plus petites (3,20 x 2,60 m), non chauffées, mais également richement décorées. Celle sise au nord (fig. 36, L 4), a été dotée d'un tapis de mosaïque dont seul un élément d'une bordure composée de filets noirs et blancs a été découvert *in situ*, épargné par les destructions anciennes et modernes (fig. 47). Il est fort probable que la partie centrale était une composition géométrique[101].

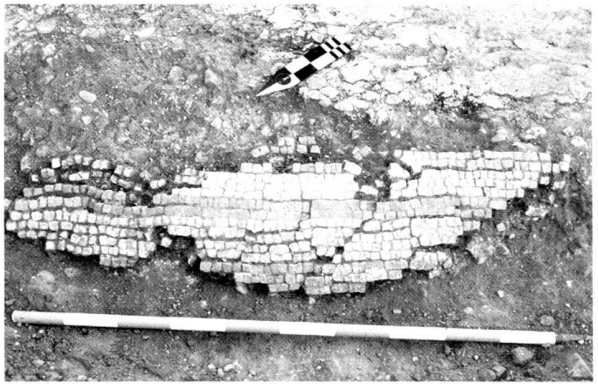

Fig. 47. Insula *12a, 1985. Bâtiment riverain sud-ouest. Elément de bordure d'un tapis de mosaïque à filets noirs et blancs subsistant en limite nord de la pièce L 4 (fig. 36), après le passage du bulldozer... Etat 4 (150-IIIe s. ap. J.-C.). Vue depuis le nord.*

[97] Ensembles 85/5751, 5760, 5765, 5792, 5796, 5829.

[98] Ensembles 85/5764 et 5767.

[99] Ensembles 85/5751, 5752 et surtout 5829 et 5830. Cf. *infra* Castella, p. 82.

[100] Ensembles 85/5758 et 5832.

[101] Ensembles 85/5792, 5793 et Inv. 85/5797-3. Indications fournies par S. Delbarre.

Le décor pictural

La plupart des éléments proviennent de la couche de démolition recouvrant le sol de terrazzo de la pièce L 3. En compagnie de quelques fragments dispersés aux alentours, ils fournissent quelques indications sur une décoration comportant, en zone basse probablement, des alternances de faux marbres de différentes couleurs[102]. Une place importante devait par ailleurs être réservée à des fonds blancs agrémentés de motifs soignés polychromes. Des encadrements rouges et bleus en association avec des filets noirs devaient rythmer la composition.

Quelques fragments semblent avoir fait partie de la décoration du plafond, dont l'ornementation devait reproduire un système à réseau de cercles concentriques dans les tons de rouge, bleu et noir.

Si la datation du décor pariétal sur la base de critères stylistiques n'est pas aisée, la peinture du plafond peut se situer entre la fin du IIe et le début du IIIe siècle[103].

Quelle que soit la provenance exacte de ce décor, qui a tout aussi bien pu équiper la grande salle L 2 que l'une des deux pièces contiguës L 3 ou L 4, l'ornementation luxueuse de ces espaces leur assigne une fonction à caractère résidentiel, tel un secteur de réception ou une suite privée.

La transformation de la pièce L 8 en local hypocausté?

Hormis la construction d'un petit édicule en façade (fig. 36, L 16), les seules modifications constatées pour la partie sud de ce bâtiment concernent la pièce L 8. Après avoir été dotée d'un nouveau mur de fermeture nord, cette pièce a été subdivisée pour permettre la création d'un local oriental (L 9), situé de plain-pied avec les pièces avoisinantes (fig. 48). A l'inverse, la partie ouest de L 8 a été excavée sur 0,80 m de profondeur pour être transformée en local semi-enterré de 3,80 x 2,90 m. Celui-ci a été équipé d'un sol de terre battue sur radier de galets et ses parois

Fig. 48. Insula *12a, 1985. Vision (très) partielle des vestiges du bâtiment riverain sud-ouest. Au premier plan, le local L 9; au second plan, le local semi-enterré L 8 et le mur de façade occidental du quartier (fig. 36). Etat 4 (150-IIIe s. ap. J.-C.). Vue depuis l'est.*

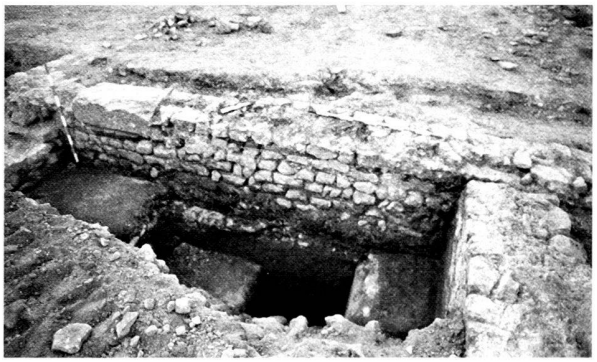

Fig. 49. Insula *12a, 1985. Bâtiment riverain sud-ouest. L'hypocauste présumé L 8 (fig. 36). Les restes d'enduit en béton de tuileau sont encore visibles sur les parois incluant des éléments architecturaux en remploi. Etat 4 (150-IIIe s. ap. J.-C.). Vue depuis le sud.*

revêtues d'un enduit en béton de tuileau (fig. 49). Les nombreux dépôts charbonneux et cendreux, ainsi que les fragments de *tubuli* et de carreaux en terre cuite présents dans le comblement[104] de L 8 suscitent deux interprétations : il peut s'agir, soit d'un local de service pour une pièce chauffée située dans l'espace méridional adjacent non exploré dans sa partie nord (fig. 36, L 10), soit inversément, d'un local hypocausté alimenté par une fournaise placée dans L 10. Nous retiendrons cette deuxième hypothèse en raison de l'absence apparente de tout accès à ce local, élément indispensable pour une chaufferie.

Eléments de datation

Les rares ensembles rattachés au démantèlement des pièces nord et au remblai d'égalisation pour l'installation de la salle hypocaustée et des mosaïques fournissent un *terminus post quem* de la seconde moitié du IIe siècle pour ce programme de transformations[105].

Comme pour les demeures de l'*insula* 12, les critères stylistiques de datation susmentionnés signalent une phase de rénovation du décor pouvant s'étendre jusqu'à l'époque sévérienne.

En ce qui concerne l'abandon du quartier, le mobilier céramique n'apporte aucune précision sur une éventuelle fréquentation du quartier au-delà du milieu du IIIe siècle[106].

[102] Ensembles 85/5760, 5792, 5793 et 5797.

[103] Analyse et datation fournies par N. Vuichard.

[104] La démolition des locaux L 8 et L 9 renferme également les éléments d'un décor mural peint à fond jaune orné de touffes de feuillage qui remonterait, selon N. Vuichard, à l'époque trajane (ensemble 85/5776). Cette indication chronologique suppose que le décor de l'une des pièces environnantes au local L 8 a perduré au-delà de la phase de transformations, jusqu'à l'abandon de la demeure.

[105] Ensembles 85/5794, 5829 et 5830.

[106] Cf. *infra* CASTELLA, p. 70.

3.2. L'*insula* 18

Ce quartier faisant l'objet d'une synthèse publiée dans le présent bulletin, nous nous contentons d'en résumer ici les principaux résultats[107] qui font ressortir un schéma évolutif assez proche, tant pour la technique de construction que pour la chronologie, de celui de l'*insula* 12. Nous revenons, à titre comparatif sur certaines données obtenues en 1986 dans les secteurs riverains nord, à l'intérieur desquels se dégagent les séquences les plus représentatives du développement de cette *insula* à la destinée bien particulière.

Etat 1 : Témoignages de l'occupation augusto-tibérienne

En bordure sud du *decumanus* R1, sont apparues, au fond de la grande tranchée édilitaire (fig. 59), les traces furtives d'une construction légère en briques crues à ossature de bois[108], de même facture que les habitations de l'état 1 dans l'*insula* 12. Ce vestige de local étroit ou couloir s'inscrit également dans la trame orthogonale urbaine (fig. 10, G), tout comme ceux disséminés à l'angle sud-ouest du quartier[109]. A l'arrière de cette construction riveraine de faible emprise, s'étendait, au sommet d'une terrasse naturelle située légèrement en amont, un vaste secteur à ciel ouvert.

Les investigations en profondeur dans le secteur nord-est n'ont révélé aucune structure, hormis les traces résiduelles d'un niveau de circulation en terre battue et gravier, ce qui suggère une colonisation plus tardive de la portion orientale de l'*insula*.

De l'ensemble des données concernant ce premier état, il se dégage l'impression d'un habitat modeste épars, confiné dans la partie occidentale du quartier, mais s'inscrivant d'emblée dans le schéma orthogonal de la ville, à l'instar des premières unités de l'*insula* 12 (fig. 10).

Eléments de datation[110]

Les remblais d'égalisation occasionnés par l'implantation de la construction bordière G ont livré un mobilier céramique relativement pauvre[111]. Celui-ci ne permet pas de préciser le *terminus post quem* de la première moitié du Ier s. ap. J.-C. proposé pour ces constructions dont la contemporanéité avec les unités de l'*insula* 12 est probable, mais non certifiée. Le mobilier provenant des rares couches d'occupation et d'abandon non altérées par les importants remaniements du terrain à l'état 3 s'inscrit également dans cette même fourchette chronologique[112].

Etat 2 : Les vestiges de l'habitat claudien

L'essor que connaissent les quartiers nord-est vers le milieu du Ier s. ap. J.-C. se traduit ici par l'implantation, dans la partie occidentale de l'*insula*, d'une ou de plusieurs unités d'habitations en architecture mixte d'où provient la fameuse peinture du «salon rouge»[113]. En marge de ce complexe se sont développées trois autres unités d'habitation nord-est, dont les vestiges n'ont été que très partiellement mis au jour en 1986, en bordure du *decumanus* R 1 (fig. 18, B-C-D) :

- La première unité B est uniquement signalée par le fantôme d'un mur est-ouest dont la démolition de l'élévation en briques crues jonchait le sol adjacent.
- Uniquement connu au travers de l'amorce de trois de ses locaux riverains de la rue R 1, le bâtiment C se situe vis-à-vis de la frange orientale de la *domus* à péristyle de l'*insula* 12. Encore inscrit dans la trame orthogonale, il semble ainsi fixer la limite orientale de l'*insula* 18 pour l'état 2. Curieusement, cette limite se situe à hauteur du *cardo* R 2 qui borde l'îlot 12 et à partir duquel les constructions contemporaines de cette phase présentent une orientation oblique, sans doute dictée par la route menant au port de rive antique. Nous en voulons pour preuve les vestiges des murs en briques crues de l'unité nord-est D (M 141-142), lesquels reprennent sensiblement la même orientation que celle des constructions antérieures à la régularisation de l'*insula* 12a.

Le fait que le *cardo* R 2 n'ait pas connu d'extension vers le sud, au moment de sa création à l'état 2, pourrait être indicateur de la planification d'un ensemble architectural dépassant les limites de l'*insula* 18 et ce, bien avant sa réalisation au tout début de la période flavienne.

Eléments de datation[114]

Le mobilier issu des couches d'occupation[115] et de démolition[116] des structures des différentes unités nord les rattache à la phase claudienne. Signalons également que les éléments de fresques provenant de la démolition de l'élévation en adobe du mur M 141 de l'unité D, analogues à ceux du décor du «salon rouge»[117], sont datables des années 35-45 ap. J.-C. Enfin, c'est sur l'un de ces fragments qu'a été gravée la date «*IIII nonas/Apriles/die/Martis*» : «le 2 avril, le mardi (jour de mars)...». Dans un article consacré à cette inscription[118], R. Frei-Stolba retient comme datation la plus vraisemblable pour ce témoignage, les années 48, 54 ou 65 de notre ère. Ces appréciations d'ordre stylistique et épigraphique s'accordent avec la datation retenue pour cet état.

[107] Nous renvoyons pour l'essentiel à l'article de S. Freudiger et aux plans d'ensemble qui accompagnent cette étude. Cf. *infra*, p. 163-195.

[108] Cf. *infra* Freudiger, p. 168 et fig. 4.

[109] Cf. *infra* Freudiger, p. 168 et fig. 3.

[110] Cf. *infra* Castella, p. 69 et 80.

[111] Ensembles 86/6007, 6010, 6017, 6024 et 6094 à 6097.

[112] Ensembles 86/6032 et 6105.

[113] Cf. *infra* Freudiger, p. 169-170 et fig. 5 et 7.

[114] Cf. *infra* Castella, p. 70 et 80-81.

[115] Ensembles 86/5853, 5869, 5880 et 5895.

[116] Ensembles 86/5861, 5862, 5865, 5870, 5889, 5916, 5930 et 6036.

[117] Ensemble 86/5889. Identification par N. Vuichard.

[118] Frei-Stolba 1993.

Fig. 50. Insula *18, 1986. Bâtiment riverain nord-est. Les impressionnantes fondations du local L 40*, implantées à une profondeur de 2,60 m par rapport au sol de la pièce (fig. 36). Etat 3 (70-150). Vue depuis le sud.*

Les ensembles associés aux remblais préparatoires pour la phase suivante, en partie constitués des matériaux issus de la démolition des habitations claudiennes signalent l'abandon de ces dernières aux environs de 70 ap. J.-C.

Etat 3: Le complexe architectural flavien

A partir de la dynastie flavienne, cette *insula* aux dimensions hors normes a reçu, peut-être d'emblée sur l'entier de sa superficie (7'200 m²), un complexe monumental, sans doute à caractère public[119]. La réalisation d'un tel projet d'envergure a engendré la mise en place d'importants remblais de nivellement destinés à asseoir les imposantes fondations des futurs bâtiments (fig. 50) sur un jeu de terrasses légèrement dominantes par rapport aux quartiers vis-à-vis 12 et 12a (fig. 59).

Ces indications stratigraphiques émanent essentiellement des investigations faites en 1986 à l'intérieur d'une série de locaux placés en façade nord du quartier. Une partie d'entre eux (fig. 33, L 31* et 32*) appartient au corps de bâtiment érigé à l'arrière d'un grand péristyle occupant la partie centrale du complexe. En revanche, les pièces sises plus à l'est (L 34* à 40*) semblent faire partie de l'aile nord de l'unité architecturale se développant en limite orientale du quartier. Dotées pour la plupart de sols de terrazzo, ces pièces d'habitat ou à caractère économique sont assorties de couloirs d'accès et de distribution. Elles ne présentent pas de particularités majeures, excepté les grandes dimensions (plus de 88 m²) de la salle sise au point d'articulation des deux ailes de l'unité est (L 39*). Sont encore à signaler les vestiges d'un massif maçonné, de 3,4 x 1 m, appuyé contre la façade nord non portiquée du quartier (Ft 70*). Aménagé à hauteur du local L 38, dans l'axe du *cardo* R 2, ce dispositif peut correspondre au soubassement d'une fontaine ou plus vraisemblablement d'un perron.

Eléments de datation

Ce sont les ensembles de mobilier rattachés aux remblais de nivellement et au remplissage des tranchées d'implantation des maçonneries du complexe architectural qui fournissent un *terminus post quem* du début de l'époque flavienne, aux environs de 70 ap. J.-C. pour l'édification de celui-ci[120].

Etat 4: Réorganisation du quartier à partir de 150 ap. J.-C.

Les profondes transformations qui ont affecté le complexe architectural n'ont pas laissé de traces apparentes dans les pièces riveraines nord. Elles sont en revanche nettement marquées dans les autres secteurs, avec la suppression du complexe à absides de l'unité occidentale au profit de l'installation de salles hypocaustées, tandis qu'à l'opposé, l'unité orientale a vu la dotation de deux espaces thermaux[121].

L'insuffisance des données ne permet pas de savoir si le reconditionnement des différentes unités fait partie d'un seul et même programme. Les jalons chronologiques fournissent au complexe occidental un *terminus post quem* de la seconde moitié du IIe siècle, alors que les transformations de l'unité orientale semblent se situer à la charnière des IIe – IIIe siècles[122]. Ces dernières indications renforceraient le parallèle existant entre la réorganisation de ce quartier et le programme de transformation de l'*insula* 12 qui semble s'étendre lui aussi dans la même fourchette chronologique.

Ainsi, si l'on excepte la datation légèrement plus précoce pour la mise en chantier du complexe architectural à l'état 3 dans l'*insula* 18, les séquences obtenues pour ce quartier et pour les *insulae* 12 et 12a, confirment l'existence de véritables programmes urbanistiques qui ont à chaque fois touché l'ensemble de ce secteur de la ville.

Hors-état: Un réaménagement tardif ponctuel

A l'image des autres quartiers environnants, les marqueurs chronologiques à disposition empêchent de proposer une date postérieure au milieu du IIIe siècle pour l'abandon de l'*insula* 18.

[119] Cf. *infra* Freudiger, p. 186-191 ; fig. 32.

[120] Ensembles 85/5846, 5858, 5860, 5863, 5864, 5866, 5867, 5872, 5873, 5885, 5892, 5920, 5927, 5933; 86/6020, 6079, 6090 à 6092, 6099-6101, 6103, 6107. Cf. *infra* Castella, p. 70 et p. 80-81.

[121] Cf. *infra* Freudiger, p. 183-185 ; fig. 24 et 32.

[122] Cf. *infra* Freudiger, p. 179.

Fig. 51. Insula *18, 1986. Bâtiment riverain nord-est. Les vestiges de l'installation tardive St 401 composée d'un muret prenant assise sur le sol de la pièce L 38* et d'un foyer (au premier plan) ayant perforé ce même sol (fig. 36). Hors-état (à partir du milieu du IIIe s. ap. J.-C.). Vue depuis l'est.*

Le seul témoignage d'une réoccupation tardive pour ce secteur sont les vestiges d'une installation mis au jour à l'angle sud-est de la salle nord L 38* (fig. 36, St 401). Aménagée sans doute après un premier abandon du local, cette structure allongée comprend un muret (M 21*) qui borde sur une longueur de 4,30 m le mur de fermeture sud de la pièce, délimitant un espace exigu, de 0,50 m de large[123]. Ce muret est exclusivement composé de matériaux en remploi (tuiles, molasses et calcaires rubéfiés) grossièrement et partiellement liés par un mortier de chaux friable. D'une largeur de 0,30 m, il a été doublé extérieurement par un parement essentiellement formé de carreaux de terre cuite, incluant des éléments de pilettes d'hypocauste. Atteignant une largeur totale de 0,60 m, ce mur a pris assise à même le sol, le doublage étant quant à lui implanté dans une couche d'incendie (fig. 51).

A l'extrémité est de ce mur prend place, dans une cassure du sol à l'angle de la pièce, un foyer de quatre dalles de terre cuite, en l'occurrence des *tegulae* dont deux seulement sont partiellement conservées (fig. 36, Fy 84*). Dans la partie ouest, un blocage formé d'un agglomérat de vestiges architecturaux et placé 1 m en retrait de l'extrémité ouest du muret délimite cet espace exigu.

Cet agencement pour le moins sommaire peut être interprété comme une structure de combustion à caractère domestique - séchoir ou fumoir - ou artisanal. Le mobilier issu des résidus de couches liés à cette installation, ainsi que celui récolté dans la démolition générale environnante n'ont cependant livré aucun indice susceptible de préciser la chronologie et la fonction de ce dispositif[124]. Nous ne pouvons que le rapprocher des autres traces de réaménagements tardifs non datés mis en évidence dans l'*insula* 12.

3.3 L'*insula* 6

Les résultats concernant ce quartier accolé à l'îlot 12 ont été obtenus lors de l'ouverture, en automne 1985, de la grande tranchée édilitaire ayant recoupé cette *insula* de part en part dans sa partie médiane (fig. 45). En dépit des fouilles éparses de la fin du XIXe siècle et de 1962-1964, l'état du plan général de ce quartier demeure très lacunaire. A défaut de pouvoir en préciser l'organisation générale, les données de 1985, essentiellement d'ordre stratigraphique, permettent cependant d'entrevoir la chronologie relative de ses principales phases de développement (fig. 59). Les remarques et éventuelles déductions avancées ici le sont avec de nombreuses réserves, en raison d'une vision essentiellement «verticale» et linéaire du secteur, qui plus est, tronquée par le passage de conduites électriques. En outre, excepté le rattachement de certains tronçons de murs à ceux des fouilles anciennes avoisinantes, les structures mises au jour demeurent isolées, rendant très hasardeuse toute tentative de restitution d'ensemble.

Un état 1 fantomatique

Les vestiges susceptibles d'être rattachés à l'état 1 des autres quartiers sont absents, du moins sur l'emprise de la tranchée. En effet, les empreintes éparses de bois relevées par G. Th. Schwarz[125] à l'est du quartier, pourraient correspondre à des sablières pour des constructions légères appartenant à cette phase initiale (fig. 52, e 1). Nous ne possédons cependant aucune indication chronologique pour ces structures en bois qui suggèrent une première colonisation du secteur pour le moins discrète.

Les vestiges disparates de l'état 2 (milieu du Ier s. ap. J.-C. environ)

Les premiers niveaux d'occupation et premières structures implantées au sommet des sables et limons naturels remontent à la période claudienne. Ces vestiges sont apparus sous la forme de sols de terre battue localement recharr-

[123] Cf. *infra* Freudiger, fig. 28.

[124] Ensembles 85/5845, 5849, 5850, 5852 et 5854. Ces ensembles s'inscrivent dans une fourchette chronologique de 150-250, avec des infiltrations modernes. Ils sont dépourvus de graines carbonisées et contiennent en tout et pour tout cinq fragments d'os animaux, dont un seul est brûlé, ainsi que deux fragments d'objets métalliques.

[125] Plan MRA 1963/110.

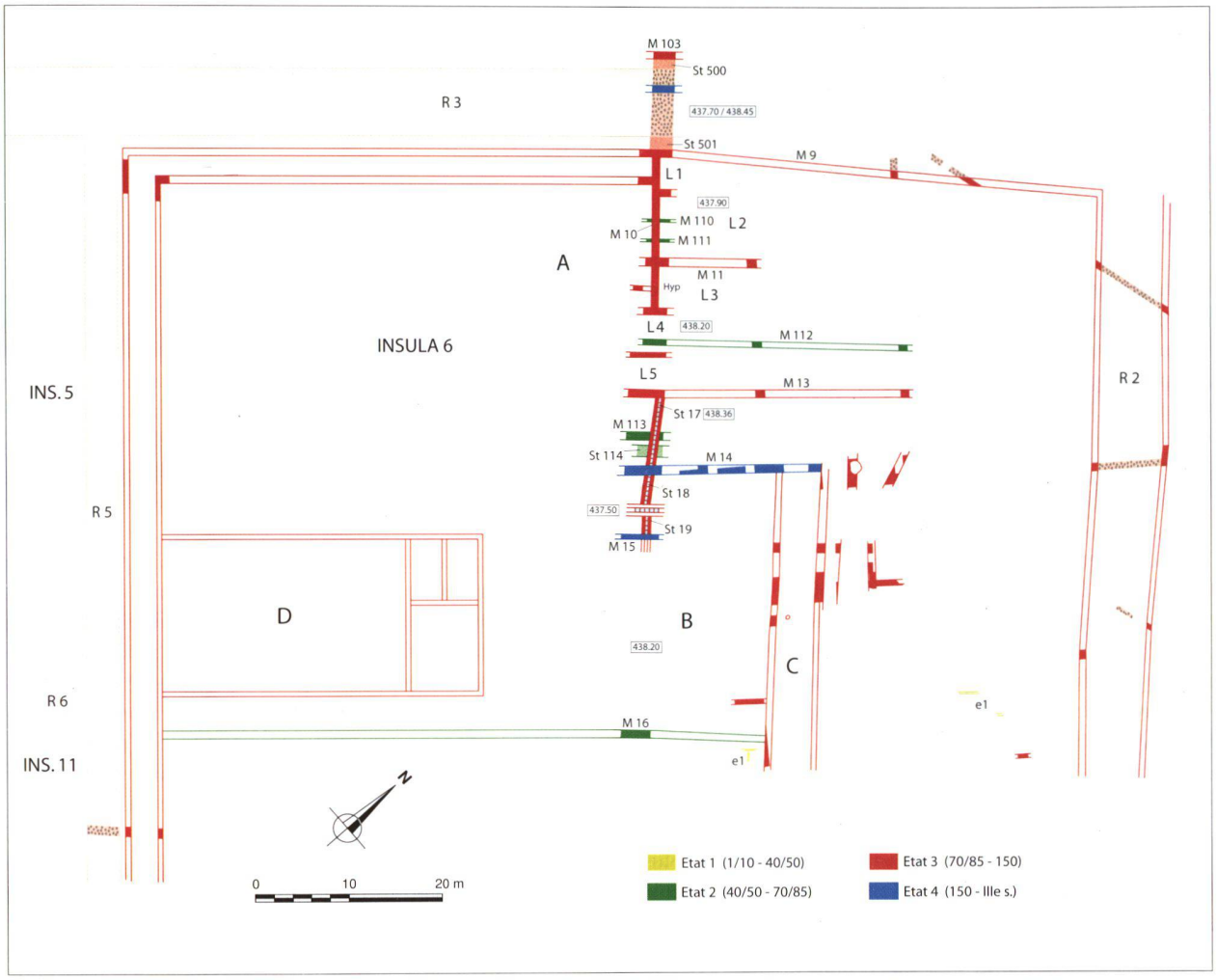

*Fig. 52. Plan schématique de l'*insula *6. Intégration des vestiges des différentes phases mis au jour en 1985 dans la tranchée d'édilité. La nomenclature renvoie au texte (Ier-IIIe s. ap. J.-C.).*

gés par des graviers. Ils se rattachent, dans la zone nord, à une série de fantômes de murs en architecture mixte, tous d'axe est-ouest (M 110-M 113). Ils appartiennent à une ou plusieurs unités d'habitations, au sein desquelles un long mur rectiligne (M 112) pourrait constituer une séparation. Intégrées à la trame régulière, ces constructions se seraient développées dans la moitié septentrionale de ce quartier dont la limite nord reste floue, en l'absence de voirie pour cette période. La moitié sud, apparemment non bâtie, a peut-être été dévolue à une vaste cour-jardin. En effet, au-delà d'un large fossé de drainage qui borde les constructions nord (St 114), un sol de terre battue se développe sur près d'une trentaine de mètres et de manière quasiment ininterrompue jusqu'au mur censé délimiter les *insulae* 6 et 12 (M 16). Erigé aux alentours de 45 ap. J.-C., ce mur se situe en effet approximativement dans le prolongement théorique du *decumanus* ouest délimitant les *insulae* voisines 5 et 11, lequel s'interrompt à son intersection avec le *cardo* R 5 (fig. 52). Un tel constat vient conforter l'hypothèse selon laquelle ce fameux mur M 16 serait venu matérialiser un découpage parcellaire lors de la phase d'urbanisation claudienne de l'*insula* 12.

Les structures de l'*insula* 6 rattachées à cet état semblent avoir perduré jusqu'à la période flavienne, d'après les indications chronologiques fournies par les ensembles céramiques rattachés à leurs couches d'occupation et de démolition[126].

Ces aménagements témoignent, tant par leur densité que par leur aspect, d'un secteur encore faiblement urbanisé, réservé en grande partie à des activités domestiques et sans doute artisanales, ne connaissant un véritable développement qu'à partir de la phase suivante.

Les constructions maçonnées de l'état 3 (époque flavienne)

C'est à partir de cette phase que l'on peut véritablement parler d'urbanisation du quartier avec la mise en place d'un programme architectural touchant l'ensemble d'un îlot qui a subi, comme ses voisins, un rehaussement général de ses niveaux de circulation (fig. 59).

[126] Ensembles 85/5942, 5944, 5945, 5964, 5966, 5978, 5981, 5982, 5989, 5990 et 5995.

Après les travaux de terrassement, un bâtiment en dur (fig. 52, A) est venu s'installer en bordure du *decumanus* nord R 3 dont l'installation semble faire partie de ce programme. Ce bâtiment nord s'est déployé en une succession de cinq locaux, dont un hypocausté (L 3), à l'intérieur de l'îlot sur une largeur de 25 m, jusqu'à une vaste cour (B). Celle-ci s'étendait jusqu'en limite sud du quartier. Il est possible qu'elle ait été bordé à l'est par la longue galerie mise en évidence lors des fouilles de 1962 (C). Celle-ci a pu constituer la façade occidentale d'une unité qui s'est développée au nord-est du quartier. L'extension ouest de la cour B n'est pas connue : à titre d'hypothèse, nous suggérons une limite maximale fixée par la façade orientale présumée du bâtiment (D) dégagé en 1893 (fig. 6), ce qui donnerait à ce vaste espace découvert une emprise théorique supérieure à 1'000 m^2.

Ainsi définie, la cour B a reçu dans sa portion nord un réseau de canalisations (fig. 59). Partant du pied de la façade sud du bâtiment A, une canalisation à fond de *tegulae* (fig. 52, St 17) s'écoulait à contre-pente sur une douzaine de mètres en direction d'un collecteur entièrement récupéré (St 18). Ce dernier récoltait également les eaux d'une seconde conduite arrivant depuis le sud (St 19).

L'analyse dendrochronologique effectuée sur les pilotis de deux des murs du bâtiment nord (M 10-11) fournit un *terminus post quem* aux environs de 75 ap. J.-C. pour l'édification de cette demeure[127]. Les ensembles céramiques issus des remblais de nivellement corroborent cette datation, suggérant même une réalisation architecturale plus tardive, aux environs des années 80 ap. J.-C., à l'exemple des demeures de l'*insula* 12[128].

Les transformations de l'état 4 (courant du IIe siècle)

L'oblitération récente de la plupart des niveaux supérieurs empêche de saisir l'ampleur des modifications apportées à ce quartier. Elles se traduisent, dans la partie sud, par une recharge du niveau de la cour B. A l'opposé, les locaux de service en façade du bâtiment A (L 1 et 2), qui auparavant devaient desservir l'hypocauste de la salle adjacente L 3, ont été réunis en un seul espace, en même temps que leur niveau de circulation était surélevé à hauteur des pièces de l'habitation.

Outre ce réagencement interne, la cour B a également connu un important remaniement dans son tiers nord avec l'implantation d'une nouvelle fermeture sud du bâtiment A (M 14). Cette extension de l'habitat, mordant de plus d'une dizaine de mètres sur l'emprise de la cour, a provoqué la suppression du réseau de canalisations (fig. 53).

Par ailleurs, cette même cour s'est également vue recoupée quelques mètres plus au sud par un second mur parallèle à la nouvelle façade méridionale (fig. 52, M 15). Implanté moins profondément et de facture en apparence moins soignée, ce mur se situe approximativement dans le prolongement de la fermeture nord présumée du bâtiment dégagé en 1893 (D). Il pourrait éventuellement marquer la limite entre les propriétés A et D. Emise avec réserves, cette hypothèse sous-entendrait que ce quartier a connu à l'état 4 une importante réorganisation parcellaire, avec l'édification, survenue seulement à cette période, de l'unité D.

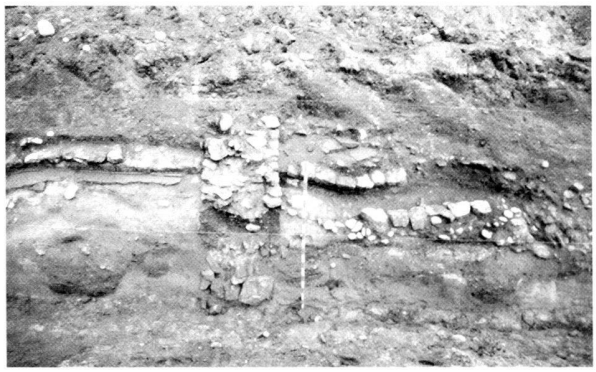

Fig. 53. Insula *6, 1985. Cour B. Désaffectation du réseau de canalisations de la phase flavienne par l'implantation du nouveau mur de façade méridional M 14 du bâtiment A (fig. 52). Etat 4 (150-IIIe s. ap. J.-C.). Vue depuis l'ouest.*

Les marqueurs chronologiques provenant des couches et remblais associés à cette phase de transformations[129] indiquent qu'elles sont intervenues dans le courant du IIe siècle, sans plus de précision. Leur intégration au programme de rénovation ayant affecté les quartiers voisins entre 150 et l'époque sévérienne est toutefois plausible.

La date proposée pour l'abandon du secteur est une fois encore la même que celle avancée pour les quartiers susmentionnés. On notera cependant la récolte, dans les niveaux de démolition générale, d'une imitation coulée d'un as de Septime Sévère pour Julie[130]. Cette monnaie constitue le seul indice en faveur de la fréquentation du site encore au milieu, voire dans la deuxième moitié du IIIe siècle.

3.4. L'habitat nord

La fouille en tranchée de 1985 a permis une incursion, sur plus d'une cinquantaine de mètres, dans le quartier sis au nord du *decumanus* R 3, y révélant les vestiges maçonnés d'une habitation édifiée à l'époque flavio-trajane et intégrée au tissu urbain. Dans l'intervalle, les fouilles menées en 1993 aux « *Prés d'Agny* », dans un secteur sis à l'est de notre tranchée, ont fourni des compléments au plan de cette maison qui reste malgré tout largement incomplet[131] (fig. 45). Elles pallient également en partie certaines lacunes sur la nature et l'évolution de l'occupation de cette zone-tampon entre l'*insula* 6 et l'enceinte de la ville.

[127] Rapport LRD6/R1602. En raison de l'absence d'aubier, la datation donnée pour l'abattage de ces bois est avancée avec les réserves d'usage.

[128] Ensembles 85/ 5938, 5945, 5948, 5952, 5954, 5957, 5961 à 5963, 5973, 5994. Cf. *infra* Castella, p. 70 et 82 ; cat. n°s 402 à 411.

[129] Ensembles 85/5940, 5951, 5956, 5958.

[130] Cf. *infra* Frey-Kupper, p. 126-127 ; cat. n° 18.

[131] Blanc et al. 1995, p. 18-24 et fig. 11-12.

Etat 1 : Les traces des premières occupations (première moitié du Ier s. ap. J.-C.)

Comme dans l'*insula* 6, la tranchée de 1985 n'a livré aucun vestige assimilable à ceux caractérisant l'état 1 des quartiers méridionaux. On mentionnera toutefois la découverte, dans les zones voisines explorées en 1993, d'un réseau de fossés de drainage qui pourrait correspondre au premier assainissement du secteur[132]. Réalisés durant les premières décennies de notre ère, ces travaux auraient été suivis, dans le deuxième quart du Ier siècle, d'installations légères uniquement attestées par des niveaux de circulation résiduels et quelques structures disparates[133].

Etat 2 : Constructions légères et première voirie? (Ier s.- début du IIe s. ap. J.-C.)

Les aménagements rattachés à l'état 2 sont apparus sous la forme de lambeaux de sols de terre battue et de fantômes de murs en architecture de terre (fig. 54, M 100 à 102). Ceux-ci encadraient une aire de circulation à ciel ouvert, dont les strates caillouteuses de 0,30 m d'épaisseur qui la composent autorisent à avancer l'hypothèse d'une première rue (R 7). D'une largeur de 4 m, celle-ci est de surcroît bordée au nord par un grand fossé à fond plat, probablement un chenal à coffrage de bois (St 104).

Le niveau de chaussée R 7, dont nous ignorons tout de son extension, se situe parallèlement au nord du *decumanus* R 3, à quelque 8 m à peine de ce dernier. Une pareille juxtaposition soulève un problème d'interprétation et de chronologie pour la structure R 7 : celle-ci est en effet dépourvue d'indices de datation précis pour son implantation[134]. Son insertion stratigraphique la place cependant antérieure à l'aménagement du *decumanus* R 3, lequel remonte à la période flavienne (fig. 59, R 3-R 7). Elle pourrait par conséquent avoir constitué une première desserte locale des

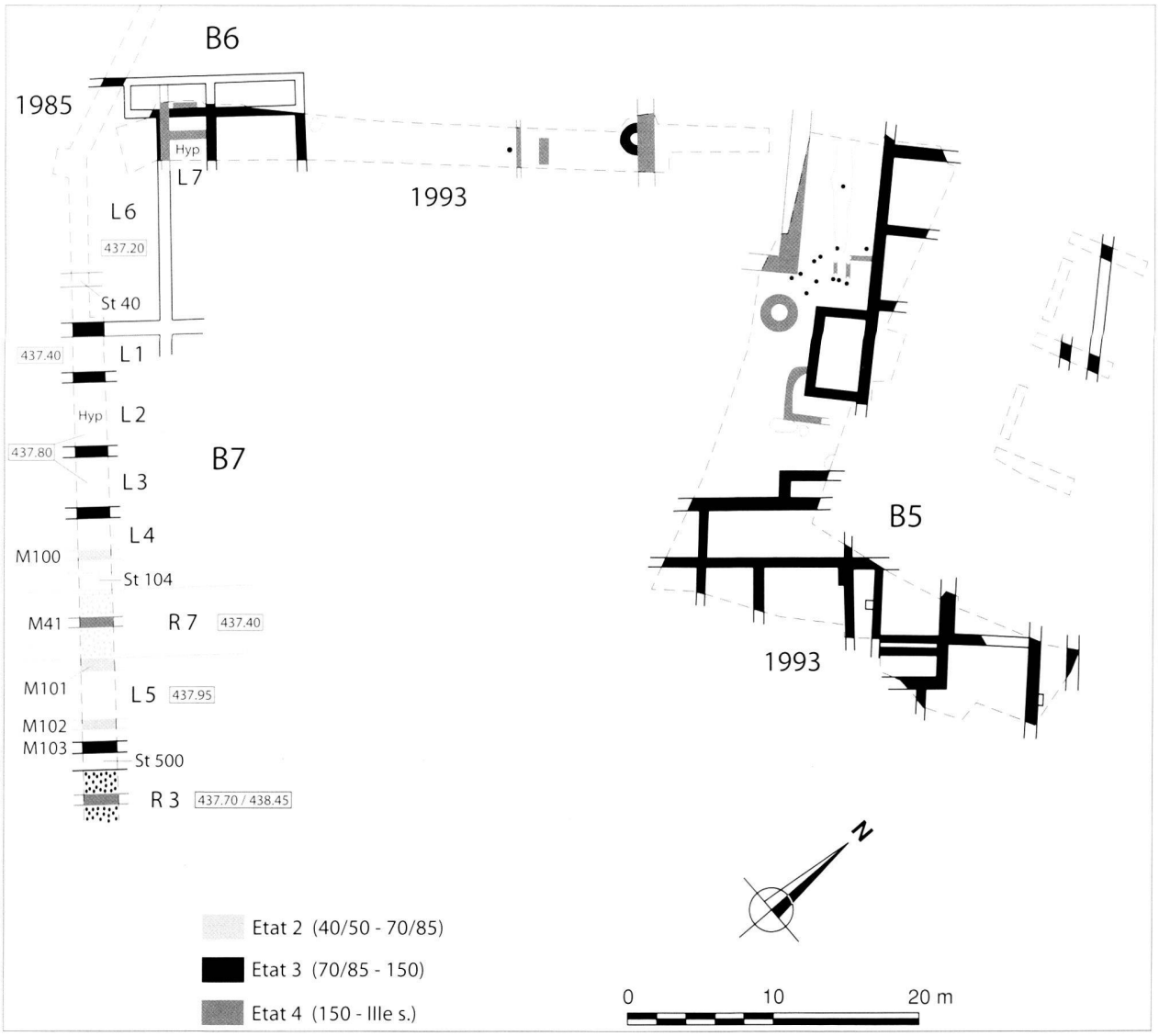

Fig. 54. Plan schématique de l'habitat nord. Intégration des vestiges des différentes phases mis au jour en 1985 dans la tranchée d'édilité. La nomenclature renvoie au texte (Ier-IIIe s. ap. J.-C.).

[132] Blanc *et al.* 1995, p. 20 et fig. 11.

[133] Blanc *et al.* 1995, p. 20.

[134] Le rare mobilier récolté à la base de cette chaussée remonte au Ier s. ap. J.-C., sans plus de précisions. Cf. ensemble 85/5959.

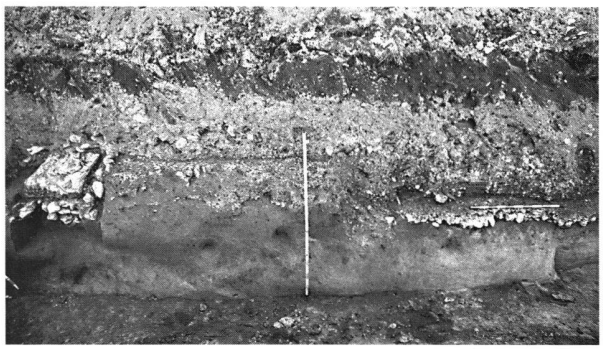

Fig. 55. Habitat nord. Bâtiment B 7. Vision en coupe du support en molasse de la colonnade du portique nord L 1 (à gauche) et des vestiges de l'hypocauste de la pièce de façade L 2 (fig. 54). Etat 4 (150-IIIe s. ap. J.-C.). Vue depuis l'ouest.

installations dans ce secteur, que ce soit sous la forme de véritable rue ou de placette. Il semble également, d'après le mobilier issu du remplissage de son fossé connexe St 104, qu'elle ait continué de fonctionner quelque temps encore parallèlement à la voie décumane R 3, jusqu'au moment de son abandon définitif, entre la fin du Ier s. et le début du IIe s. ap. J.-C. [135], lors de l'édification d'une demeure.

Etat 3: Développement d'un habitat en dur (période flavio-trajane)

L'évolution de ce quartier est marquée par l'érection d'une maison maçonnée, après la mise en place de remblais destinés à assainir l'ensemble de la zone, notamment le secteur nord, dont le sous-sol était traversé par un large fossé, et celui de l'ancienne voirie présumée R 7. Ces remblais[136] ont eu comme conséquence un rehaussement maximal des niveaux de circulation de près de 0,50 m, au sommet desquels se sont étagées par petits paliers successifs les pièces en enfilade du corps méridional de la nouvelle demeure (fig. 54, B 7). La façade nord, occupée par un local hypocausté (L 2) était devancée par un portique (L 1) dont la colonnade prenait appui sur des bases de molasse (fig. 55). Ce portique s'ouvrait sur une cour intérieure (fig. 54, L 6), délimitée à l'est par une aile dont l'extrémité nord a été révélée par les fouilles de 1993 (B 6). A l'opposé, il semble que la façade sud ait été occupée par une seconde cour qui a supplanté la voirie et les constructions annexes de la phase précédente (L 5).

Telle qu'elle est connue, cette demeure s'étirait sur une longueur minimale de 46 m à partir du *decumanus* R 3. Elle témoigne, avec la propriété voisine mise en évidence en 1993 et datée des années 80-150[137] (B 5), de la poursuite de l'expansion de l'habitat, laquelle a progressivement atteint ce secteur limitrophe après l'impulsion donnée par l'important programme urbanistique flavien.

[135] Ensembles 85/5936 et 5937. Cf. *infra* Castella, p. 70 et 82; et cat. n°s 447 à 449.

[136] D'après le mobilier issu de ces remblais, la mise en place de ces derniers ne semble pas être antérieure au début du IIe s. ap. J.-C. Cf. ensembles 85/5941, 5946, 5947 et 5955.

[137] Blanc et al. 1995, p. 21-22 et fig. 12.

Etat 4: Les transformations de la seconde moitié du IIe siècle

Ce bâtiment a subi, durant son affectation, une série de modifications touchant son agencement interne. Elles se traduisent, pour l'aile est B 6, par la création d'une pièce hypocaustée et la réfection du sol de la pièce voisine (L 7). A l'intérieur de l'aile sud B 7, ce sont les espaces découverts qui ont reçu des aménagements sous la forme d'un fossé traversant la cour nord L 6 (St 40); la cour sud L 5 a, quant à elle, connu une subdivision de son espace avec l'implantation d'un mur délimitant un local sud doté d'un nouveau sol constitué d'une mince chape de tuileau[138] (M 41). La démolition non remaniée de la pièce hypocaustée de l'aile B 6 constitue l'un des rares repères permettant de situer l'abandon de ce bâtiment vers le milieu du IIIe siècle de notre ère[139].

4. Le développement de la voirie

Les informations obtenues par le biais de tranchées ouvertes en travers des différentes rues témoignent d'une manière générale de programmes édilitaires allant de pair avec les principales phases de l'évolution architecturale des quartiers que desservent ces voies. Il va de soi, en l'absence de fouille de surface, qu'il est pratiquement impossible de saisir dans tous leurs détails les réfections locales et d'entretien qu'ont vraisemblablement subies les différents niveaux de chaussées et leurs aménagements bordiers durant leur utilisation. Cette évolution est caractérisée par des épandages de strates caillouteuses et de remblais successifs qui ont à chaque fois amené le niveau de la rue et des portiques à une altitude proche de celle des sols des maisons riveraines.

La voie la mieux documentée est celle, décumane, qui sépare les *insulae* 12/12a et 18 (fig. 56). Les séquences stra-

Fig. 56. Voirie insulae *12/18. Les chaussées du* decumanus *R 1 en coupe. A droite, le fantôme du mur de stylobate du portique L 59 (fig. 33 et 36). Etats 1-4 (Ier-IIIe s. ap. J.-C.). Vue depuis le nord-est.*

[138] Le mobilier récolté dans le remblai d'égalisation de ce sol fournit ici un *terminus post quem* de 80-130 pour cette réfection. Cf. ensemble 85/5960.

[139] Blanc et al. 1995, p. 23, note 64.

Fig. 57. Voirie insulae *12/12a. Vestiges du dallage en* tegulae *du bassin de la fontaine de carrefour St 300 (fig. 33 et 36). Etats 3-4 (80/85-IIIe s. ap. J.-C.). Vue depuis l'ouest.*

tigraphiques obtenues dans les cinq tranchées qui l'ont recoupée sont, à quelques détails près, analogues, mettant en évidence les réfections apportées à la chaussée de cette rue et à ses aménagements collatéraux au cours des trois premières phases de développement des quartiers environnants[140] (fig. 59, R 1 et R 3).

4.1. Etat 1: Les aménagements augusto-tibériens

Les témoignages les plus précoces en rapport avec la voirie proviennent du *decumanus* sud R 1, dont la première chaussée a desservi l'habitat clairsemé des quartiers 12 et 18.

La chaussée R 1A et ses fossés nord

Etablie à même le terrain naturel et suivant le léger pendage vers l'est de celui-ci (439,60-439,25 m), la première rue apparaît sobrement aménagée, dépourvue de trottoirs et de collecteur. Elle se résume à une chaussée constituée d'un conglomérat de galets et de limons organiques fortement oxydés, d'une épaisseur moyenne de 0,40 m, moyennement compacté et induré en surface. Sa largeur varie entre 10,50 m, à l'ouest, et 8,50 m, à l'est. Cette variation est due à la position des fossés St 3 et 4 qui fixent sa limite nord en bordure de l'*insula* 12. A hauteur de la parcelle occidentale de cette dernière, le fossé est en effet accolé à la façade du bâtiment ouest D, (fig. 10, St 3). Plus à l'est, au-delà de la limite parcellaire présumée St 1, le second fossé (St 4) se trouve, pour une raison indéterminée, décalé vers le sud; il y suit un tracé plus ou moins rectiligne, sur environ 15 m, avant de marquer une chicane vers le sud-est, passant cette fois-ci sous la chaussée qui a été rechargée à dessein.

Un peu avant ou à la hauteur du futur quartier 12a, la chaussée primitive s'interrompt pour se transformer en un mince cailloutis lâche, dépourvu de fossé latéral et débordant largement le tracé présumé de la rue (St 11). De cette métamorphose, il faut déduire que le programme édilitaire ne prévoyait pas, dans sa phase initiale du moins, l'extension de cette rue jusqu'à la voie menant au port antique, laquelle est datée des premières années de notre ère (fig. 45, R 4). C'est également à cette période que pourrait remonter la création de la rue R 1A, avec peut-être un léger décalage, d'après le mobilier de la première moitié du Ier s. ap. J.-C. que renfermaient ses strates caillouteuses et le remplissage de son fossé St 3[141].

4.2. Etat 2: Extension du réseau de voirie à l'époque claudienne

En pleine expansion, les quartiers 12 et 18 ont vu non seulement la réfection du *decumanus* R 1, mais aussi l'aménagement d'un carrefour à trois branches, avec le prolongement de la voie décumane vers l'est et la création d'une rue perpendiculaire (fig, 18 et 60, R 2A), venant clairement matérialiser la limite orientale de l'*insula* 12. Cette extension du réseau de voirie a en même temps déterminé l'angle sud-ouest d'un nouvel îlot (12a). Celui-ci ne se développera pourtant qu'à la phase suivante, tout comme la frange nord du bloc que forment les *insulae* 12 et 6 qui, à ce stade, est apparemment demeurée sans véritable voie de desserte.

Mise en place et équipement de la chaussée sud R 1B

Après l'assainissement des premiers fossés, la voirie du *decumanus* sud a connu la mise en place d'une nouvelle chaussée formée de strates de galets damés en surface, surélevant le niveau de circulation entre 0,30 et 0,50 m, pour compenser en partie la légère déclivité du terrain (439,90-439,50 m). Parallèlement, un portique est venu longer la façade méridionale de l'*insula* 12 (L 22): à hauteur de la propriété ouest, il possède une largeur utile de 2,90 m, tandis qu'après son interruption, au débouché de la ruelle mitoyenne L 21, il se poursuit en façade de la *domus* Est, avec une largeur légèrement restreinte de 2,60 m. Ses montants – poteaux ou colonnes – devaient prendre appui sur des dés en molasse, probablement intégrés à un mur de stylobate. Ce dernier était bordé par un caniveau ou rigole s'écoulant vers l'est (St 131). Dans le sous-sol du portique a été relevé le négatif d'une structure de 0,60 m de large, très probablement un drain ou collecteur (St 132), courant

[140] Les éventuels réaménagements qu'a pu connaître cette rue à l'état 4 sont difficilement perceptibles en raison des remaniements des strates supérieures de la voirie.

[141] Ensembles 86/6042, 6043, 6164, 6252 et 6260. Cf. *infra* Castella, p. 69 et 81; cat. nos 362 à 391.

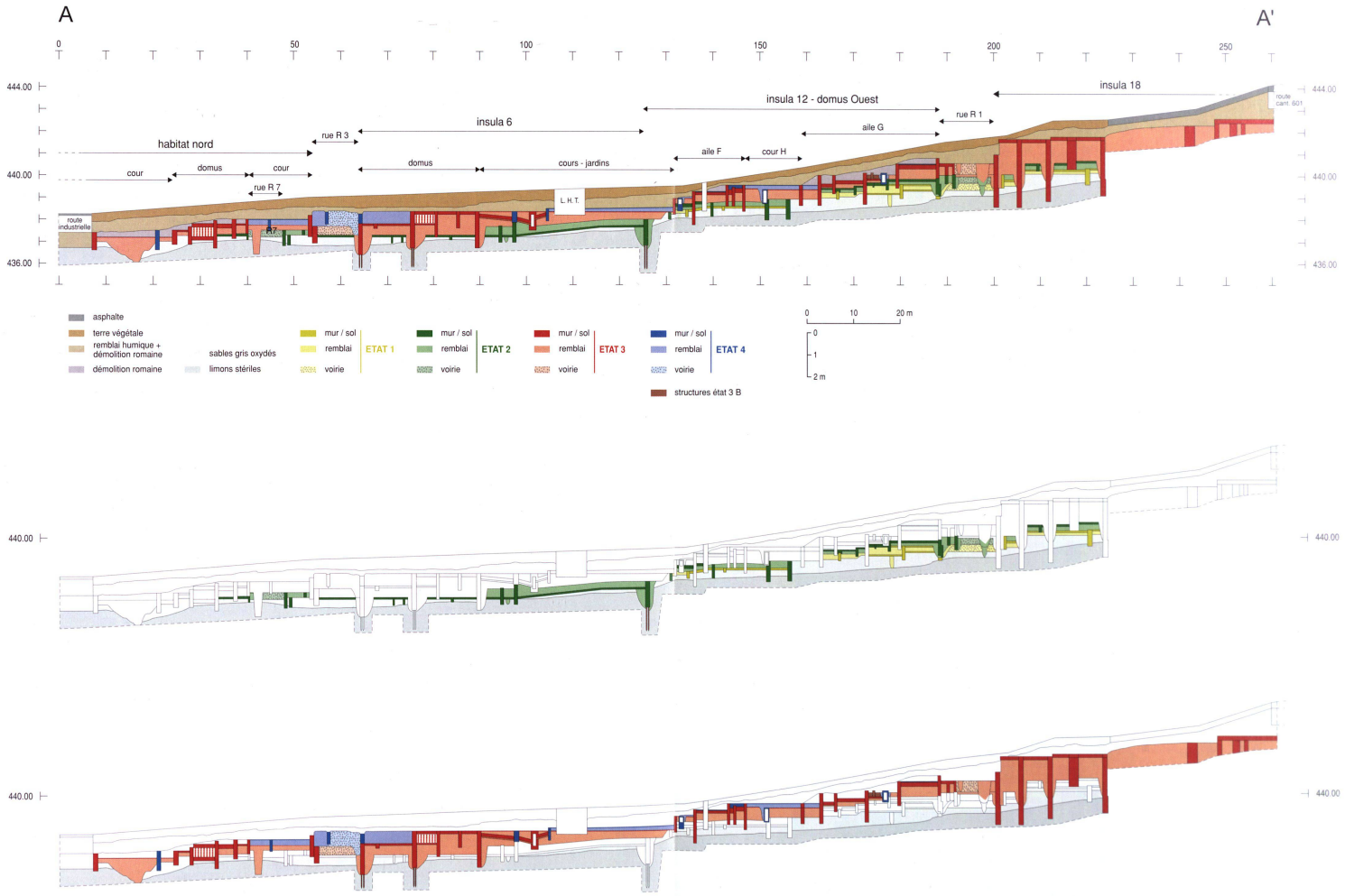

Fig. 59. Coupe schématique partiellement restituée A-A' à travers les insulae *18, 12, 6 et l'habitat nord.*

sous couvert le long de la façade du quartier, toujours selon le même pendage. A l'opposé du portique, la rue est bordée par un large fossé d'écoulement (St 130) qui sépare la chaussée de son bas-côté méridional. Ainsi redimensionnée, la chaussée R 1B atteint une largeur praticable de 4,70 m.

Extension vers l'est du decumanus R 1B

Ce programme a inclus l'extension de la voirie vers l'est, au-delà de l'*insula* 12. La chaussée R 1B, légèrement bombée, s'y prolonge, toujours bordée par son fossé sud St 130, mais sans portique nord. En lieu et place, une petite rigole délimite la voie d'un simple accotement avec sol de terre battue (St 133).

Création d'un carrefour et du cardo R 2A

Contemporaine de l'édification de la *domus* est à péristyle de l'*insula* 12, cette nouvelle voie est venue en border la façade orientale, oblitérée par celle de l'époque flavienne. Nous ignorons si elle a également délimité d'emblée l'*insula* 6 ou si elle s'est progressivement développée vers le nord[142]. La chaussée R 2A prend assise sur les limons indurés d'un premier niveau de fréquentation à l'état 1. Son aspect est analogue à la chaussée R 1B. Elle est toutefois plus étroite, avec une largeur utile de 4,20 m, longée à l'ouest par un fossé à fond plat (St 134), tandis que l'empierrement de sa partie orientale a été mis à mal par l'implantation de la façade ouest de l'*insula* 12a, à la phase flavienne (fig. 60).

Eléments de datation

Outre leur insertion stratigraphique, le rattachement de ces premiers réaménagements de voirie à la phase claudienne est établi à partir du mobilier provenant des empierrements et des accotements des chaussées R 1B[143] et R 2A[144], ainsi que celui provenant des remblais de construction du portique[145] et du remplissage du grand fossé St 130[146].

4.3. Etat 3: Le programme édilitaire flavien

L'essor considérable qu'a connu cette région limitrophe à partir de la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. a évidemment eu des répercussions sur le domaine de la voirie. Les transformations se traduisent essentiellement, pour les chaussées existantes, par la mise en place de nouvelles recharges de même morphologie que les précédentes, ainsi que par la réfection du portique du *decumanus* R 1 et l'installation d'une fontaine de carrefour. Le développement des quartiers nord s'accompagne, quant à lui, de l'installation de la voie R 3 venant desservir les nouvelles maisons de l'*insula* 6 et de l'habitat vis-à-vis.

Le decumanus sud R 1C

La chaussée a été rehaussée d'une cinquantaine de centimètres avec un pendage ouest-est (440,50-440,00 m) continuant de suivre le dénivelé des niveaux de circulation à l'intérieur des maisons des quartiers 12 et 12a (fig. 59, R 1). En revanche, l'édification du complexe architectural de l'*insula* 18 a entraîné des travaux de remblayage plus conséquents, surélevant les sols de ses locaux de façade d'environ 1 m par rapport à la rue. Le bas-côté sud de cette dernière a été équipé d'un étroit trottoir, de 1 m de large (fig. 33, St 303). Dallé ou maçonné[147], ce trottoir devait être ponctuellement interrompu par des perrons permettant d'accéder aux locaux riverains, comme semble en témoigner le massif maçonné observé vis-à-vis du *cardo* R 2 (Ft 70*).

Le même trottoir était longé par le grand fossé méridional St 130 demeuré en fonction. De forme évasée, celui-ci était peut-être franchissable au moyen de passerelles en bois.

Lors de la rénovation du portique nord, le léger décalage de 0,30 m observé entre ses branches occidentale et orientale, à hauteur de l'*ambitus* L 60, a été maintenu (L 59). Il semble également que le drain ou canalisation sous couvert St 132 soit resté en service, moyennant une réfection. En revanche, le portique a été doté d'un nouveau sol de terre battue chaulée, ainsi que d'une nouvelle rigole ou caniveau récoltant les eaux de toiture et de ruissellement de la chaussée (St 302). Après cet aménagement, la largeur utile de la chaussée a été ramenée à 4 m.

La configuration de la voirie R 1C diffère quelque peu au-delà de son intersection avec le *cardo* R 2: la façade méridionale de l'*insula* 12a a été munie d'un portique (L 13), d'une largeur de 3,10 m, apparemment dépourvu de caniveau. La nouvelle chaussée y est également plus large (5,20 m). Cette différence a été obtenue par la modification du tracé du fossé St 130 qui est venu s'accoler au mur de façade de l'*insula* 18 (fig. 33).

Les jalons chronologiques qui permettent de rattacher cette étape de la voirie au programme flavien sont fournis par le mobilier provenant des remblais du portique[148], ainsi que des strates de la chaussée R 1C[149]. La réfection de la canalisation sous couvert St 132 pourrait avoir été légèrement différée au début du IIe siècle[150]. La datation des ensembles rattachés au comblement supérieur du fossé St 130 suggère que celui-ci est resté en fonction jusqu'à l'aube du IIIe siècle[151].

[142] La création du *decumanus* en limite nord de l'*insula* 6 n'intervenant qu'à la phase suivante, nous optons plutôt pour la seconde solution.

[143] Ensembles 85/5883, 5898 et 5901 et 86/6028.

[144] Ensembles 85/5771, 5799 et 5836. Cf. *infra* Castella, p. 81; cat. nos 433 à 446, horizon 1.

[145] Ensemble 86/6030.

[146] Ensembles 85/5891, 5893, 5906 et 5928. A signaler la présence, dans le remplissage inférieur de ce fossé, d'un as de Tibère divinisé (inv. 5906-1), marqueur caractéristique pour la période claudienne. Cf. *infra* Frey-Kupper, p. 127; cat. n° 19.

[147] Les investigations n'ont livré aucune empreinte ou vestige de dallage, que ce soit pour le trottoir, les rues ou les portiques.

[148] Ensembles 85/5896, 5897, 86/6006, 6069, 6072 et 6073.

[149] Ensembles 85/5894, 86/6254 et 6261.

[150] Ensemble 86/6013 et 6049.

[151] Ensembles 85/5903, 5921, 5922, 5924, 5928; 86/6037 et 6049. Les infiltrations modernes dans ce dernier ensemble sont dues aux fouilles adjacentes de 1962.

Le cardo R 2B

Encadrée par les nouveaux murs de façade des *insulae* 12 et 12a, la voie cardinale a également été rehaussée d'une trentaine de centimètres avec la mise en place d'une nouvelle chape de galets et graviers[152] s'étirant sur une largeur de 4,70 m (fig. 60, R 2B). Elle n'a apparemment pas connu de portique durant toute son utilisation. Son fossé ouest (St 134) occupant le bas-côté de la rue a été préservé avec un fond partiellement comblé par les activités de l'état précédent. En plus de la fontaine de carrefour St 300, la partie orientale de la chaussée a reçu la frange débordante d'un local de façade du quartier 12a (L 15). Les sondages réalisés plus au nord n'ont pas révélé d'autres traces d'aménagements particuliers pour cette voie qui devait rejoindre, suivant un tracé plus ou moins rectiligne le *decumanus* R 3 longeant l'*insula* 6 (fig. 45).

La fontaine de carrefour St 300

C'est à l'angle sud-ouest de l'*insula* 12a qu'a été implantée une fontaine rectangulaire (fig. 33, St 300). Les vestiges mal conservés et partiellement dégagés de son infrastructure attestent néanmoins un fond, de 2 x 1 m, en dalles de terre cuite situé de plain-pied avec le niveau de chaussée. Il se compose de deux rangées de six *tegulae* (0,50 x 0,32 m) jointives et posées face supérieure contre le sol sur une mince couche d'étanchéité en mortier de tuileau (fig. 57). Celui-ci recouvre un radier en boulets morainiques qui devait également servir d'assise aux éléments de ses parois, qui ont été entièrement récupérés. Les quelques rares fragments d'enduit en béton de tuileau récoltés dans la démolition du bassin doivent provenir du revêtement interne de ses parois. Etait également préservé le conduit en *tegulae* d'une canalisation oblique, ménagée à l'angle sud-est du mur du bassin (fig. 33, St 301). Située au même niveau que le fond, elle devait faire office de vidange, laissant l'eau s'écouler à même la chaussée, après avoir traversé le portique de façade sud (L 13). La nature des vestiges dégagés parle en faveur d'une petite fontaine utilitaire.

Signalons enfin, la mise au jour d'un lot de six monnaies, quatre au fond du bassin de la fontaine de carrefour St 300[153] et deux dans sa canalisation de vidange St 301[154]. Les pièces les plus récentes sont les deux monnaies frappées par Marc-Aurèle pour Faustine II, qui proviennent du conduit de vidange. Au sein d'un ensemble inscrit dans une fourchette de 100-200/250, elles témoignent du maintien de la fontaine à l'état 4 et probablement jusqu'à l'abandon du secteur[155].

Le decumanus nord R 3

D'après la seule vision en coupe que nous en avons, cette rue a fait partie du programme d'équipement des quartiers septentrionaux limitrophes au cours de la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. Les corrélations stratigraphiques[156] désignent en effet la rue R 3 comme contemporaine de l'édification du bâtiment bordier A de l'*insula* 6, érigé à la période flavienne (fig. 52). Ce *decumanus* a vraisemblablement supplanté la voie présumée R 7, située quelques mètres plus au nord (fig. 59, R 3 et R 7).

Avec une épaisseur d'une quarantaine de centimètres (sommet à 437,70 m), la première chaussée de R 3 s'étirait initialement sur une largeur de 7,20 m, entre un fossé latéral sud (fig. 52, St 501) et un probable collecteur accolé au pied de la façade méridionale du bâtiment B 7 de l'habitat nord (fig. 52 et 54, St 550 et M 103).

4.4. Etat 4: Les réfections du IIe siècle

Les éventuels réaménagements du *decumanus* R 1 ont pu disparaître lors des remaniements récents des niveaux supérieurs. Quant aux faibles recharges ponctuelles qu'a connu le *cardo* R 2 (fig. 60, R 2C), elles sont liées avant tout à la désaffectation du local en saillie L 15 et à la création de l'édicule L 16 placé en annexe de la façade ouest du quartier 12a. Les programmes de rénovation des demeures des quartiers méridionaux n'ayant impliqué qu'un infime rehaussement des niveaux de circulation, il y a tout lieu de croire qu'il en est allé de même pour la voirie dans ce secteur.

Les habitations des quartiers nord semblent en revanche avoir subi des travaux de nivellement plus conséquents, notamment à l'intérieur des locaux riverains du *decumanus* R 3 (fig. 59). Quelle qu'en soit la relation de cause à effet, ces réaménagements du cadre privé semblent étroitement liés au programme édilitaire, à la suite duquel la chaussée a été rehaussée de 0,75 m (438,45 m). A cette occasion, un portique nord a été aménagé après la suppression du collecteur St 500 et la pose d'un remblai, tandis que le fossé d'écoulement sud St 501 a été maintenu. Dès lors, le nouvel axe de circulation n'a plus eu qu'une largeur utile de 4,80 m. Il s'agit ici du seul témoignage des transformations importantes apportées à la voirie de ces quartiers après la période flavienne. En l'absence d'indices chronologiques, la datation du IIe siècle avancée pour ces dernières ne peut cependant être précisée[157].

[152] Ensemble 85/5772. Le mobilier récolté dans cette recharge ne fournit malheureusement aucun indice de datation.

[153] Inv. 86/5904-1 à 4. Cf. *infra* Frey-Kupper, p. 127-128; cat. n°s 21 à 24.

[154] Inv. 86/5902-1 et 2. Cf. *infra* Frey-Kupper, p. 127-128; cat. n°s 25 et 26. Ce petit lot monétaire pourrait être interprété comme un dépôt votif.

[155] Ces monnaies fournissent tout au plus un *terminus post quem* du dernier quart du IIe siècle pour l'abandon de la zone. Cependant, leur usure n'exclut pas une circulation plus tardive au cours du IIIe siècle cf. *infra* Frey-Kupper, p. 127-128.

[156] Le mobilier issu de la matrice caillouteuse de la première chaussée de R 3 s'inscrit dans une fourchette de 40-70, corroborant le rattachement de cette rue à cette phase.

[157] La fouille, très partielle, du tronçon supérieur de la chaussée n'a livré aucun mobilier. Les éléments de datation proviennent des ensembles rattachés aux réaménagements de bâtiments riverains très vraisemblablement contemporains du programme édilitaire. Certaines pièces provenant notamment de l'ensemble 85/5946 pourraient situer ces transformations aux environs de 150.

Fig. 58	Tableau synoptique de l'évolution architecturale de l'insula12, des quartiers adjacents et de la voirie. (Z. = zone; HN = habitat nord; AB = abandon; H-E = hors-état)							
Etat	*Dat. céramique (réf. cat.)*	*Dat. numism. (réf. cat.)*	*Date dendro.*	*Evénements*				
				Insula 12	*Ins.*	*Quartiers adjacents*	*Abrév.*	*Voirie*
1 (1/10-40/50)	Env. 1/10 - 40/50 ap. J.-C. (nos 1-119; 120-126: ensembles altérés)	10 av. - 10 ap. J.-C. (n° 1); 20 - 10 av. J.-C. (n° 2); 15 av. J.-C. (n° 3); 7 av. J.-C. (n° 4)		Constructions légères inscrites dans la trame urbaine. Habitation ouest plus importante.				
	Env. 1/10 - 40/50 ap. J.-C. (nos 293-308)				18	Z. ouest: constructions légères inscrites dans la trame urbaine. Z. est: niveau de circul.		
					12a	Constructions légères hors trame désaxées.		
					6	Traces d'occupation éparses?		
					HN	1er assainissement et structures disparates.		
	Env. 1/10 - 40/50 ap. J.-C. (nos 362-391)						R 1A	*Ins.*12/18: 1ère chaussée avec fossés nord.
2 (40/50-70/85)	Env. 40/50 - 85 ap. J.-C. (nos 127-216)	22-37 ap. J.-C. (n° 5)	Env. 45 ap. J.-C. (dat. approximative)	Edification de deux domus urbaines en architecture mixte.				
	Env. 40/50 - 70 ap. J.-C. (nos 309-359)	20 av. - 14 ap. J.-C. (n° 16)			18	Z. ouest: maison(s) à péristyle en architecture mixte. Z. nord: habitat riverain. Z. nord-est: construction légère hors trame désaxée.		
					12a	Construction en architecture mixte hors trame désaxée.		
	Env. 40/50 - 80 ap. J.-C. (nos 402-411)				6	Z. nord: bâtiment en architecture mixte. Z. sud: grande cour-jardin.		
	Env. 1/10 - 80 ap. J.-C. (états 1-2 indiff.), (nos 415-419)				HN	Constructions légères.		
		22- 37 ap. J.-C. (n° 19)					R 1B	*Ins.*12/18: nouvelle chaussée avec fossé sud et portiques nord. Extension vers l'est de R 1B.
	TPQ vers 40/50 ap. J.-C. (nos 433-446)						R 2A	Création d'un *cardo* oriental.
							R 7	1ère desserte des quartiers nord (?)
3 (70/85 - 150)	Fin Ier - milieu IIe s. ap. J.-C. (occup. état 3A) (nos 217-228)	81 - 82 ap. J.-C. (n° 6)		Etat 3A: édification de deux nouvelles demeures maçonnées.				
	TPQ vers 70 ap. J.-C.	9 - 14 ap. J.-C. (n° 17)			18	Implantation d'un complexe monumental à caractère public (?)		
	Fin Ier - IIIe s. ap. J.-C. (états 3-4)				12a	Régularisation du quartier et construction d'une demeure sud-ouest.		
	TPQ vers 80 ap. J.-C. (occup. état 3) (nos 412-414)		Env. 75 ap. J.-C. (dat. approximative)		6	Z. nord: construction d'une demeure riveraine maçonnée. Z. sud: grande cour-jardin.		

Etat	*Dat. céramique (réf. cat.)*	*Dat. numism. (réf. cat.)*	*Date dendro.*	*Evénements*				
				Insula 12	*Ins.*	*Quartiers adjacents*	*Abrév.*	*Voirie*
3 (70/85-150)	Fin Ier - IIIe s. ap. J.-C. (états 3-4) (n°s 450-459)				HN	Erection d'une maison maçonnée.		
	Fin Ier - IIIe s. ap. J.-C. (états 3-4) (n°s 392-401)	22 - 37 ap. J.-C. (n° 20)					R 1C	*Ins.*12-12a/18: rehaussement de la chaussée et réaménagement des portiques nord. Maintien du fossé sud.
							R 2B	*Ins.*12/12a: rehaussement de la chaussée et maintien du fossé ouest. Fontaine de carrefour.
							R 3A	*Ins.* 6/HN : création d'un decumanus nord avec égout nord et fossé sud.
3B (fin Ier s.-150)		Ier - IIe s. ap. J.-C. (n° 7)		Etat 3B: installation artisanale temporaire (bronzier).				
4 (150-IIIe s.)	Fin Ier - IIIe s. ap. J.-C. (états 3-4) (n°s 229-292 part.)		Env. 163 ap. J.-C. (dat. approximative)	Rénovation du décor et modification de la partition intérieure des demeures.				
	Fin Ier - IIIe s. ap. J.-C. (démol. sup.) (n°s 360-361)				18	Reconditionnement du complexe monumental et de l'unité orientale annexe.		
					12a	Réorganisation de la demeure sud-ouest.		
					6	Agrandissement et transformations de la demeure riveraine.		
					HN	Réorganisation de la maison maçonnée.		
		22 - 37? ap. J.-C. (n° 21); 103 - 111 ap. J.-C. (n° 22); 141 - 161 ap. J.-C. (n° 23); 141 - 161 ap. J.-C. (n° 24); 161 - 176 ap. J.-C. (n° 25); 161 - 176 ap. J.-C. (n° 26).					R 2	Recharge ponctuelle et réaménagement du bas-côté est. Maintien de la fontaine de carrefour.
							R 3	Rehaussement de la chaussée, suppression de l'égout et création d'un portique nord. Maintien du fossé sud.
AB	Fin Ier - IIIe s. ap. J.-C. (états 3-4) (n°s 229-292 part.)	22 - 37 ap. J.-C. (n° 8); 37 - 38 ap. J.-C. (n° 9); 71 ap. J.-C. (n° 10); 118? ap. J.-C. (n° 11); 134 - 138 ap. J.-C. (n° 12); 172 - 173 ap. J.-C. (n° 13); 161 - 176 ap. J.-C. (n° 14); 213 ap. J.-C. (n° 15).		Démolition supérieure remaniée.				
		196-211 ap. J.-C. (n°18)			6	Démolition supérieure remaniée.		
H-E				Réaménagements ponctuels tardifs dans la résidence ouest.				
					18	Installation tardive avec foyer.		

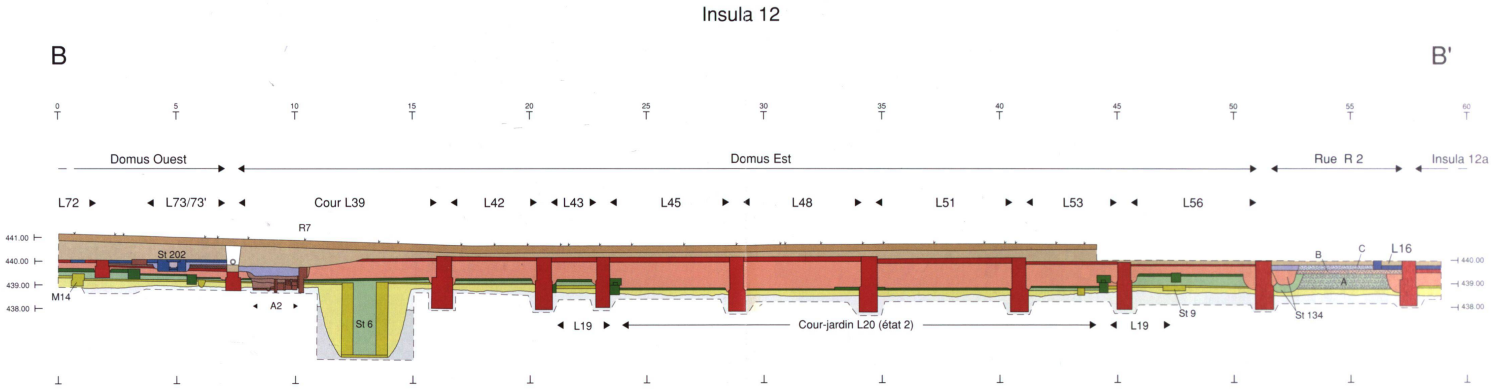

Fig. 60. Coupe schématique B-B' partiellement restituée à travers les domus *Ouest et Est de l'*insula *12 et du* cardo *R 2.*

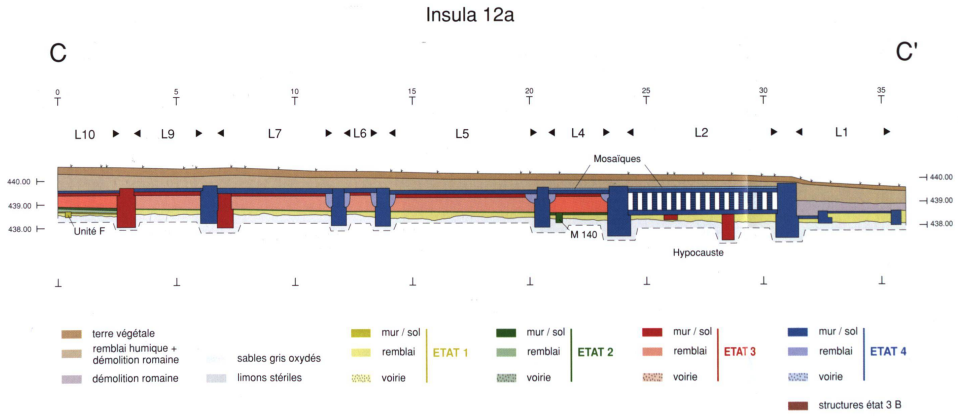

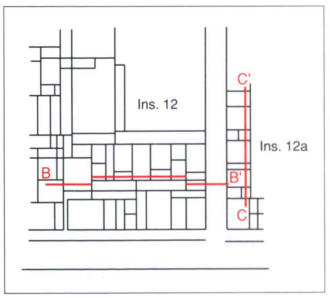

*Fig. 61. Coupe schématique C-C' partiellement restituée à travers le bâtiment d'angle sud-ouest de l'*insula *12a.*

5. Conclusions

Il convient de souligner une fois de plus combien est nécessaire l'appréhension dans son ensemble de la documentation à disposition, surtout lorsqu'il s'agit de fouilles aussi morcelées et dispersées que celles concernant les îlots 12 et 18, par exemple. Dans le cas de l'*insula* 12, la reprise et l'intégration des données des fouilles plus anciennes aux résultats des récentes investigations se sont en effet révélées fructueuses, faisant notamment émerger l'image d'une demeure occidentale de haut standing, jusqu'ici insoupçonnée. La mise en lumière de cette dernière et du processus de développement de l'*insula* toute entière témoigne, avec la mise en correspondance des informations glanées dans les quartiers environnants, de l'essor prodigieux qu'a connue cette région limitrophe au cours des trois premiers siècles de notre ère. La proximité de deux voies importantes, l'une reliant la ville à son port et l'autre partant en direction du bassin rhénan, n'est sans doute pas étrangère au statut résidentiel que bon nombre d'habitations de la zone nord-est ont progressivement acquis, suivant le rythme des grands programmes urbanistiques qui ont jalonné l'histoire du site.

Vraisemblablement amorcée dès la création de la ville et de la voie portuaire, la colonisation de ces quartiers remonte au début du Ier siècle de notre ère avec l'implantation d'un habitat disséminé d'apparence modeste, essentiellement en terre et en bois. Fait notoire, les soubassements maçonnés et les éléments décoratifs de l'une des habitations de l'*insula* 12 dénotent une influence romaine déjà présente dans l'architecture privée de la période augusto-tibérienne. Majoritaires, les zones non bâties ont été partiellement dévolues à des activités domestiques et artisanales. Les premières constructions ont été inscrites pour la plupart dans le canevas orthogonal de la ville et desservies par une voirie relativement sommaire. Les différentes unités mises en évidence dans l'*insula* 12 ont pris place à l'intérieur d'un découpage parcellaire bipartite, lequel perdurera durant toute l'évolution du quartier.

Ces installations disparates et clairsemées reflètent les prémices de l'urbanisation de ces quartiers qui va se traduire, à l'époque claudienne, par la poursuite d'un programme édilitaire prévoyant l'équipement et l'extension du réseau routier en direction du nord-est. Parallèlement, les quartiers ainsi régularisés ont connu l'édification de grandes demeures urbaines prenant place dans les *insulae* 12 et 18. La *domus* Est de l'*insula* 12 reste à ce jour un document de référence pour l'habitat du milieu du Ier s. ap. J.-C. à *Aventicum*: bâtie en architecture mixte, associant matériaux légers et maçonneries, cette maison a été réalisée selon un plan d'inspiration méditerranéenne, centré sur une cour à péristyle et orné de fresques, comme cela a été le cas pour les habitations de l'*insula* 18. Une telle ordonnance et ornementation témoigne d'un cadre privé tout empreint de romanité, à laquelle ont souscrit les propriétaires désireux de manifester à la fois leur rang social et leur attachement aux nouvelles valeurs culturelles.

Le programme architectural et édilitaire claudien ne paraît pas s'être étendu à l'ensemble des quartiers: attesté sur la quasi-totalité de l'*insula* 12, il n'a concerné qu'une partie de l'*insula* 18, alors que l'habitat modeste des secteurs sis au nord et à l'est de ces dernières n'a pas subi de grandes modifications.

A l'époque flavienne, le changement de statut de la ville a donné une formidable impulsion au développement architectural public et privé de la nouvelle colonie. Caractérisé par l'emploi généralisé de la maçonnerie, un important programme urbanistique a progressivement affecté la quasi-totalité des quartiers nord-est. Ceux-ci ont alors franchi une étape majeure de leur évolution, à commencer par l'*insula* 18 qui a accueilli, aux environs de 70 ap. J.-C., un complexe monumental à caractère public, probablement un établissement thermal rattaché au siège d'une puissante association[158]. L'implantation de ce dernier a pu jouer un rôle déterminant dans le développement des quartiers voisins, ouvrant la voie à des réalisations architecturales d'envergure. En effet, quelques années plus tard, aux environs de 80-85 ap. J.-C., l'*insula* 12 a subi à son tour de profondes mutations avec la reconstruction complète de deux demeures occupant l'entier de la surface du quartier. Située vis-à-vis de l'édifice principal de l'*insula* 18, la *domus* Ouest a semble-t-il revêtu d'emblée un caractère résidentiel. Toujours durant la période domitienne, l'*insula* 6 a connu l'édification d'au moins une demeure dans sa partie nord, entraînant la création d'une voie de desserte. De même, la régularisation de l'*insula* 12a a été marquée par l'implantation d'une maison au carrefour de deux rues entièrement rééquipées.

L'habitat nord qui s'étendait de manière disséminée en direction de l'enceinte a semble-t-il connu un développement sensiblement décalé par rapport à celui des quartiers méridionaux. Ce n'est en effet qu'à partir de la période flavio-trajane que ses constructions légères ont été supplantées par une maison en dur.

Entre la fin du Ier s. et le milieu du IIe s. ap. J.-C., la vie à l'intérieur de l'*insula* 12 a été marquée par l'installation temporaire d'un artisan dépêché sur place pour la fabrication d'un grand bronze, vraisemblablement à la demande du propriétaire nanti et de rang élevé de la résidence Ouest.

Cet intermède artisanal a ensuite fait place à une série de transformations qui, s'attachant essentiellement à la rénovation du décor et à l'agencement interne, se sont échelonnées entre le milieu du IIe s. et le IIIe s. ap. J.-C. Ayant touché à différents degrés la plupart des demeures des différents quartiers, ces réfections marquent l'apogée de la zone résidentielle nord-est en même temps qu'elles témoignent de l'opulence des maîtres des lieux. Soucieux du maintien, voire de l'amélioration du confort de leurs propriétés, ceux-ci les ont équipées, à l'image de la résidence Ouest de l'*insula* 12, de pièces chauffées, de sections thermales, de nouvelles fresques et de mosaïques. Toujours dans le cas de l'*insula* 12, le contraste architectural et décoratif manifeste entre chacune des deux unités pourrait suggérer leur inté-

[158] Cf. *infra* FREUDIGER, p. 186-191.

gration dans une seule et vaste propriété, que ce soit dès leur création, à l'époque flavienne, ou lors de l'acquisition de la demeure orientale, au cours du IIe siècle, par le riche propriétaire de la résidence Ouest, pour en faire une dépendance économique et domestique.

Parallèlement à ces rénovations, le complexe monumental de l'*insula* 18 a été profondément remanié, tandis que son unité annexe orientale semble avoir subi des transformations légèrement différées dans le temps, peut-être au début du IIIe siècle.

Tant pour la peinture murale que pour les mosaïques, les analyses stylistiques convergent pour proposer une phase d'embellissement de ces demeures survenue à l'époque sévérienne. S'étendant jusqu'aux résidences voisines établies en bordure de l'axe routier passant par la Porte du Nord-Est[159] (fig. 3, X-Y-Z), il n'est pas exclu qu'elle s'intègre à un véritable programme architectural sous les Sévères, incluant la création du palais de *Derrière la Tour*.

Les appréciations stylistiques concernant les mosaïques de la résidence Ouest de l'*insula* 12 suggèrent encore d'ultimes réfections de ces demeures aux alentours du milieu du IIIe siècle. Celles-ci ont précédé de peu le déclin et l'abandon présumé de ces quartiers, lesquels ont connu une réoccupation ponctuelle après leur désaffectation partielle. Non datés, ces témoignages isolés doivent néanmoins être pris en compte dans le cadre élargi d'une étude sur la survie du site à partir de la seconde moitié du IIIe siècle.

Au terme de ce tour d'horizon, notre perception de l'évolution architecturale et urbanistique de ces quartiers s'en trouve considérablement améliorée. Certes, plusieurs hypothèses avancées ici demandent à être vérifiées. Souhaitons qu'elles puissent l'être à la faveur de recherches futures, selon la formule consacrée.

[159] Cf. *infra*, J. NELIS-CLÉMENT et A. HOCHULI-GYSEL, Une mosaïque d'*Aventicum* avec date consulaire de 209 ap. J.-C. : transmission et interprétation, p. 245-258.

Bibliographie

(Abréviations cf. p. 6)

Blanc *et al.* 1995	P. Blanc *et al.*, Recherches sur les quartiers nord-est d'Aventicum. Fouilles 1991-1995, *BPA* 37, 1995, p. 5-112.
Blanc 1997	P. Blanc, Chronique des fouilles archéologiques 1997, Quartiers nord-est – *insula* 12, *BPA* 39, 1997, p. 204.
Bögli *et al.* 1970/71	H. Bögli *et al.*, *Insula* 16 Est, rapport sur les fouilles exécutées en 1965/1966, *BPA* 21, 1970/71, p. 19-39 et planches 17 à 33.
Frei-Stolba 1993	R. Frei-Stolba, « Dienstag, den 2. April...n. Chr. » – Zu einem ungewöhnlichen Datum aus Aventicum, *AS* 14, 1993-2.
Gonzenbach 1961	V. von Gonzenbach, *Die römischen Mosaïk der Schweiz*, (*Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz* XIII), Bâle, 1961.
Gros 2001	P. Gros, *L'architecture romaine, 2. Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris, 2001.
Haldimann *et al.* 1991	M.-A. Haldimann *et al.*, Les fouilles de la cour de l'ancienne prison de Saint-Antoine: une vision renouvelée de la Genève antique, *AS* 14, 1991-2, p.194-204.
Jashemski 1979	W. F. Jashemski, *The Gardens of Pompei, Herculanum and the Villas destroyed by Vesuvius*, New York, 1979.
Laur-Belart 1991	R. Laur-Belart, *Guide d'Augusta Raurica*, traduction française basée sur la 5e édition allemande non modifiée: Translingua AG Zuerich et Catherine May Castella, Bâle, 1991.
Meystre/Morel 1999	M. Meystre et J. Morel, Chronique des fouilles archéologiques 1999, Quartiers nord-est – Usine Prochimie, *BPA* 41, 1999, p. 230.
Morel 1987	J. Morel, Avenches, *Aux Conches-Dessous*. Investigations en 1985-1986, *ASSPA* 70, 1987, p. 185-188.
Morel 1993	J. Morel, Chronique archéologique 1993, *Insula* 13, *BPA* 35, 1993, p. 19-21.
Morel 1995	J. Morel, Chronique des fouilles archéologiques 1995, Palais de Derrière la Tour, *BPA* 37, 1995, p. 206-209.
Morel 2001	J. Morel, L'habitat, *AS* 24, 2001-2, p. 40-49.
Neukom 1995	C. Neukom, Die Basisplatten, Säulentrommeln und Kapitelle aus Conches-Dessous (ins. 12), 1995, rapport déposé au MRA.
Rebetez 1997	S. Rebetez, *Mosaïques* (*Doc. MRA* 2), Avenches, 1997.
Ritter 1788	E. Ritter, Mémoire abrégé et Recueil de quelques antiquités de la Suisse avec des dessins levés sur les lieux depuis 1783, Berne 1788.
Schwarz 1963/1	G. Th. Schwarz, Quellensammlung zur Forschungs- und Sammlungengeschichte von Aventicum, manuscrit dactylographié déposé au MRA, 1963.
Schwarz 1963/2	G. Th. Schwarz, Aventicum. Fouilles 1959-1963. Rapport préliminaire, *ASSPA* 50, 1963, p. 74-77.
Secretan 1888	E. Secretan, Le plan d'*Aventicum*, *BPA* 2, 1888, p. 8-56.
Vos 1982	A. et M. de Vos, *Pompei, Ercolano, Stabiae*, Bari, 1982.

Crédit des illustrations:

Fig. 1: J.-P. Dal Bianco, FPA, D. Castella, Avec Le Temps Sàrl, Blonay.
Fig. 2, 8, 9 à 12, 14 à 16, 20, 21, 24, 25 à 27, 29 à 31, 34, 35, 37 à 39, 42, 44, 46 à 51, 53, 55 à 57: photos MRA.
Fig. 3, 45, 54: J.-P. Dal Bianco, FPA, E. Soutter, Archéodunum SA, Gollion.
Fig. 4, 10, 17, 18, 32, 33, 36, 41, 43: J.-P. Dal Bianco, FPA.
Fig. 5, 6: Burgerbibliothek Bern.
Fig. 7, 52, 60, 61: J. Morel, MHAVD-FPA, J.-P. Dal Bianco, FPA.
Fig. 13, 22, 23b, 28: C. Chevalley, FPA.
Fig. 19: Illustration tirée de W. F. Jashemski, The Gardens of Pompei, Herculanum and the Villas destroyed by Vesuvius, New-York, 1979, p. 50. Photo Alinari.
Fig. 23a: M. Schaub, Römermuseum Augst.
Fig. 40: M. Fuchs, N. Vuichard Pigueron, FPA.
Fig. 58: J. Morel, MHAVD-FPA.
Fig. 59: D. Castella, E. Gutscher, Avec Le Temps Sàrl, Blonay, J. Morel, MHAVD-FPA.